



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Aboriginal Peoples

Peuples autochtones

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Wednesday, October 20, 2010
Tuesday, October 26, 2010
Wednesday, October 27, 2010

Le mercredi 20 octobre 2010
Le mardi 26 octobre 2010
Le mercredi 27 octobre 2010

Issue No. 12

Fascicule n° 12

Twenty-first and twenty-second meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues concerning First Nations education)

and

Second meeting on:

The progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both Chambers since the Government's apology to former students of Indian Residential Schools

WITNESSES:
(See back cover)

Vingt et unième et vingt-deuxième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

et

Deuxième réunion concernant :

Les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau	Lovelace Nicholas
Campbell	Neufeld
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Dallaire	Sibbeston
Demers	Stewart Olsen
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Poirier (*October 26, 2010*).

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Hubley (*October 26, 2010*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Dallaire (*October 25, 2010*).

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Hubley (*October 15, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	Lovelace Nicholas
Campbell	Neufeld
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Dallaire	Sibbeston
Demers	Stewart Olsen
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 26 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 26 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 25 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 15 octobre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, October 20, 2010
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Dallaire, Demers, Dyck, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, St. Germain, P.C. and Stewart Olsen (10).

In attendance: Tonina Simeone and Shauna Troniak, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 2, 2010, the committee continued to examine the progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both Chambers since the Government's apology to former students of Indian Residential Schools. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 10.*)

WITNESSES:

Native Women's Association of Canada:

Jeannette Corbiere Lavell, President;

Claudette Dumont-Smith, Interim Executive Director.

Ms. Corbiere Lavell made a statement and, together with Ms. Dumont-Smith, answered questions.

At 8:17 p.m., the committee suspended.

At 8:21 p.m., the committee resumed in camera.

It was moved:

That senators' staff be permitted to remain in the room.

The question being put on the motion, it was adopted.

In accordance with rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was moved:

That the chair be authorized to have gifts, not to exceed \$100 each, purchased for those who hosted the committee while on its fact-finding trip during the week of October 4-7, 2010.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:35 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 20 octobre 2010
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Dallaire, Demers, Dyck, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, St. Germain, C.P., et Stewart Olsen (10).

Également présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Tonina Simeone et Shauna Troniak, analystes.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 2 juin 2010, le comité conti son examen des progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 10 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des femmes autochtones du Canada :

Jeannette Corbiere Lavell, présidente;

Claudette Dumont-Smith, directrice générale par intérim.

Mme Corbiere Lavell fait une déclaration puis, aidée de Mme Dumont-Smith, répond aux questions.

À 20 h 17, la séance est suspendue.

À 20 h 21, la séance reprend à huis clos.

Il est proposé :

Qu'on autorise le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Conformément à l'article 92(2)f du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est proposé :

D'autoriser la présidence à faire acheter des cadeaux d'une valeur maximale de 100 \$ chacun pour les personnes qui ont accueilli le comité lors de son voyage d'information durant la semaine du 4 au 7 octobre 2010.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 20 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, October 26, 2010
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Demers, Hubley, Patterson, Poirier, Raine, St. Germain, P.C., Sibbeston and Stewart Olsen (9).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (Issues concerning First Nations education) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Six Nations of the Grand River:

Claudine VanEvery-Albert, Councillor.

Blackfoot Confederacy:

Reg Crowshoe, Chief.

First Nations Education Steering Committee:

Nathan Matthew, Negotiator, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations;

Christa Williams, Negotiator, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations;

Deborah Jeffrey, Acting Executive Director, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations.

Ms. VanEvery-Albert and Mr. Crowshoe each made a statement and answered questions.

At 10:40 a.m., the committee suspended.

At 10:44 a.m., the committee resumed.

Mr. Matthew, Ms. Williams and Ms. Jeffrey each made a statement and answered questions.

It was agreed that the committee distribute the brief once the committee receives the translation of the brief from the First Nations Education Steering Committee.

OTTAWA, le mardi 26 octobre 2010
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Hubley, Patterson, Poirier, Raine, St. Germain, C.P., Sibbeston et Stewart Olsen (9).

Également présentes : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Tonina Simeone, analyste; et de la Direction des communications : Ceri Au, agente de communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (Questions concernant l'éducation des Premières nations) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Six Nations de Grand River :

Claudine VanEvery-Albert, conseillère.

Confédération Blackfoot :

Reg Crowshoe, chef.

Comité directeur de l'éducation des Premières nations :

Nathan Matthew, négociateur, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique;

Christa Williams, négociatrice, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique;

Deborah Jeffrey, directrice exécutive par intérim, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique.

Mme VanEvery-Albert et M. Crowshoe font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 10 40, la séance est suspendue.

À 10 h 44, la séance reprend.

M. Matthew et Mmes Williams et Jeffrey font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

Il est convenu que le comité distribuera le mémoire dès qu'il aura reçu sa version traduite du Comité directeur de l'éducation des Premières nations.

At 11:30 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 27, 2010
(26)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Senator Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Dallaire, Neufeld, Patterson, Raine, St. Germain, P.C. and Stewart Olsen (7).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (Issues concerning First Nations education) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

University of Regina:

Larry Steeves, Assistant Professor, Faculty of Education.

First Nations Forum, First Nations Public Policy:

Solomon G. Sanderson, Chairman.

The Honourable Senator Stewart Olsen moved:

That the committee allow the distribution of the English brief of Mr. Sanderson, pending receipt of the French translation.

The question being put on the motion, it was adopted.

Mr. Steeves and Mr. Sanderson each made a statement and answered questions.

At 8:17 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

À 11 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 27 octobre 2010
(26)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Dallaire, Neufeld, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Stewart Olsen (7).

Également présente : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Tonina Simeone, analyste.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (Questions concernant l'éducation des Premières nations) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Université de Regina :

Larry Steeves, professeur adjoint, faculté de l'éducation.

Forum des Premières nations, Politiques publiques des Premières nations :

Solomon G. Sanderson, président.

L'honorable sénateur Stewart Olsen propose :

Que le comité permette la distribution du mémoire en anglais de M. Sanderson, en attendant la réception de la traduction française.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MM. Steeves et Sanderson font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 20 h 17, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 20, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m. to examine the progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both chambers since the government's apology to former students of Indian residential schools.

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair

[*English*]

The Chair: Good evening and welcome honourable senators, members of the public and all viewers across the country who are watching these proceedings of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. They will either be watching on CPAC or possibly on the World Wide Web.

I am Gerry St. Germain, from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Today, we are meeting on an order of reference that asks the committee to examine and report on the progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both chambers since the government's apology to former students of Indian residential schools.

In June 2008, Prime Minister Harper delivered a statement of apology on behalf of the Government of Canada to survivors of Indian residential schools. In the apology, the Prime Minister stated that the entire policy of assimilation implemented by residential school systems was wrong and has caused great harm. He committed to moving toward healing, reconciliation and resolution of the sad legacy of residential schools and to the implementation of the Indian Residential Schools Settlement Agreement.

We will likely hear more about this settlement agreement negotiated in May 2006 when we hear the testimony this evening from our witnesses from the Native Women's Association of Canada.

Please allow me to introduce the members of the committee who are present. On my left is Senator Nick Sibbeston, from the Northwest Territories; and then Senator Roméo Dallaire, from Quebec. I would like to welcome you back to the committee, Senator Dallaire; it is nice to see you here. Next to him is the Deputy Chair of the Committee, Senator Lillian Dyck, from Saskatchewan; and Senator Larry Campbell, from British Columbia. I want to thank you, Senator Campbell, for chairing the last meeting while I was absent due to illness.

Senator Campbell: It was my honour.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 octobre 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, pour examiner les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones.

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue aux sénateurs, aux membres du public et aux téléspectateurs de toutes les régions du pays qui suivent les débats du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC, et peut-être même sur Internet.

Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur d'occuper le poste de président du comité. Le comité a le mandat d'examiner les dispositions législatives et, de façon générale, les questions relatives aux peuples autochtones du Canada. Aujourd'hui, nous nous réunissons conformément à l'ordre de renvoi selon lequel le comité doit examiner, en vue d'en faire rapport, les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones.

En juin 2008, le premier ministre Harper a présenté, au nom du gouvernement du Canada, des excuses aux survivants des pensionnats autochtones. Dans cette présentation d'excuses, le premier ministre a déclaré que toute la politique d'assimilation mise en œuvre dans le cadre du système des pensionnats autochtones était erronée et qu'elle avait fait beaucoup de mal. En outre, il a affirmé que la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens s'inscrivait dans une démarche de guérison, de réconciliation et de règlement des tristes séquelles laissées par les pensionnats indiens.

Nous aurons probablement l'occasion d'en apprendre davantage à propos de cette convention de règlement négociée en mai 2006 lorsque nous écouterons l'exposé que nous présenteront ce soir les témoins de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Si vous le permettez, je vais présenter les membres du comité ici présents. À ma gauche se trouvent le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, et le sénateur Roméo Dallaire, du Québec. J'aimerais vous souhaiter de nouveau la bienvenue au sein du comité, sénateur Dallaire; je suis heureux que vous soyez ici. Aux côtés du sénateur Dallaire, il y a le vice-président du comité, le sénateur Lillian Dyck, de la Saskatchewan, de même que le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique. Je vous remercie, sénateur Campbell, d'avoir présidé la dernière réunion du comité; j'avais dû m'absenter pour cause de maladie.

Le sénateur Campbell : Cela a été un honneur pour moi.

The Chair: On my right is Senator Dennis Patterson, from Nunavut; Senator Carolyn Stewart Olsen, from New Brunswick; Senator Rose-May Poirier, from New Brunswick; Senator Jacques Demers, from Quebec; and Senator Nancy Greene Raine, from British Columbia.

Members of the committee, help me in welcoming the witnesses from the Native Women's Association of Canada, NWAC. We have Jeannette Corbiere Lavell, President; and Claudette Dumont-Smith, Interim Executive Director. I understand you have a presentation. Please proceed.

Jeannette Corbiere Lavell, President, Native Women's Association of Canada: *Meegwetch*, Mr. Chair, committee members, distinguished witnesses and guests, my name is Jeanette Corbiere Lavell, and I am the president of the Native Women's Association of Canada. I would also like to say *meegwetch* to all of you for giving us this opportunity to present to you today.

I am a citizen of the Anishinaabekwe Nation in Northern Ontario and a member of the Wikwemikong First Nation on Manitoulin Island, also in Northern Ontario. I bring with me the voices of my ancestors, the concerns of Aboriginal women from across Canada and the hopes of our future leaders — our young people.

The Native Women's Association of Canada is the only national Aboriginal organization in Canada that represents the interests and concerns of Aboriginal women who are First Nation, Metis and Inuit.

As president, it is my responsibility to promote the value of Aboriginal women's roles in all processes at all levels — in the political and socio-economic realms of Aboriginal societies and Canadian society alike.

It is no small task to speak adequately to the unique needs and interests of 52 per cent of the Aboriginal population. Our perspectives are diverse, to say the least. While we share many commonalities, we also experience distinct circumstances that vary by region and community. It is no small challenge to incorporate such diverse needs at the national level, but my staff and I at NWAC do our very best.

It is good to be here today to speak to the Indian Residential Schools Settlement Agreement and the process involved. This process has not been easy for many of our women or for many of our men. It needs to be understood, however, that women and men experience abuse differently. It also needs to be understood that each of us deals with these experiences in our own way and, once again, very differently.

I feel it is critically important to highlight Aboriginal women's perspectives in the agreement process not simply because they make up more than half of the total Aboriginal population, but because our interests and our needs differ from that of our men.

Le président : À ma droite se trouvent le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut, le sénateur Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Jacques Demers, du Québec, et le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Membres du comité, je vous demande de vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue aux témoins de l'AFAC, l'Association des femmes autochtones du Canada. Nous recevons Jeannette Corbiere Lavell, présidente, et Claudette Dumont-Smith, directrice générale par intérim. Je crois comprendre que vous avez un exposé à présenter. Veuillez commencer.

Jeannette Corbiere Lavell, présidente, Association des femmes autochtones du Canada : *Meegwetch*, monsieur le président, membres du comité, distingués témoins et invités. Je m'appelle Jeanette Corbiere Lavell, et je suis présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada. J'aimerais également dire *meegwetch* à vous tous pour nous avoir donné l'occasion de vous présenter mon exposé aujourd'hui.

Je suis membre de la nation Anishinaabekwe, du Nord de l'Ontario, et de la Première nation de Wikwemikong, sur l'île de Manitoulin, également dans le Nord de l'Ontario. Au nom de mes ancêtres, je parlerai des préoccupations des femmes autochtones de toutes les régions du Canada, et des espoirs qu'entretiennent nos chefs de demain, à savoir nos jeunes.

L'Association des femmes autochtones du Canada est la seule organisation autochtone nationale du Canada qui défend les intérêts et exprime les préoccupations des femmes des Premières nations, des femmes métisses et des femmes inuites.

À titre de présidente, il m'incombe de mettre en valeur le rôle que jouent les femmes autochtones dans tous les processus et à tous les échelons dans les secteurs politique et socioéconomique des sociétés autochtones, et aussi de la société canadienne.

Le fait de parler convenablement des besoins et des intérêts spécifiques d'un groupe constituant 52 p. 100 de la population autochtone n'est pas une mince tâche. Les points de vue pullulent, c'est le moins que l'on puisse dire. Les femmes autochtones ont de nombreux points communs, mais leur situation varie d'une région et d'une communauté à l'autre. Le fait d'intégrer des besoins aussi divers pour fournir une image synthétique de ce qui se passe à l'échelle nationale représente une entreprise difficile, mais avec l'aide du personnel de l'AFAC, je ferai mon possible.

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour discuter de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et du processus qui l'accompagne. Ce processus a été difficile pour bon nombre de femmes et d'hommes autochtones. Toutefois, il faut bien comprendre que l'épreuve de la violence est vécue différemment par les hommes et les femmes. En outre, il faut être conscient du fait que chaque personne a sa propre manière de traverser de telles épreuves, et, je le répète, ces manières sont très différentes d'une personne à l'autre.

J'estime qu'il est d'une importance capitale de mettre en évidence les points de vue des femmes autochtones dans le cadre du processus de la convention, non seulement parce qu'elles représentent plus de la moitié de la population autochtone totale,

In our roles as mothers, caregivers and life-givers, we carry the burdens of the atrocity that is the legacy of the residential school era; and this happens in many different ways.

My presentation today is based on work that our organization, NWAC, has done over the years with respect to culturally relevant gender-based analysis, CRGBA for short. We have led the advancement of CRGBA nationally for many years and, most recently, we have developed two papers that apply CRGBA to the Indian Residential Schools Settlement Agreement and the truth and reconciliation process.

The first paper is entitled, “Culturally Relevant Gender Based Models of Reconciliation,” which I have here. I brought a few copies for members of the committee. The second paper is entitled, “Indian Residential Schools Settlement Agreement: Easily Accessible for Aboriginal Women.” My presentation today reflects the content of these timely pieces of work. I am more than happy to make these papers available to any of the members of the committee at your request.

In a presentation to this committee last month, speaking about the Truth and Reconciliation Commission of Canada, the Honourable Justice Murray Sinclair said, “The TRC is a cornerstone of the Indian Residential Schools Settlement Agreement.” He also spoke of the accomplishments of the commission since its inception about a year ago, all of which are significant and must be commended.

I agree with his assertion that this is a long road. I do not think that anyone would argue with that. The TRC’s five-year mandate is not, in and of itself, to right the wrongs of residential schools.

As the national voice for Aboriginal women in Canada, it is my responsibility to raise the concerns of our women in relation to the respect for gender within these processes, both within the Indian Residential Schools Settlement Agreement — IRSSA — and the TRC. NWAC asserts that a culturally relevant gender analysis should guide the entire process of reconciliation. A gender framework would put into practice our Aboriginal ways of knowing and of living, including traditional approaches to gender balance. Both of these are crucially relevant factors to the process of seeking truth and reconciliation.

Aboriginal culture teaches connection, not separation. Our nations promoted balance; men and women working together for the good of the community. We recognized that each had unique roles and responsibilities and that both were needed for survival.

mais aussi parce que nos intérêts et nos besoins sont différents de ceux des hommes. En tant que mères et soignantes, et parce que nous sommes appelées à donner la vie, nous portons le fardeau des atrocités qui ont été commises à l’époque des pensionnats indiens, et cela se fait d’une kyrielle de façons différentes.

L’exposé que je présente aujourd’hui s’appuie sur les travaux d’analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture qu’a effectués au fil des ans notre organisation, l’AFAC. Pendant de nombreuses années, nous avons été les chefs de file en ce qui a trait à la promotion de ce type d’analyse au Canada, et plus récemment, nous avons élaboré deux documents, l’un touchant la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, et l’autre, le processus de témoignage et de réconciliation, dans le cadre desquels nous avons appliqué les principes de l’analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture.

Le premier document s’intitule « Culturally Relevant Gender Based Models of Reconciliation », et je j’ai apporté avec moi. Je dispose de quelques copies pour les membres du comité. Le deuxième document s’intitule « Indian Residential Schools Settlement Agreement : Easily Accessible for Aboriginal Women. » Mon exposé d’aujourd’hui s’inspire de ces deux documents d’actualité. Je serai très heureuse de les fournir à tout membre du Parlement qui me le demandera.

Durant un exposé présenté le mois dernier devant le comité, l’honorable juge Murray Sinclair a affirmé que la Commission de témoignage et de réconciliation, la CTR, était la pierre angulaire de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Il a également parlé de ce qu’a accompli la commission depuis sa création il y a environ un an — l’ensemble de l’œuvre de la commission est considérable, et ces réalisations doivent être saluées.

Je suis d’accord avec M. Sinclair pour affirmer que la route sera longue. Je ne crois pas que quiconque le contestera. Le mandat quinquennal de la CTR ne consiste pas en soi à réparer les torts causés par les pensionnats indiens.

À titre de porte-parole national des femmes autochtones du Canada, j’ai la responsabilité d’exprimer les préoccupations de celles que je représente en ce qui a trait aux questions liées au sexe dans le cadre des deux processus en question, celui de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, la CRRPI, et la Commission de témoignage et de réconciliation, la CTR. L’AFAC soutient qu’une analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture devrait orienter l’intégralité du processus de réconciliation. Un cadre axé sur les sexes permettrait de mettre en pratique les modes d’acquisition de connaissance et les modes de vie des Autochtones, y compris les approches traditionnelles en matière d’équilibre entre hommes et femmes. Il s’agit là de deux facteurs d’une pertinence capitale pour le processus de témoignage et de réconciliation.

La culture autochtone enseigne non pas la division, mais l’union. Nos nations font la promotion de l’équilibre entre hommes et femmes, qui doivent coopérer pour le bien de la communauté. Nos nations ont reconnu que chaque sexe a des

We, men and women, functioned as cooperative halves. Roles were equally valued. Independent yet interdependent, each half worked to create the perfect whole of society.

The gender framework highlights the benefits of balance and equilibrium in process. It highlights how this can be done and how the outcomes can truly reflect the needs.

Important lessons are to be drawn from the work and experiences of Aboriginal women in relation to reconciliation. The South African reconciliation process should be used to inform the Canadian process — most importantly in terms of healing for victims. Healing is not reconciliation. It has been shown that in the South African experience, personal healing alone does not address the fundamental need for broader structural changes. Structural changes are required to achieve true reconciliation. Given Aboriginal women's historical and current realities in this country, including the alarmingly high rates of missing and murdered women, the abhorrently high rates of violence, abuse, incarceration, ill health and exclusion, we have an extremely long way to go to achieve reconciliation.

The imposition of colonialism has profoundly altered traditional beliefs and practices. Aboriginal women and men have internalized these colonial beliefs about female inferiority and male authority, much to our dismay and devastation in our communities. For far too long, our perspectives, our opinions and our roles within governance structures, and especially in our decision-making roles, our authority in our communities have been severely undermined. Truth telling and reconciliation must represent a reparative process that promotes restoration of Aboriginal women's place of respect in our dignity, safety, authority and agency.

Truly honouring the stories of our women and men requires not only witnessing but also implementing meaningful change in response. NWAC advocates for the inauguration of an Aboriginal women's advisory council as a significant step toward ensuring that the unique experiences, needs and concerns of Aboriginal women are reflected and respected in the IRSSA process and beyond into reconciliation.

We feel strongly that we should head up this council given our knowledge and expertise in culturally relevant gender analysis, our network of Aboriginal women from across the country and the fact that we have been excluded from the process thus far.

rôles et des responsabilités qui lui sont propres, et que chaque sexe est nécessaire à la survie de la communauté. Hommes et femmes fonctionnent comme des entités complémentaires. Une valeur égale est attribuée aux rôles assumés par chaque entité à la fois autonome et interdépendante, hommes et femmes ont contribué à la création du tout parfait que constitue la société.

Le cadre sexospécifique fait ressortir les avantages de l'équilibre en cours. Il met en évidence la manière dont l'équilibre peut être atteint, et la manière dont les résultats peuvent véritablement révéler les besoins.

Des leçons importantes doivent être tirées du travail et des expériences vécues par les femmes autochtones en matière de réconciliation. Le processus canadien de réconciliation devrait s'inspirer du processus sud-africain de réconciliation, surtout en ce qui concerne la guérison des victimes. La guérison n'est pas assimilable à la réconciliation. Le processus de réconciliation de l'Afrique du Sud a démontré que la guérison des personnes ne permettait pas à elle seule de combler le besoin fondamental, à savoir des changements structurels de nature plus générale. Une véritable réconciliation passe par des changements structurels. Vu les réalités auxquelles les femmes autochtones ont dû faire face dans le passé et avec lesquelles elles sont encore aux prises aujourd'hui au Canada, notamment les taux alarmants de disparitions et de meurtres de femmes et les taux atrocement élevés en ce qui concerne les actes de violence, les abus sexuels, l'incarcération, la mauvaise santé et l'exclusion, il y aura énormément de chemin à faire avant d'en arriver à une réconciliation.

Nos croyances et nos pratiques traditionnelles ont été modifiées en profondeur par le colonialisme. Les femmes et les hommes autochtones ont intériorisé les croyances des colons, par exemple l'infériorité de la femme par rapport à l'homme et l'exercice de l'autorité par l'homme, croyances qui ont consterné nos collectivités et entraîné leur ruine. Pendant beaucoup trop longtemps, on a gravement miné nos points de vue, nos opinions, nos structures de gouvernance — plus particulièrement nos rôles en matière de prise de décisions — et l'autorité que nous exerçons au sein de nos communautés. Le processus de témoignage et de réconciliation doit constituer un processus réparateur qui aidera les femmes autochtones à recouvrer le respect, la dignité et la sécurité dont elles bénéficiaient, et le pouvoir d'agir qui leur revient.

Pour rendre véritablement justice aux femmes et aux hommes, il ne suffit pas d'écouter leurs récits — il faut également donner suite à leur témoignage en procédant à des modifications significatives. L'AFAC milite pour l'instauration d'un conseil consultatif des femmes autochtones, lequel constituerait une étape importante du processus nous permettant de nous assurer que les expériences, les besoins et les préoccupations uniques des femmes autochtones seront pris en considération et respectés dans le cadre de la CRRPI et de la procédure subséquente qui nous mènera jusqu'à la réconciliation.

Nous croyons fermement que les femmes autochtones devraient diriger un tel conseil, vu qu'elles possèdent des connaissances et de l'expertise en matière d'analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture, qu'elles forment déjà un réseau s'étendant d'un bout à l'autre du pays et qu'elles ont été exclues du processus à ce jour.

At the core of any reconciliation process is a preparedness of people to anticipate a shared future. This entails not only forgiveness for the past but also sharing of strategies for moving forward.

My question to the parties involved is: Is this happening? If not, how can we ensure that it happens?

In addition to an Aboriginal women's advisory council, we advocate for a national youth advisory council as one way of ensuring that reconciliation is sustained and that our people have a place in a shared future within Canada. The sustainability of this process and the structural changes necessary for true reconciliation can only be achieved with youth in a leadership role. Aboriginal men and women — and our youth — need to be involved in shaping the future of this country, in shaping our future relationship with government and with broader Canadian society as a part of true reconciliation.

Going forward, the Indian Residential Schools Settlement Agreement must utilize a culturally relevant gender-based analysis approach in appreciating the ongoing and long-term ramifications of their actions for the survivors and for their children, grandchildren and great-grandchildren. Indeed, emerging research points to the severity of intergenerational effects exhibited by the children and grandchildren of mothers and fathers who had attended residential schools.

Meegwetch. Thank you for listening.

The Chair: Does this end your presentation?

Ms. Corbiere Lavell: My formal presentation, yes.

The Chair: What feedback are you getting from your constituency about the after-effects of the apology? Have there been any effects that you can report to us that have taken place within the constituency of your organization?

Claudette Dumont-Smith, Interim Executive Director, Native Women's Association of Canada: I have not been with NWAC too long, but I have been immersed in the issues of NWAC over the years. I am well connected with the women. However, because NWAC was not involved in the process from the outset, we are not part of the parties of the settlement agreement and have never been invited to the tables in any shape or form. I think there were many expectations on NWAC's part, when the apology was delivered by our Prime Minister in 2008, that some positive events would happen specifically for Aboriginal women. However, things were derailed somewhat, as you well know. I find — and I think the women feel this as well — that that subject is sort of off the radar at the moment. We do not really speak about the Indian

Le degré de préparation des gens en ce qui a trait à la possibilité d'envisager un avenir commun est au cœur de tout processus de réconciliation. Cela suppose qu'il faut non seulement pardonner des actes commis par le passé, mais également mettre en commun des stratégies pour aller de l'avant.

La question que j'aimerais poser aux parties en cause est la suivante : est-ce que cela est en train de se produire? Dans la négative, que devons-nous faire pour nous assurer que cela se produira?

En plus de militer pour l'instauration d'un conseil consultatif des femmes autochtones, nous prônons la création d'un conseil consultatif national des jeunes, lequel représenterait une façon de veiller à ce que la réconciliation soit durable et que notre peuple occupe une place dans le projet d'un avenir commun au sein du Canada. La durabilité du processus et des changements structurels nécessaires à une véritable réconciliation passent par les jeunes, qui doivent jouer un rôle de premier plan. Dans le cadre d'un véritable processus de réconciliation, les hommes et les femmes autochtones — de même que nos jeunes — doivent participer à façonner l'avenir du pays, à modeler la relation que nous entretiendrons dans l'avenir avec le gouvernement et, de façon plus large, avec la société canadienne.

Pour la suite des choses, la méthode de l'analyse comparative entre les sexes adaptée à la culture doit être employée dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens au moment d'évaluer les répercussions permanentes et à long terme des mesures qui seront prises sur les survivants des pensionnats indiens et leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants. De fait, de récentes recherches attirent l'attention sur la gravité des effets intergénérationnels que l'on peut observer chez les enfants et les petits-enfants de femmes et d'hommes ayant fréquenté les pensionnats indiens.

Meegwetch. Merci de m'avoir écoutée.

Le président : Cela met-il fin à votre exposé?

Mme Corbiere Lavell : Oui, cela met fin à mon exposé en tant que tel.

Le président : Quelle rétroaction recevez-vous des membres de votre groupe d'intérêt en ce qui a trait aux répercussions des excuses qui ont été présentées? Pouvez-vous nous faire part d'une quelconque répercussion ayant pu être observée au sein même de votre organisation?

Claudette Dumont-Smith, directrice générale par intérim, Association des femmes autochtones du Canada : Cela ne fait pas très longtemps que je travaille au sein de l'AFAC, mais au fil des ans, j'ai travaillé sur les questions auxquelles elle s'intéresse. Je suis bien au courant de tout ce qui concerne la situation des femmes. Toutefois, comme l'AFAC ne participe pas au processus depuis ses débuts, elle n'est pas partie à la convention de règlement et n'a jamais été invitée à participer aux négociations de quelque forme que ce soit. D'après moi, en 2008, au moment de la présentation des excuses par le premier ministre, l'AFAC s'attendait à ce que ces excuses aient certaines répercussions positives, particulièrement pour les femmes autochtones. Cependant, comme vous le savez bien, d'une façon ou d'une

Residential Schools Settlement Agreement or the TRC too much now because there was a long time of inactivity. Therefore, that is the way I would assess that situation at the moment.

Mind you, some women, including at least one or two of our staff, are proceeding with independent assessment processes that are within the settlement agreement, so there is a little bit of activity but not too much.

Senator Campbell: Perhaps my question is premature given that the process is ongoing. However, as you look back over where we are right now, in your view, has the government not met any of the obligations under the settlement agreement? I realize it is ongoing, but I wonder if, to this point, there is anything that sticks out that we should be addressing and how severe that is. Is it something that can be handled, or is it something that you see will be a difficulty as we move forward?

Ms. Corbiere Lavell: From comments we have received from our members within our provincial and territorial organizations, I know we have been asked to look into becoming involved in the IRSSA. Our women at the community level are not able to access information about activities or any type of processes or strategies to deal with the impacts of the residential schools, whether it is for themselves, their families or their communities. I know we have had several annual general assemblies where resolutions have been raised to that effect. That concern has always been there.

Our women at the community level would like to become involved in working within the communities, assisting in any program or activity that improves the lives of the people who have been through the residential schools to see if there can be that positive change and that healing taking place. Once that healing is taking place, we can ensure that the children and the communities then benefit.

It is somewhat difficult, as Ms. Dumont-Smith pointed out, for us to really get into details because, as the Native Women's Association of Canada, we have not been involved. We would appreciate the opportunity to participate.

Senator Campbell: Who represents Native women in this process? Who is speaking on their behalf?

Ms. Corbiere Lavell: That is the reason we are here, to present our solution to this, to make the recommendation that we would like to see an Aboriginal women's advisory council where women can bring their concerns to you as senators, to the government, because they have been excluded.

autre, les choses n'ont pas abouti. Je constate — et je pense que les femmes sont du même avis que moi — que toute cette question a été en quelque sorte reléguée aux oubliettes. En ce moment, on ne parle pas vraiment de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens ou de la CTR en raison d'une longue période d'inactivité. C'est la façon dont j'évalue la situation actuelle.

Remarquez, certaines femmes, notamment au moins une ou deux membres de notre organisation, ont mis en branle des processus d'évaluation indépendants dans le cadre de la convention de règlement. Ainsi, quelques activités sont en cours, mais elles sont peu nombreuses.

Le sénateur Campbell : Je crains que ma question ne soit prématurée, vu que le processus est en cours, mais je la poserai tout de même : si vous évaluez la situation actuelle à l'aune du chemin parcouru, êtes-vous d'avis que le gouvernement n'a rempli aucune des obligations qui lui incombent dans le cadre de la convention de règlement? Je suis conscient du fait que le processus est en cours, mais j'aimerais que vous me disiez s'il y a, à ce moment-ci, un quelconque problème qui ressort et sur lequel nous devrions nous pencher, et que vous m'indiquiez la gravité de ce problème. S'agit-il de quelque chose qui peut être pris en charge, ou alors de quelque chose qui, d'après vous, posera des difficultés pour la suite des choses?

Mme Corbiere Lavell : D'après les commentaires formulés par les membres de nos organisations provinciales et territoriales, je sais qu'on nous a demandé d'examiner la possibilité de participer au processus de la CRRPI. À l'échelon communautaire, les femmes ne sont pas en mesure d'obtenir de l'information sur les activités ou sur tout type de processus de stratégie concernant les mesures à prendre pour faire face aux répercussions des pensionnats indiens, que ce soit pour elles-mêmes, leur famille ou leur communauté. Je sais que nous avons tenu plusieurs assemblées générales annuelles dans le cadre desquelles des résolutions ont été prises à cette fin. Cette préoccupation a toujours été présente.

Nos membres aimeraient commencer à travailler au sein de leur communauté et contribuer à tout programme ou à toute activité qui améliore la vie des victimes des pensionnats afin de déterminer si des changements positifs et une guérison peuvent avoir lieu, et, le cas échéant, nous pourrions faire en sorte que les enfants et les communautés en profitent.

Comme Mme Dumont-Smith l'a souligné, il est quelque peu difficile pour nous d'entrer vraiment dans les détails, car l'Association des femmes autochtones du Canada n'est pas partie prenante dans le processus. Nous aimerions que l'on nous donne l'occasion de jouer un rôle.

Le sénateur Campbell : Qui représente les femmes autochtones dans le cadre de ce processus? Qui prend la parole en leur nom?

Mme Corbiere Lavell : Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour présenter notre solution à ce problème. Nous recommandons la création d'un conseil consultatif des femmes autochtones qui pourrait se présenter devant vous, les sénateurs, et devant le gouvernement pour faire part de leurs préoccupations — cela est nécessaire parce que les femmes ont été exclues.

Many of our people, both men and women, have been through the process of just receiving the settlement aspect. That is spread right across Canada. However, to actually do the follow-up process is the big grey area. That is lacking, and that is where we would like to work with the government to see what we can do about that. We have two papers where we have taken the time to study this, and we are prepared to follow up.

Senator Campbell: I am very interested in them, and I want to see them. I think it is obvious that Native women have to be involved in this process. Native women are as affected by what has happened as Native men and Native children. I find that no one is speaking on behalf of Native women, period.

Ms. Corbiere Lavell: You are absolutely correct.

Senator Dyck: I will follow up with questions related to what Senator Campbell was raising. You said that NWAC has essentially been excluded from the process. You were considering that there should be a national advisory council that would come from your organization, I suppose, as well as a youth council.

Ms. Corbiere Lavell: We would assist with that, yes.

Senator Dyck: How do you see these groups interacting with the TRC, or how would they interact with other bodies that are part of the process?

Ms. Dumont-Smith: In the paper, we do come up with some solutions for that. We have not been included, and that is a shut door now because the agreement has been negotiated; it is a done deal. However, things will be opening up as a result of the TRC, and there will be the need for the development of healing programs. There will be the matter of trying to bring as many women as possible to speak to the TRC, and a special outreach must be done to bring as many women to the table to speak about their experiences as well. We feel that our provincial-territorial member associations within each province know what the women of their particular region want and the cultural practices, and how they should be included in that process.

It would be more to really ensure that our women are heard, and we are not sure if that is happening right now. We have no way of knowing because there is no communication to and fro.

We do see that the process was faulty that we were not involved at the beginning when all of this was developing. However, we do see a role whereby we can improve not only the TRC but also the commemorative things that will be happening after. Therefore, we believe that we should have our place there as well, being that we are 52 per cent of the population and being that Aboriginal women have experience in residential schools, and the sequelae of

Bon nombre des membres de nos communautés, tant des hommes que des femmes, ont participé au processus de la convention, mais seul un règlement monétaire leur a été offert. Cela a été le cas un peu partout au Canada. Par contre, en ce qui concerne le processus de suivi, on nage en pleine incertitude. Rien n'est fait à cet égard, et nous aimerions collaborer avec le gouvernement pour déterminer ce que nous pouvons faire à ce sujet. Nous avons pris le temps de nous pencher sur la question, nous avons rédigé deux documents qui en témoignent, et nous sommes prêts pour la suite des choses.

Le sénateur Campbell : Ces documents m'intéressent beaucoup, et je veux les consulter. À mes yeux, il est évident que les femmes autochtones doivent participer à ce processus. Les femmes autochtones ont été aussi touchées par ce qui s'est passé que les hommes et les enfants autochtones. Je constate que personne ne parle au nom des femmes autochtones, point à la ligne.

Mme Corbiere Lavell : Vous avez absolument raison.

Le sénateur Dyck : Je vais poursuivre dans la même veine que le sénateur Campbell. Vous avez dit que, pour l'essentiel, l'AFAC avait été exclue du processus. Selon vous, un conseil consultatif national — qui émanerait de votre organisation, je suppose — et un conseil des jeunes devraient être créés.

Mme Corbiere Lavell : Nous contribuerions à cela, oui.

Le sénateur Dyck : À votre avis, de quelle nature serait l'interaction entre ces groupes et la CTR ou avec d'autres organismes faisant partie du processus?

Mme Dumont-Smith : Dans notre document, nous fournissons quelques solutions à cet égard. On ne nous a pas invitées à faire partie du processus, et on ne peut pas nous y intégrer à ce moment-ci puisqu'une entente a été conclue — la convention est une affaire réglée. Cependant, la CTR ouvrira des possibilités, et il faudra élaborer des programmes de guérison. Il faudra tenter d'amener le plus grand nombre de femmes possible à se présenter devant la CTR, et, en outre, nous devons mener une campagne spéciale de sensibilisation pour faire en sorte qu'un grand nombre de femmes témoignent de leur expérience devant la CTR. D'après nous, nos filiales de chaque province et territoire savent ce que veulent les femmes de leur région et connaissent leurs pratiques culturelles, et elles savent de quelle manière ces femmes devraient être intégrées au processus.

Il faudrait en faire davantage pour s'assurer que les femmes autochtones sont entendues, et nous ne sommes pas certaines que c'est ce qui est en train de se produire. Nous n'avons aucune façon de le savoir, car il n'y a aucun échange entre les parties.

Nous constatons que le processus était vicié dès le départ du fait que nous n'avons pas été invitées à y participer au moment où tout cela prenait forme. Cependant, nous constatons que nous pouvons jouer un rôle et ainsi améliorer non seulement l'aspect de la convention concernant la CTR, mais également l'aspect touchant les activités de commémoration qui auront lieu par la suite. Nous estimons donc avoir notre place au sein du processus, vu que nous

being a residential school survivor is quite different from the male population. We have spelled out many different ways for women's involvement in the documents that we have produced.

The Chair: Was NWAC not consulted when the agreement was being drafted or discussed at government levels?

Ms. Dumont-Smith: From what I read, NWAC was not one of the parties. The parties included Inuit Tapiriit Kanatami, Assembly of First Nations, the four churches, different Inuit groups and, of course, the government; but the Native Women's Association of Canada was never a party per se. No, they were not consulted when the IRSSA was designed.

The Chair: That is strange.

Ms. Corbiere Lavell: I would like to add further to Senator Campbell's question. It is really to our dismay that we were put through that whole exclusion. As you know, many of our women lost those parenting skills, lost the ability to pass on our traditional knowledge, our way of bringing up our children with love and compassion, teaching our children the language and all those values that are required to be a strong, independent person.

Since that has happened, these women are not able to have anyone advocate for them, assist them in any of their ideas that would help them on this healing process — not only to heal themselves, as I said, but also to follow through.

In our culture, women are the focal point within our communities. We are the centre. From the women flow the future generations. We are the heart of our community. If the hearts of our women, that knowledge, has been destroyed, then our future does not look very good.

We desperately need to do something to provide that healing and the reconciliation process that is necessary. Right now we are looking at what positive processes we can initiate to help these women so that they can be strong within their traditional roles again. We hope we can achieve that.

Senator Sibbeston: I appreciate that you have said in some respects that you were not involved. What do you think, as NWAC, you could have provided if you had been involved? What could you have brought to the table that is not there now?

On the one hand, one can say that much has been done. We have the federal government recognizing that they had done wrong. They have apologized, and they have a number of things in place. Money has been paid for common experiences, and a

représentons 52 p. 100 de la population autochtone, que les femmes autochtones ont vécu l'expérience des pensionnats et que les séqueles que présentent les survivantes des pensionnats sont assez différentes de celles que présentent les survivants. Dans les documents que nous avons produits, nous exposons une kyrielle de formes que pourrait prendre la participation des femmes.

Le président : L'AFAC n'a-t-elle pas été consultée au moment de l'ébauche de la convention ou durant les discussions avec le gouvernement?

Mme Dumont-Smith : D'après ce que j'ai lu, l'AFAC n'était pas partie à ces négociations. L'Inuit Tapiriit Kanatami, l'Assemblée des Premières Nations, les quatre églises, divers groupes inuits et, bien sûr, le gouvernement y ont participé, mais pas l'Association des femmes autochtones du Canada, laquelle n'a jamais été une partie en tant que telle. Non, l'AFAC n'a pas été consultée au moment de l'élaboration de la CRRPI.

Le président : C'est étrange.

Mme Corbiere Lavell : Il y a quelque chose que j'aimerais ajouter pour répondre à la question du sénateur Campbell. Nous avons été vraiment consternées d'avoir été ainsi exclues. Comme vous le savez, bon nombre de femmes autochtones ont perdu leurs compétences parentales, la capacité de transmettre nos connaissances traditionnelles, notre façon d'élever nos enfants avec amour et compassion et de leur transmettre notre langue et toutes ces valeurs que l'on doit posséder pour être une personne forte et indépendante.

Depuis que cela s'est produit, ces femmes sont incapables de trouver quelqu'un qui plaiderait en leur faveur et qui les aiderait à concrétiser l'une ou l'autre de leurs idées qui contribueraient au processus de guérison — et, comme je l'ai dit plus tôt, qui les aiderait non seulement durant le processus de guérison, mais également au-delà.

Dans la culture autochtone, les femmes représentent le pivot de la communauté — elles en sont l'élément central. Les générations futures sortent du ventre des femmes. Les femmes sont le cœur de nos communautés. Si l'on anéantit le savoir des femmes, c'est-à-dire leur cœur, notre avenir ne sera pas très reluisant.

Nous devons absolument faire quelque chose pour procurer au processus de guérison et de réconciliation tout ce dont il a besoin. À l'heure actuelle, nous nous penchons sur les processus positifs que nous pouvons mettre en branle pour aider ces femmes et faire en sorte qu'elles retrouvent leur force et recommencent à jouer leurs rôles traditionnels. Nous espérons y arriver.

Le sénateur Sibbeston : Je constate que vous avez affirmé qu'à certains égards, vous n'avez pas été consultées. Selon vous, quelle aurait été la contribution de l'AFAC si elle avait été invitée à participer aux négociations? Qu'aurait-elle pu proposer et que l'on ne retrouve pas dans la Convention à l'heure actuelle?

D'aucuns pourraient soutenir que bon nombre de choses ont été accomplies. Le gouvernement fédéral a reconnu avoir mal agi. Il a présenté ses excuses, et a pris un certain nombre de mesures. Le Paiement d'expérience commune a été instauré, et un processus

process is in place for those who have been assaulted in any way or hurt in any way, so that process is ongoing. The TRC is running, so one can say that much has happened.

I am curious to know what you could have brought to the table or what you could have done to improve the present system.

Ms. Corbiere Lavell: When we look at what was happening and the impact of the residential school system, as I said in my presentation, we recognize and have noted that many good things have taken place. However, at the same time, more needs to be done. All we have to do is look at the violence within our communities and what is taking place, what is being initiated to stop that violence.

The violence within our communities has been directly related to the loss of our traditional values, the respect that we had for each other within our communities, the respect of men and women for each other to recognize our traditional roles. Once that has been taken away, the respect is no longer there.

Then we bump up against all the other elements that are out there that lead to abuses, and from those abuses — whether it is alcohol or other abuses — we get the devastation of the person, and then the violence erupts. That then has an impact on the children and the young women who feel that they are dealing with that violence in their homes.

We also have done that study. Young women who have been subjected to abuse within their homes and their communities flee from those environments; they go into the cities. However, it is not any better there because of lack of resources, skills and education. Being at the bottom end of the poverty scale, they get into prostitution, and then we see all those numbers.

We have over 600 missing and murdered Aboriginal women now; that has been documented. Probably, there are many more. We are the only national Aboriginal organization that has brought this to the forefront.

We are trying to do something about it. We have just submitted a proposal to the government. We appreciate that we have been given the first five years of our research into all this, which gave us all those numbers. However, at the same time, now we are ready to move forward.

We would like to put some of what we have learned into action, and we have a proposal that we have submitted. We would really like to have that implemented. It has been difficult to take that next step, but that would be one part of dealing with some of

a été mis en place pour ce qui est des personnes qui ont été agressées ou blessées d'une manière ou d'une autre. On peut donc dire que le processus est en cours. La CTR mène ses activités. Par conséquent, il est possible d'affirmer que beaucoup de choses ont été accomplies.

J'aimerais beaucoup savoir quelle aurait été votre contribution aux négociations, ou en quoi votre présence aurait fait en sorte que le système qui aurait été mis en place serait meilleur que celui dont nous disposons actuellement.

Mme Corbiere Lavell : Comme je l'ai dit durant mon exposé, lorsqu'on examine ce qui s'est passé et les répercussions du système des pensionnats, nous reconnaissons et constatons que de nombreuses choses positives ont été accomplies. En revanche, il reste beaucoup de choses à faire. Il n'y a qu'à penser à la violence qui règne dans nos communautés et à ce que l'on fait, ce que l'on a commencé à faire pour y mettre fin.

La violence qui sévit dans nos communautés découle directement de la perte de nos valeurs traditionnelles, de la perte du respect que nous éprouvions les uns envers les autres au sein de nos communautés et de la perte du respect mutuel qu'éprouvaient les hommes et les femmes à l'égard des rôles traditionnels qui incombaient à chaque groupe. Lorsque les valeurs traditionnelles disparaissent, le respect disparaît lui aussi.

Nous nous heurtons ensuite à tous ces autres éléments qui sont à l'origine de problèmes comme la consommation d'alcool ou d'autres types de problèmes. Ceux-ci anéantissent les individus, ce qui ouvre la voie à la violence. Au bout du compte, ce sont les jeunes femmes et les enfants qui subissent les répercussions de cette violence avec laquelle ils doivent composer à la maison.

Nous avons également mené une étude à ce sujet. Les jeunes femmes qui ont été victimes d'actes de violence dans leur maison ou au sein de leur communauté fuient ces environnements — elles se réfugient dans les villes. Toutefois, leur sort en milieu urbain n'est guère plus reluisant parce qu'elles n'ont aucune ressource, aucune compétence ni aucune scolarité. Comme elles se retrouvent tout en bas de l'échelle de la pauvreté, elles s'en remettent à la prostitution, d'où toutes ces statistiques.

Selon les données actuelles, plus de 600 femmes autochtones sont portées disparues ou ont été assassinées — cela a été attesté. En réalité, ce nombre est probablement beaucoup plus élevé. Nous sommes la seule organisation autochtone nationale à avoir porté ce fait au grand jour.

Nous tentons de faire quelque chose pour remédier à la situation. Nous venons tout juste de soumettre une proposition au gouvernement. Nous nous réjouissons d'avoir pu consacrer les cinq premières années de notre recherche à ce sujet, et d'avoir pu recueillir tous ces chiffres. Cependant, à présent, nous sommes prêts à aller de l'avant.

Nous aimerions mettre en pratique certaines des leçons que nous avons tirées, et nous avons soumis une proposition à cet égard. Nous aimerions vraiment que nos recommandations soient mises en œuvre. Cette étape a été difficile à franchir, mais cela fait partie

those issues — what has not happened. Many things could be done with our women, with our elders, those keepers of our knowledge, such as the restoration of language.

Our women are still there. They want to assist in this process. It is just a matter of finding them and bringing them out, telling their stories.

Senator Sibbeston: I had the good fortune a number of weeks ago of being in a number of First Nations communities. Our committee went on a fact-finding mission to Saskatchewan and Alberta. We went to the Onion Lake Cree Nation reserve, where the band has an immersion Cree program. We were given a chance to see the school, the children and the classes. I could not help but think of the love, the cuddling that these kids were given.

I was in residential school, and there was no such thing as ever being cuddled by a sister. You can imagine a Grey Nun sister with her uniform, and she also has type of protective headpiece. They were dressed and designed to be apart from society, in a sense.

When I saw these children being loved and cuddled, being spoken to in their native language, I thought how lucky it was that these children will grow up to be very strong, healthy and vibrant in their language. That is what we were denied in residential school, and this is what this is all about.

I have no doubt that the role of women — the mother language, teaching the children, the love, the cuddling and all those pretty well humanly essential things — was not there. I agree with you and wonder if something is missing because it was mostly handled by men.

I do not doubt that if you were at the table, the women could have provided something to the whole process, and it would have been a gentler, more motherly process than what we have. I agree with you that women could have added something substantial to the process, if nothing else but to make people aware of what I just talked about — the essence of being cuddled that was never provided by sisters. That is my feeling on the subject. I agree with you.

Also then, what do you need to do to be more noticeable? What do women have to do so that the government and our society recognize women and their role? It just seems you are being shunned and put out. What do you need to do?

de la solution à quelques-uns de ces problèmes — je parle ici de tout ce qui n'a pas été fait. De nombreuses mesures visant nos femmes et nos aînés — les gardiens de notre savoir — pourraient être prises, par exemple pour faire revivre notre langue.

Les femmes sont toujours là. Elles veulent contribuer au processus. Il s'agit simplement de les trouver, de les sortir de leur isolement et de les amener à raconter leur histoire.

Le sénateur Sibbeston : Il y a quelques semaines, j'ai eu le grand privilège de me rendre dans un certain nombre de communautés des Premières nations. Le comité s'est rendu en Saskatchewan et en Alberta pour recueillir des renseignements. Dans le cadre de cette mission, nous nous sommes rendues dans la réserve de la nation crie d'Onion Lake, où le conseil de bande a mis en place un programme d'immersion en langue crie. Nous avons eu l'occasion de visiter l'école, de rencontrer les enfants et d'assister aux cours. Je n'ai pas pu faire autrement que constater l'amour et l'affection que ces enfants reçoivent.

J'ai été pensionnaire, et je n'ai jamais vu une sœur cajoler un élève. Vous vous rappellerez sûrement les Sœurs grises — elles portaient un uniforme, ainsi qu'une espèce de chapeau qui leur protégeait la tête. Dans une certaine mesure, l'uniforme qu'elles portaient et la formation qu'elles avaient reçue étaient conçus pour les isoler de la société.

En regardant ces enfants recevoir de l'amour et être cajolés, en voyant qu'on leur parlait dans leur langue maternelle, je me suis dit que ces enfants étaient extrêmement chanceux, et que, lorsqu'ils seraient grands, ils seraient forts, en santé et débordants de vitalité, et qu'ils parleraient leur langue traditionnelle. Voilà la véritable raison d'être de l'école, et c'est ce que nous n'avons pas obtenu dans les pensionnats que nous avons fréquentés.

Pour moi, il ne fait aucun doute que le rôle des femmes — la transmission de la langue maternelle, l'enseignement aux enfants, le fait de leur donner de l'amour et de les cajoler et toutes ces autres choses pour le moins essentielles aux êtres humains — n'a pas été pris en compte. Je suis d'accord avec vous là-dessus, et je me demande s'il manque quelque chose, car cela était généralement pris en charge par les hommes.

À mon avis, il est indubitable que, si les femmes allaient être présentes à la table de négociations, elles auraient pu contribuer à l'ensemble du processus, lequel aurait été plus délicat, plus maternel que celui dont nous disposons. Je suis d'accord avec vous pour dire que les femmes auraient pu apporter une contribution substantielle au processus, même si cette contribution s'était limitée au fait de sensibiliser les gens à ce dont je viens juste de parler — le caractère essentiel de l'affection, cette affection que les sœurs ne nous ont jamais donnée. C'est mon opinion à ce sujet. Je suis d'accord avec vous.

Alors, que devez-vous faire pour attirer davantage l'attention? Que doivent faire les femmes pour que le gouvernement et notre société reconnaissent leur importance et prennent conscience de leur rôle? Il semble simplement qu'on évite les femmes et qu'on les laisse de côté. Que devez-vous faire?

Ms. Corbiere Lavell: I believe I mentioned part of it. One very strong aspect that we would like to recommend is that we be given the opportunity to bring back our traditional role as decision makers, as members of our community able to speak out and take action. We have been excluded so far. That is just because of the attitude and the process that has been put into place.

I am sure, as you said, had women been there negotiating, there would have been all those other aspects — that sensitivity, that long-term compassion for future generations. That would have been part of the process because that has been our role and will continue to be our role. Right now, we are struggling to regain our voices within our communities so that we can be heard. We are doing our best to bring this forth to everyone. If it happens that we regain our traditional role, only good can come of it, in my opinion.

Senator Demers: I really liked the question that Senator Campbell asked. I saw him frowning because you obviously could not give him an answer. I feel badly for you. I am not saying you were not trying to give an answer.

This is 2010. Do you want the government to take charge of putting women in charge? Will there be a time when women will have to stand up and say that they will not take it anymore? I have been on the committee this last year, and I have seen some strong Aboriginal women come before us. You could see they were strong.

It is unacceptable. A member of my family is a police officer who recently returned after four months. I guess they have to come back and take a couple months off. Given the things that went on up there, you would not think we are in 2010.

Your question was great, Senator. You have to have a woman or women in your group to be able to defend your rights. If we were in 1940, it might be different; but this is 2010. It is sad what I am hearing tonight; and I have been at many meetings.

Are you saying to the chair that you want the government to put a woman or two in charge? You have to have a woman speaking for you because I know not many men out there — and I am not saying that there are none — will defend women because a great deal of abuse is happening.

Ms. Corbiere Lavell: Exactly. I know many of our women are strong, as you say, and will gladly assume that responsibility because part of our role is to protect and care for our children, families and communities.

Mme Corbiere Lavell : Je crois avoir déjà répondu partiellement à votre question. L'une des recommandations très importantes que nous aimerions formuler, c'est de nous offrir la possibilité de recouvrer notre rôle traditionnel de décideuses, notre rôle de membres de la collectivité capables de s'exprimer et d'agir. À ce jour, il s'agit d'une chose dont nous avons été privées, simplement en raison du processus qui a été mis en place et de l'attitude qui est à l'origine de sa création.

Je suis certaine que, comme vous l'avez dit, la présence des femmes à la table de négociations aurait fait en sorte que tous ces autres aspects — la sensibilité, la compassion à long terme pour les générations futures — auraient été pris en considération. Ces aspects auraient été pris en compte puisqu'ils sont liés au rôle que nous jouons et continueront de l'être. À l'heure actuelle, nous avons de la difficulté à récupérer notre droit de parole au sein de nos communautés, et donc à nous faire entendre. Nous faisons tout notre possible pour que tout le monde entende ce que nous avons à dire. À mon avis, le recouvrement de notre rôle traditionnel ne peut donner que de bonnes choses.

Le sénateur Demers : J'ai beaucoup apprécié la question du sénateur Campbell. Je l'ai vu froncer les sourcils parce que, de toute évidence, vous étiez incapable de lui répondre. Je suis désolé pour vous. Je ne suis pas en train de vous dire que vous n'avez pas essayé de répondre à la question.

Nous sommes en 2010. Est-ce que vous vous attendez à ce que le gouvernement prenne la responsabilité de faire en sorte que les femmes assument des responsabilités? Viendra-t-il un temps où les femmes tiendront tête aux hommes et leur diront qu'elles n'accepteront plus ce qu'on leur fait subir? Je faisais partie du comité l'an dernier, et j'ai eu l'occasion d'assister au témoignage de quelques fortes femmes autochtones. Il était évident que ces femmes étaient fortes.

Cela est inadmissible. Un membre de ma famille est policier. Il a récemment recommencé à travailler après un arrêt de quatre mois. J'imagine que les policiers doivent prendre deux ou trois mois de congé de temps à autre. Si l'on considère ce qui s'est passé, il est difficile de croire que nous sommes en 2010.

Votre question était excellente, sénateur. Pour que les femmes puissent défendre leurs droits, il faut qu'au moins une femme fasse partie de l'organisation. Si nous étions en 1940, les choses seraient peut-être différentes, mais nous sommes en 2010. Ce que j'entends ce soir est triste, et ce n'est pas la première réunion à laquelle j'assiste.

Êtes-vous en train de dire au président du comité que vous voulez que le gouvernement place une ou deux femmes à un poste de responsabilité? Il faut qu'une femme parle en votre nom, car je sais qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes là-bas — je ne dis pas qu'il n'y en a pas — qui défendront les femmes en raison de la grande quantité d'actes de violence qui sont posés.

Mme Corbiere Lavell : Tout à fait. Je sais que bon nombre de nos femmes sont fortes, comme vous l'avez dit, et je serai ravie d'assumer cette responsabilité puisque le fait de protéger nos enfants, nos familles et nos communautés et de prendre soin d'eux fait partie de notre rôle.

At the same time, when they begin that very struggle you are talking about, they have to approach others, mostly men, at government levels who make those decisions. I do not know if we can honestly say that women within the broader Canadian society are able to achieve their voices and goals, as I understand it. Being an Aboriginal woman, I am on the outside looking in. I also see a lot of the frustration of non-Aboriginal Canadian women who try to have their concerns and voices heard. It is an ongoing struggle, understandably. We are trying to promote and bring back gender balance. That is what we are saying in these papers that I have with me. All we need to do is begin the implementation process.

Senator Patterson: The settlement agreement is done, as you said, and we are near the end of the first year of the TRC. Have you approached the TRC with this idea of an Aboriginal women's advisory council and an Aboriginal youth advisory council?

Ms. Dumont-Smith: To my knowledge, NWAC has not done that. Actually, the funds for the development of the two papers were to be presented to Indian and Northern Affairs Canada, INAC, and then to the TRC. No follow-up has happened since these two papers were presented, one, I believe, in 2009 and the other in March 2010. No, no follow-ups have happened that I know of since these two papers were presented.

They map out very well how NWAC could become involved, even though the settlement agreement, as I mentioned earlier, was complete. It mentions how we can become involved in future processes. That is where it stands. Ms. Corbiere Lavell made a presentation at the first TRC event in Winnipeg during the summer. When NWAC is invited, of course we will be there, but that is where it stopped.

Senator Patterson: I know that the Inuit had felt left out of the TRC process. An arrangement was made with the TRC to have a subcommittee to advise the TRC. That was established. Perhaps Aboriginal women could be involved in a similar way because they still have some four years left to do their work. Would that be welcome?

Ms. Corbiere Lavell: That is precisely what we are recommending in our presentation. I could go over it again. You have said it exactly. NWAC advocates the inauguration of an Aboriginal women's advisory council as a significant step toward ensuring the experiences, needs and concerns of Aboriginal women and subsequently families and children in the future. We would strongly recommend that this step be taken.

Cela dit, lorsqu'elles entreprennent cette lutte dont vous parlez, elles doivent s'adresser aux membres du gouvernement — généralement des hommes — qui prennent ces décisions. J'ignore si l'on peut dire en toute honnêteté que les femmes dans la société canadienne au sens large sont capables de faire entendre leur voix et d'atteindre leurs buts, d'après ce que je crois comprendre. Comme je suis une femme autochtone, il s'agit de l'impression de quelqu'un qui voit les choses de l'extérieur. En outre, je constate beaucoup de frustration chez les femmes non autochtones qui tentent de s'exprimer et de faire entendre leurs préoccupations. Bien entendu, il s'agit d'une lutte permanente. Nous tentons de promouvoir et de rétablir l'équilibre entre les sexes. C'est ce que nous disons dans ces documents que j'ai apportés. Tout ce que nous devons faire, c'est lancer le processus de mise en œuvre.

Le sénateur Patterson : La convention de règlement a été conclue, comme vous l'avez dit, et la CTR terminera bientôt sa première année d'activités. Avez-vous fait part à la CTR de votre idée de créer un conseil consultatif des femmes autochtones et un conseil consultatif des jeunes Autochtones?

Mme Dumont-Smith : À ma connaissance, l'AFAC ne l'a pas fait. En réalité, la demande de fonds pour l'élaboration de nos deux documents a dû être présentée à Affaires indiennes et du Nord Canada, AINC, et ensuite à la CTR. Depuis la parution de ces deux documents — l'un en 2009, si je ne m'abuse, et l'autre, en mars 2010 —, aucun suivi n'a été effectué. Non, à ma connaissance, aucun suivi n'a été effectué depuis la parution de ces deux documents.

Ces documents expliquent très bien la manière dont l'AFAC pourrait participer au processus, même si, comme je l'ai indiqué plus tôt, la Convention de règlement avait déjà été conclue. Dans ces documents, nous mentionnons de quelle façon nous pourrions participer à d'autres processus dans l'avenir. Voilà ce qui en est. Mme Corbiere Lavell a présenté un exposé au cours de la première séance de la CTR à Winnipeg pendant l'été. Lorsqu'on l'invite à participer à une activité, l'AFAC accepte, bien évidemment, mais il s'agit de la seule invitation que nous avons reçue.

Le sénateur Patterson : Je sais que les Inuits se sont sentis exclus du processus de la CTR. Ils ont conclu une entente avec la CTR en vue de la création d'un sous-comité chargé de conseiller la CTR. Ce sous-comité a été établi. Les femmes autochtones pourraient peut-être suivre les traces des Inuits afin de participer à la CTR, laquelle a encore quatre années de travail devant elle. Seriez-vous favorable à une participation de ce genre?

Mme Corbiere Lavell : C'est précisément ce que nous avons recommandé durant notre exposé. Je pourrais vous relire le passage. Vous avez mis le doigt dessus. L'AFAC milite pour l'instauration d'un conseil consultatif des femmes autochtones, lequel constituerait une étape importante du processus nous permettant de nous assurer que les expériences, les besoins et les préoccupations des femmes autochtones, et, par conséquent, ceux de leur famille et de leurs enfants, seront pris en considération dans l'avenir. Nous recommandons fermement que cette mesure soit prise.

Senator Stewart Olsen: I was thinking along the same lines as Senator Patterson in that I do not understand why the TRC has not placed more weight on the women. They themselves said in the presentation they made to us that there is a significant difference and that women bore the brunt of the residential schools. That would be the family association. I would be very supportive of not only the advisory council, which would be great, but also an actual subcommittee to the TRC, which might carry more weight. Would you look at that and bring your views to the TRC in that way?

Ms. Corbiere Lavell: We would definitely be prepared to do that as soon as possible. Certainly, you would know the difference that would make. By all means, we would appreciate that opportunity for a subcommittee.

Senator Stewart Olsen: I am very much in favour of your youth advisory council as well. I would like to see us move forward on those two issues. Thank you very much.

Senator Poirier: We must be leading to some conclusion because we are all thinking along the same lines. The questions I wrote are the same as those of other senators.

Have you put your proposal to the TRC or to the government?

Ms. Corbiere Lavell: I understand that it was commissioned by the TRC and was presented back to them and to the government as well.

Senator Poirier: I thought you told me you had a proposal in place. Did I misunderstand you? I believe it is a proposal to set up a women's advisory council and a youth advisory council. Have you proposed that to anyone at this point?

Ms. Dumont-Smith: That is the presentation we are making tonight. No, we have not.

Senator Poirier: That has not been presented to the TRC or government or to anyone at this point?

Ms. Dumont-Smith: No, it has not.

Senator Poirier: In 2008, you were excluded from the process. I know you have done much research and work since that time in educating yourselves and making yourselves ready for where you are today. Do you feel that today you would be ready to approach something like this, present it to the TRC and ask them about you being a part of this process from here to the end? Are you more ready now than you were in 2008?

Le sénateur Stewart Olsen : Je suis assez d'accord avec le sénateur Patterson, dans la mesure où je ne comprends pas pourquoi la CTR n'a pas accordé plus d'importance aux femmes. Les représentants de la CTR qui ont présenté un exposé devant le comité ont eux-mêmes affirmé que la situation des femmes était considérablement différente, et que c'est elles qui ont fait les frais des pensionnats autochtones. C'est en ce sens que les familles sont mêlées à tout cela. Je serais très favorable à la création non seulement d'un conseil consultatif, ce qui serait merveilleux, mais également d'un véritable sous-comité au sein de la CTR, lequel aurait plus de poids qu'un conseil consultatif externe. Allez-vous vous pencher sur cette question et présenter des idées de ce genre à la CTR?

Mme Corbiere Lavell : Nous serions tout à fait prêtes à le faire dès que possible. Vous n'ignorez certainement pas que cela pourrait changer bien des choses. Bien évidemment, nous accueillerions favorablement la possibilité de constituer un sous-comité.

Le sénateur Stewart Olsen : Je suis très favorable à votre idée de créer un conseil consultatif des jeunes. J'aimerais que nous allions de l'avant avec ces deux questions. Merci beaucoup.

Le sénateur Poirier : Je crois que nous sommes sur le point d'en arriver à une conclusion, car nous pensons tous plus ou moins de la même façon. Les questions que j'avais préparées sont semblables à celles des autres sénateurs.

Avez-vous présenté votre recommandation à la CTR ou au gouvernement?

Mme Corbiere Lavell : Je crois comprendre que la CTR nous a demandé de le faire, et que la recommandation lui a de nouveau été présentée, de même qu'au gouvernement.

Le sénateur Poirier : Je croyais que vous m'aviez dit que vous aviez élaboré une recommandation. Vous ai-je mal compris? Je crois qu'il s'agit d'une recommandation relative à la création d'un conseil consultatif des femmes et d'un conseil consultatif des jeunes. À ce moment-ci, avez-vous soumis ces recommandations à quiconque?

Mme Dumont-Smith : Il s'agit de l'exposé que nous avons présenté ce soir. Non, nous ne l'avons pas fait.

Le sénateur Poirier : Vous n'avez pas présenté votre recommandation à la CTR, au gouvernement ou à qui que ce soit d'autre à ce moment-ci?

Mme Dumont-Smith : Non, nous ne l'avons pas fait.

Le sénateur Poirier : En 2008, on vous a exclues du processus. Je sais que, depuis ce temps, vous avez fait beaucoup de recherches et de travaux, que vous avez acquis des connaissances et que vous vous êtes préparées pour en arriver là où vous êtes aujourd'hui. Avez-vous l'impression qu'à ce moment-ci, vous seriez prêtes à faire quelque chose du genre, c'est-à-dire à présenter vos recommandations à la CTR et à lui demander de vous intégrer au processus dès maintenant et jusqu'à sa fin? Êtes-vous plus prêtes aujourd'hui que vous ne l'étiez en 2008?

Ms. Corbiere Lavell: Yes, I suppose we are, in that we have been able to do the research and the study and the community involvement, getting advice from the women in our communities. We have done all that work, so we are much more prepared.

We would have been prepared in 2008 had we been invited. We have all gone through that experience. My mother was in residential school. We have all felt the impact of it.

Senator Poirier: Your presentation tonight with the recommendation of putting together the women's advisory council or the youth advisory council, or whether we go with this subcommittee, is this something you plan on presenting also to the TRC in the near future?

Ms. Dumont-Smith: It is possible that we will communicate with them. We have not been approached, so it would be up to us to approach them and offer our advice and suggestions. Once that work was completed in 2009 and the second project in 2010, there has not been any movement back and forth with any part of the IRSSA, with the exception that Ms. Corbiere Lavell was invited to speak at the first national event in July in Winnipeg. That was it.

Senator Poirier: I have learned, as a woman in politics, if I sit and wait for something, often nothing happens. In your situation, I would be proactive. You are willing to go, and you have some good ideas. I would be proactive and be knocking on their door.

Ms. Corbiere Lavell: I thoroughly agree with you. We do have good communication with Honourable Justice Murray Sinclair, and we have an open dialogue. There have been many things to do. I am sure he is busy. We are dealing with other relevant issues right now as Aboriginal women, with legislation. This is something that perhaps we just put aside, but it is something we want to move forward on right now. Thank you for the suggestion.

Senator Dyck: On the papers or projects that you submitted to INAC about the TRC, I am wondering whether you can recommend that this committee intervene on your behalf and that we ask why they have not responded. Your first report was in 2008, and you have one in 2010. What is the reaction, the response, and what will they do?

Ms. Corbiere Lavell: As the Native Women's Association of Canada, we would appreciate your support and intercession on our behalf. We would very much like to move forward on that. Thank you, Senator Dyck, for bringing that up.

Mme Corbiere Lavell : Oui, j'imagine que c'est le cas, dans la mesure où nous avons été en mesure de mener des recherches et des études et d'intervenir dans la communauté, et ainsi de recevoir des conseils des femmes qui font partie de nos communautés. Nous avons fait tout ce travail, et nous sommes donc à présent beaucoup mieux préparées que nous ne l'étions.

Si l'on nous avait invitées à participer au processus en 2008, nous aurions été prêtes à le faire. Nous avons toutes été touchées par l'expérience des pensionnats autochtones. Ma mère a fréquenté un tel pensionnat. Ces expériences ont eu des répercussions sur tout le monde.

Le sénateur Poirier : Est-ce que vous prévoyez présenter dans un avenir rapproché à la CTR les recommandations dont il a été question durant votre exposé d'aujourd'hui, à savoir la création d'un conseil consultatif des femmes, d'un conseil consultatif des jeunes ou bien d'un sous-comité?

Mme Dumont-Smith : Il est possible que nous communiquions avec la CTR. La CTR n'est pas entrée en contact avec nous, et, par conséquent, j'imagine qu'il nous revient de nous adresser à elle et de lui fournir nos conseils et nos suggestions. Lorsque nous avons terminé notre premier projet en 2009 et notre deuxième en 2010, nous n'avons pas communiqué avec un quelconque représentant de la CRRPI, et personne n'a communiqué avec nous, hormis le fait que Mme Corbiere Lavell a été invitée à prendre la parole durant le premier événement national qui a eu lieu en juillet à Winnipeg. C'est tout.

Le sénateur Poirier : En tant que politicienne, j'ai appris que souvent, si je reste assise et que j'attends, rien ne se passe. Si j'étais à votre place, je prendrais des initiatives. Vous voulez jouer un rôle, et vous avez quelques bonnes idées. À votre place, je prendrais les devants et j'irais frapper à la porte des responsables.

Mme Corbiere Lavell : Je suis entièrement d'accord avec vous. Nous avons de bonnes relations avec l'honorable juge Murray Sinclair, avec lequel nous entretenons un dialogue ouvert. Il y a eu de nombreuses choses à faire. Je suis certaine qu'il est occupé. En ce moment même, nous nous occupons d'autres questions pertinentes touchant les femmes autochtones, notamment des mesures législatives. Nous avons peut-être simplement mis de côté la question dont nous parlons aujourd'hui, mais à l'heure actuelle, nous voulons faire avancer les choses à cet égard. Merci de votre suggestion.

Le sénateur Dyck : Pour ce qui est des documents ou des projets que vous avez soumis à AINC en ce qui a trait à la CTR, je me demandais si vous pouviez recommander que le comité intervienne pour votre compte et pose la question de savoir pourquoi on n'a pas donné suite à vos rapports. Le premier a été présenté en 2008, et le deuxième, en 2010. Quelle a été la réaction à ces rapports, et qu'entend-on faire pour y donner suite?

Mme Corbiere Lavell : L'Association des femmes autochtones du Canada vous saurait gré de l'appuyer et d'intercéder en sa faveur. Nous aimerions beaucoup faire des progrès sur cette question. Merci, sénateur Dyck, d'avoir mentionné cela.

Senator Raine: I feel a little at a loss because I do not really know what was in your proposals in 2008 and 2010. Will you give us copies of those?

Ms. Corbiere Lavell: Yes.

Senator Raine: We will have to have them translated and distributed.

Ms. Corbiere Lavell: I was informed that that has to be done first, but they are available.

Senator Raine: I am sure we would all welcome the opportunity to look at those.

Could you explain to me and maybe some others how NWAC is structured? Do you have affiliated women in all the First Nations across Canada? Are you set up provincially or by First Nation? How is it structured?

Ms. Corbiere Lavell: Due to the time, I skipped over that part in my presentation. NWAC consists of provincial and territorial members right across Canada. Each of our organizations are all Aboriginal women, and many have members who are First Nations, Metis or Inuit; as well, we have many who are non-status.

Many of our organizations at the provincial level do not restrict membership according to status or any criteria such as that. We have been advocating that we are all Aboriginal women, and we have our traditions that we would like to bring back, to recognize our roles within our communities. If we take those basic concepts, we have member organizations right across Canada.

We were formed in 1973, so we have been in existence for a fair length of time. We came together out of need in those early days in the 1970s because our voices were not being heard. The organizations at the time would not recognize a very basic concern: the right to our own identity within the Indian Act. It was just something that was not being considered at the time. This is how our Aboriginal women's organizations were founded and came into being.

Right now, we have very strong and prominent Aboriginal women's organizations right across Canada that are doing wonderful, tremendous work. This whole concern on stopping violence against women came out of the Ontario Native Women's Association in 1979. As women, we were not afraid to bring these issues to the forefront because something had to be done about them.

As a women's organization, we are not afraid to deal with these concerns and issues, and we are prepared to move forward.

Le sénateur Raine : Je suis un peu confuse puisque je ne connais pas vraiment les recommandations contenues dans vos rapports de 2008 et de 2010. Allez-vous nous fournir des copies de ces rapports?

Mme Corbiere Lavell : Oui.

Le sénateur Raine : Nous les ferons traduire et nous les diffuserons.

Mme Corbiere Lavell : On m'avait dit qu'il fallait les faire traduire avant de les présenter, mais ils sont disponibles.

Le sénateur Raine : Je suis certaine que tous les membres du comité seront très heureux d'avoir l'occasion d'examiner ces documents.

Pourriez-vous me fournir et peut-être fournir à d'autres personnes — des explications quant à la structure de l'AFAC? L'AFAC a-t-elle des filiales au sein de toutes les Premières nations du Canada? Est-elle constituée au titre d'une loi provinciale ou d'une loi des Premières nations? Quelle est sa structure?

Mme Corbiere Lavell : En raison des contraintes de temps, j'ai passé par-dessus la partie traitant de notre structure durant mon exposé. L'AFAC compte des membres dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Chaque organisation est composée exclusivement de femmes autochtones, et bon nombre de ces organisations comptent des membres des Premières nations, des Métisses ou des Inuites. En outre, de nombreux membres sont des Indiennes non inscrites.

Bon nombre de nos organisations provinciales n'imposent aucune restriction à l'adhésion en fonction du statut ou de quelque autre critère de ce genre. Au moment de plaider notre cause, nous avons fait valoir que nous étions toutes des femmes autochtones, que nous voulions remettre en valeur nos traditions et que l'on reconnaisse les rôles que nous jouons au sein de nos communautés. Selon ces concepts de base, nous pouvons affirmer que nous avons des organisations membres partout au Canada.

L'AFAC a été fondée en 1973 — elle existe donc depuis un bon moment. Si l'association a vu le jour, c'est que, dans les années 1970, nous étions incapables de nous faire entendre. Dans ce temps-là, les organisations refusaient de prendre en considération une préoccupation fondamentale, le droit à notre propre identité prévu sous le régime de la Loi sur les Indiens. Il s'agissait d'une chose qui n'était tout simplement pas prise en compte à cette époque. C'est dans un tel contexte que les organisations de femmes autochtones ont vu le jour.

À l'heure actuelle, il existe des organisations de femmes autochtones très fortes et bien en vue dans toutes les régions du Canada, et elles font un travail merveilleux, un travail remarquable. C'est l'Association des femmes autochtones de l'Ontario qui a soulevé pour la première fois, en 1979, toute cette question de la nécessité de mettre fin à la violence contre les femmes. En tant que femmes, nous n'avons pas eu peur d'amener ces questions à l'avant-plan, car il fallait faire quelque chose à leur sujet.

À titre d'organisation de femmes, nous ne craignons pas de nous pencher sur ces préoccupations et ces questions, et nous sommes prêtes à aller de l'avant.

Our ultimate goal is to bring back that balance with our traditions and our way of living within our communities. One of the first steps to enable us to do so would be to stop the violence and stop the imposition of an outside attitude within our communities. That would be one step. If we could do it through the TRC process, all the more power to our communities.

Ms. Dumont-Smith: In addition to the presidents or speakers of each province or territory, the board of directors has four elders, one representing each direction, as well as four youth to also represent each direction. That is the governing structure of the Native Women's Association of Canada.

Senator Raine: Do you communicate with your members directly at the national level, or do you go through the provinces?

Ms. Dumont-Smith: We go through the provinces. The presidents of the provincial or territorial member associations are elected by the women in their particular region.

Senator Raine: Could you tell us the total number of members that you have in all the provinces and territories?

Ms. Dumont-Smith: No. It would vary. We do not ask that from our provincial and territorial member presidents.

Ms. Corbiere Lavell: They represent the voices of Aboriginal women within our provincial and territorial organizations. They have their meetings and memberships, and they are organized to get representation from all regions, all aspects of their province or territory.

As Ms. Dumont-Smith pointed out, they have young women within the boards of their associations, as well as the elders. It is very inclusive, and they try to reach out to many of the women in the community without any restrictions, as I said. That is one of the key issues. We have had many successes.

I believe the restoration of our ability to remain part of our community came about because of the strength and the determination of our women. It was my court case that brought that to the attention of everyone. That was in 1970, when I challenged section 12(1)(b) of the Indian Act. Here we are now in 2010. We are now dealing with the challenge of getting recognition for our grandchildren. It is still the same idea, but it has been moved to a different generation. It is the same restriction that is being imposed on us. This is not something that we can accept because these are our people and these are our families. The young people are the future of our community.

Notre objectif ultime est de rétablir l'équilibre entre nos traditions et notre mode de vie au sein de nos communautés. À cette fin, l'une des premières choses à faire consisterait à mettre fin à la violence et à l'imposition d'un comportement extérieur au sein de nos collectivités. Il s'agirait là d'une première étape. Si nous parvenons à le faire grâce au processus de la CTR, nos communautés n'en ressortiront que plus puissantes.

Mme Dumont-Smith : En plus des présidentes ou des porte-parole de chaque organisation provinciale ou territoriale, chaque association membre comporte un conseil d'administration composé de quatre aînés représentant autant de directions, de même que quatre jeunes, qui représentent aussi chacun une direction. Voilà la structure de gouvernance de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Le sénateur Raine : L'organisation mère nationale s'adresse-t-elle directement à ses membres ou le fait-elle par le truchement des organisations provinciales?

Mme Dumont-Smith : Nous le faisons par l'entremise des organisations provinciales. Les présidentes des associations membres provinciales ou territoriales sont élues par les femmes de leur propre région.

Le sénateur Raine : Pouvez-vous nous indiquer le nombre total de membres de l'AFAC dans l'ensemble des provinces et territoires?

Mme Dumont-Smith : Non. Ce nombre varie. Nous ne demandons pas de renseignements à ce sujet aux présidentes des associations membres provinciales et territoriales.

Mme Corbiere Lavell : Elles sont les porte-parole des femmes autochtones qui font partie des organisations provinciales et territoriales. Ces associations tiennent leurs propres réunions et ont leur propre liste de membres, et chacune d'entre elles est organisée de façon à ce que toutes les régions de la province ou du territoire soient représentées en son sein.

Comme Mme Dumont-Smith l'a souligné, les conseils d'administration des associations membres sont composés de jeunes femmes et d'aînées. Ces associations sont très ouvertes, et elles tentent d'établir le contact avec une kyrielle de femmes de la collectivité, sans jamais exclure quiconque, comme je l'ai déjà dit. Il s'agit là de l'un des éléments essentiels. Nous avons de nombreuses réussites à notre actif.

J'estime que le rétablissement de notre capacité de demeurer une partie intégrante de notre communauté est attribuable à la force et à la détermination des femmes. Cela a été porté au grand jour lorsque je me suis retrouvée devant les tribunaux. En 1970, j'ai contesté l'alinéa 12(1)(b) de la Loi sur les Indiens devant les tribunaux. Nous sommes maintenant en 2010. Nous devons à présent relever le défi de faire en sorte que nos petits-enfants obtiennent leur reconnaissance. C'est toujours le même principe, mais appliqué à une nouvelle génération — il s'agit d'une restriction similaire à celle qui nous est imposée. Nous ne pouvons pas admettre cela, car nous parlons ici de nos gens, de nos familles. Les jeunes représentent l'avenir de notre communauté.

Senator Dallaire: My background is more international humanitarian affairs and also the Human Rights Committee, where representatives spoke to us about housing and the right to housing for Aboriginal women and your argument thereof.

In the context of this apology where the Prime Minister stated that the entire policy of assimilation implemented by the system is false and terrible, would you not want to see that the fundamental document of the Indian Act be amended to take out those terms so that it would start with something like “In order to give stronger guidance and authority to the Department of Indian Affairs,” and so on?

Ms. Corbiere Lavell: Did you say to give them stronger authority?

Senator Dallaire: Yes, to be able to be more effective in meeting whatever the requirements might be. We will get to that after.

Ms. Corbiere Lavell: What we are working on at NWAC as Aboriginal women is the right to determining the future of our own communities through our sovereign right that we have been guaranteed within our treaties. We were anticipating the declaration on the rights of indigenous people, which would have given us that right to determine who our members are. We are waiting for that. We look forward to that opportunity.

I know that our nations, and I speak specifically of the Anishinaabekwe in Northern Ontario, have done work, and they are right at the point where they are prepared to initiate a citizenship law known as —

[Ms. Corbiere-Lavell spoke in her native language.]

That means the law for those who belong. It would ensure that our communities would recognize our members and that it is not an outside government agency who would determine who our members are. Rather, our own communities would say, “Yes, we know that young person. That is their ancestor.” As long as they have one ancestor connected to that community, they would have a right to be recognized. As well, certain responsibilities go along with being a citizen within our nation as compared to any other nation that would be in a similar situation.

Senator Dallaire: I may not have been clear. I am talking about the opportunity to massively change the Indian Act to achieve what you are saying. Would this not have been an element that you and other Aboriginal authorities would have been pushing for within this context of the apology?

Le sénateur Dallaire : J’ai davantage d’expérience dans le secteur des affaires humanitaires internationales, et j’ai également fait partie du comité sur les droits de la personne, devant lequel des personnes se sont présentées pour discuter de la question du logement et du droit au logement pour les femmes autochtones, de même que des arguments que vous nous avez présentés à ce sujet.

Dans le cadre des excuses qu’il a présentées, le premier ministre a affirmé que toute la politique d’assimilation mise en œuvre par le système des pensionnats autochtones était erronée et terrible. Ainsi, ne souhaiteriez-vous pas que le document de base qui vous concerne, à savoir la Loi sur les Indiens, soit modifié et que certains mots soient supprimés du libellé de manière à ce que le texte législatif s’ouvre sur une phrase comme, par exemple : « Afin de mieux orienter et de renforcer l’autorité d’Affaires indiennes et du Nord », et ainsi de suite?

Mme Corbiere Lavell : Avez-vous parlé de renforcer l’autorité du ministère?

Le sénateur Dallaire : Oui, pour lui permettre d’être plus efficace au moment de répondre à telle ou telle exigence. Nous reviendrons là-dessus ultérieurement.

Mme Corbiere Lavell : Ce qui intéresse l’AFAC à titre d’organisation de femmes autochtones, c’est de faire en sorte que nous puissions décider nous-mêmes de l’avenir de nos propres communautés par l’exercice de notre souveraineté et des droits garantis par les traités par lesquels nous sommes visés. Nous attendions avec impatience la ratification de la déclaration sur les droits des peuples autochtones, laquelle nous aurait donné le droit de déterminer nous-mêmes qui sont nos membres. Nous attendons cela. Nous avons hâte que cela se fasse.

Je sais que nos nations — et je parle plus particulièrement de la nation Anishinaabekwe, du Nord de l’Ontario — ont beaucoup travaillé, et elles en sont rendues à un point où elles sont prêtes à mettre en place une loi sur la citoyenneté désignée sous l’appellation de...

[Mme Corbiere Lavell s’exprime dans sa langue maternelle.]

Cela signifie « la loi de ceux qui appartiennent à la nation. » Une telle loi ferait en sorte que nos communautés offrirait elles-mêmes la reconnaissance à leurs membres, et que cette responsabilité n’incomberait plus à un organisme gouvernemental externe — ce sont plutôt les communautés des Premières nations qui pourraient affirmer : « Oui, nous connaissons cette jeune personne. Voici son ascendance. » Ces jeunes posséderaient le droit d’être reconnus, pour autant qu’ils ont un ancêtre ayant appartenu à la communauté en question. En outre, une telle reconnaissance du statut de citoyen s’accompagne de certaines responsabilités, comme c’est le cas dans toute autre nation se trouvant dans une situation similaire.

Le sénateur Dallaire : Je n’ai peut-être pas été clair. Ce dont je parle, c’est de la possibilité de modifier considérablement la Loi sur les Indiens, de manière à rendre possible ce dont vous parlez. Dans la foulée de la présentation des excuses, cela ne constitue-t-il pas un aspect en faveur duquel vous-même et les autres autorités autochtones auriez pu faire campagne?

Ms. Dumont-Smith: People were expecting that, with the policy, there would be changes throughout the system.

Senator Dallaire: Does that include legislation?

Ms. Dumont-Smith: Yes, and that would improve the lives of all Aboriginal people. The apology was deemed to be that mechanism or tool or announcement that would make these types of changes.

Senator Dallaire: The residential school is only a component, but it is an instrument to solve a much grander scenario that has as a fundamental premise that 19th century legislation where assimilation was still articulated within it. That was sort of expected when the apology came across. Am I wrong in saying that?

Ms. Dumont-Smith: There were many different expectations by many different people. Yes, many people are still waiting for some action in relation to the apology. Many Aboriginal people are saying that there has not been enough action to make the change that would be reflective of the words of the apology.

Senator Dallaire: Maybe the target has been too low in what has been brought forward with this. There is the TRC, and so on, but a systemic element exists behind it that maybe the apology would have solved on a grander scale.

Ms. Dumont-Smith: Although reconciliation will not happen overnight, it is hoped that reconciliation will eventually lead to that.

Senator Dallaire: Would you say that within the variety of Aboriginal cultures, fundamentally the women are functioning within a male-dominated social structure?

Ms. Corbiere Lavell: Yes, because of the imposition of the Indian Act and the imposition of the attitudes of the colonizers. Of course men have internalized and have assumed that role, which is totally contrary to the way our communities functioned prior to the act. Within our teachings, no one is higher than the other and no one can dominate the other. There should have been that respect for our roles, and respect for each other in terms of long-term survival. That balance we keep referring to should have been there, but it has been destroyed for various reasons.

In the long run, our goal would be to see self-determination; that is, our right as a nation to be independent and to be able to make those decisions on behalf of our people. We are trying to work on how that can be achieved. Obviously, it did not work within the Indian Act. We tried piecemeal; we would change one section, and then another section was implemented that was still discriminatory and still left many of our people out. We have

Mme Dumont-Smith : Les gens s'attendaient à ce que la politique se traduise par des modifications dans l'ensemble du système.

Le sénateur Dallaire : Cela englobe-t-il des modifications législatives?

Mme Dumont-Smith : Oui, et cela améliorerait la vie de tous les peuples autochtones. Les excuses étaient censées représenter ce mécanisme, cet outil ou cette annonce qui auraient donné lieu à ces types de modifications.

Le sénateur Dallaire : Les pensionnats ne constituent qu'un aspect de la question, mais il s'agit d'un aspect qui pourrait être utilisé afin de régler un problème beaucoup plus vaste fondé sur des textes législatifs du XIX^e siècle contenant des dispositions relatives à l'assimilation. Ai-je raison d'affirmer que vous espérez en quelque sorte vous servir des excuses pour vous attaquer à un problème plus large?

Mme Dumont-Smith : Toutes sortes de gens avaient toutes sortes d'attentes. Oui, de nombreuses personnes attendent toujours que les excuses se traduisent par des gestes concrets. Une kyrielle d'Autochtones affirment qu'un nombre insuffisant de mesures ont été prises afin de changer les choses conformément au libellé des excuses.

Le sénateur Dallaire : D'après ce que vous nous avez dit, j'estime que vous n'avez peut-être pas mis la barre assez haut. Vous formulez des recommandations à propos de la CTR et d'autres choses du genre, mais tout cela repose sur un système de plus grande envergure qui pourrait peut-être être modifié au moyen des excuses.

Mme Dumont-Smith : Nous espérons que la réconciliation nous permettra ultérieurement d'en arriver là, même si la réconciliation ne se fera pas du jour au lendemain.

Le sénateur Dallaire : Êtes-vous d'accord pour affirmer que l'organisation sociale des diverses cultures autochtones est essentiellement fondée sur une structure patriarcale, au sein de laquelle les femmes doivent évoluer?

Mme Corbiere Lavell : Oui, et cela est attribuable à la Loi sur les Indiens qui nous a été imposée, et aux comportements que les colons nous ont imposés. Bien sûr, les hommes ont intériorisé ce rôle et l'ont assumé, ce qui va complètement à l'encontre de la manière dont fonctionnaient nos communautés avant l'imposition de la Loi sur les Indiens. Selon nos enseignements, aucun sexe n'est supérieur à l'autre ni ne peut le dominer. Il aurait fallu respecter ces rôles traditionnels, et, sur le plan de la survie à long terme, se respecter les uns les autres. Cet équilibre que nous évoquons sans cesse aurait dû être inscrit dans la loi, mais pour diverses raisons, il a été supprimé.

Notre objectif à long terme est l'autodétermination, c'est-à-dire le droit de notre nation d'être indépendante et de prendre des décisions en son propre nom. Nous tentons de déterminer comment nous pourrions en arriver là. De toute évidence, la Loi sur les Indiens n'a pas fonctionné à cet égard. Nous avons tenté de la modifier à la pièce — on remplaçait un article par un autre qui était toujours discriminatoire, et qui excluait toujours bon nombre des

realized that no matter how much work we do on the Indian Act, it will never give us that sense of independence and self-determination. We must struggle with that.

Senator Dallaire: I have a short speculative question. If the women would have had the historic position that they had in the past, which was explained to us at the Human Rights Committee, where the material elements of the communities were managed and owned by women more than by men, do you think we would have been able to bring about the residential schools so easily? Would this have occurred if women had more of a power base within their communities?

Ms. Corbiere Lavell: Obviously it would have been better, and I will share a little story with you. This was shared with me by my grandmother, and she heard it from her mother.

She said that when government officials first came to our communities — and this would have been in the late 1800s — the women were there, and they had been working because that was their role. They made decisions; they worked within the community to ensure the ongoing daily activities.

At the time when government officials came, many of the men were out either hunting, getting food, or maybe there was a war. I do not know specifically, but the government officials came and the women went down to meet the boat. The government officials landed and said that they wanted to talk to the leaders. The women recognized each other and several women went forward and greeted these officials. The officials just said, “No, send us a man, any man,” and they would not listen to those women.

This is a story that I have been told. It made me stronger in my determination to regain that role that we had.

Senator Dallaire: You would want to go back to that role pre-White man, European Indian Act, correct?

Ms. Corbiere Lavell: We want to have that respect for each other, that balance.

Senator Dallaire: Certainly for the women.

Lastly, do you think that this apology could have far more reaching capabilities within, as an example, INAC if we really wanted to push legislation? I would contend that maybe INAC is actually, by culture, male-oriented. Am I correct?

Ms. Corbiere Lavell: I think you are absolutely correct.

membres de notre peuple. Nous avons compris que, peu importe les changements que nous apportons à la Loi sur les Indiens, celle-ci ne nous procurera jamais un sentiment d'indépendance et d'autodétermination. Nous sommes aux prises avec ce problème.

Le sénateur Dallaire : J'ai une brève question hypothétique à poser. Selon vous, est-ce que l'instauration des pensionnats se serait faite aussi facilement si, au moment où ils ont été créés, les femmes avaient occupé la même position qu'elles occupaient dans le passé, c'est-à-dire, comme on nous l'a expliqué durant une réunion du comité des droits de la personne, si les femmes avaient administré et possédé davantage que les hommes les éléments matériels des communautés? Est-ce que tout cela se serait passé si les femmes avaient eu plus de pouvoir au sein de leur communauté?

Mme Corbiere Lavell : De toute évidence, les choses se seraient mieux passées, et je vais partager une petite anecdote avec vous. Cette anecdote m'a été racontée par ma grand-mère, laquelle la tenait de sa mère.

Ma grand-mère m'a dit qu'au moment où les fonctionnaires se sont rendus pour la première fois dans nos communautés — cela s'est passé à la fin du XIX^e siècle —, les femmes étaient présentes, et elles travaillaient puisque cela était leur rôle. Les femmes prenaient des décisions, elles travaillaient au sein de la communauté et s'occupaient des activités quotidiennes.

Ainsi, lorsque les fonctionnaires se sont présentés dans la communauté, bon nombre des hommes étaient absents — ils étaient à l'extérieur pour chasser, pour chercher de la nourriture, ou peut-être pour faire la guerre. Je ne le sais pas exactement, mais quoi qu'il en soit, les fonctionnaires sont arrivés dans la communauté, et les femmes sont venues accueillir le bateau dans lequel ils se trouvaient. En descendant du bateau, les fonctionnaires ont indiqué qu'ils voulaient s'adresser aux chefs. Les femmes se sont regardées les unes les autres, et plusieurs d'entre elles se sont avancées pour souhaiter la bienvenue aux fonctionnaires. Ces derniers ont simplement dit qu'ils voulaient s'adresser à un homme, à n'importe quel homme, et ils refusaient d'écouter ces femmes.

Il s'agit d'une histoire qu'on m'a racontée. Cela a renforcé ma volonté de faire en sorte que les femmes reprennent le rôle qu'elles jouaient dans le passé.

Le sénateur Dallaire : Vous voudriez que les femmes recommencent à jouer le rôle qu'elles jouaient avant l'arrivée de l'homme blanc, avant l'instauration de la Loi sur les Indiens imposée par les Européens, est-ce exact?

Mme Corbiere Lavell : Nous voulons établir ce respect mutuel, cet équilibre qui régnait auparavant.

Le sénateur Dallaire : Pour le bénéfice des femmes, assurément.

Enfin, croyez-vous que les excuses qui ont été présentées pourraient avoir une portée beaucoup plus importante, et qu'elles pourraient, par exemple, avoir une incidence sur AINC, si nous voulions vraiment faire campagne en faveur de nouvelles dispositions législatives? J'avancerais que, dans les faits, de par sa culture, AINC a une vision phallogocentrique. Est-ce exact?

Mme Corbiere Lavell : Je crois que vous avez tout à fait raison.

Senator Dallaire: Why do you not shoot higher rather than lower?

Ms. Dumont-Smith: We are trying.

Ms. Corbiere Lavell: This is what we are doing; we are working on it.

Senator Dyck: I wanted to share a little about the Onion Lake Cree immersion school. My mother went to residential school, and one thing that she taught us was not to speak our language because it was beaten out of her. She was not allowed to speak Cree in residential school.

It was so refreshing when we saw that happen at the Onion Lake Cree immersion school. These little kids were just lapping it up, so it was lovely to see.

At the same time, we also saw that the majority of the kids were not going to the Cree immersion school; they were going to the English school. We questioned that, but in my mind, the reason they did not go was because of the intergenerational effects of residential school. The parents still feel that they do not want to own all of their identity.

That is really just a comment. I agree with you entirely that women are the heart and the soul of the family. If you do not have the women healed, if you do not have women as leaders, your community is at great risk.

I wanted to applaud you in your role at NWAC as the new president. In your former life you were an incredible leader for Aboriginal women. I congratulate you for all the wonderful work you have done. It was well thought out.

Senator Campbell: This has been a real eye opener for me. I am not known as the sharpest knife in the drawer. A light went on here.

We want to blame the government. I know the honourable senators on the other side will fall over in their seats, but we want to blame the government here, and in fact it is not the government. This is internal. This is Aboriginal men fearful that they might go back to the old days when matriarchal society was the way that things happened.

We can support you, and I am sure that we will, but you have 52 per cent of your population. Somehow, some way, you have to change the political way that business is done within the First Nations and get that recognition.

We take full blame for putting you in this position. I am not trying to lessen what we did. We take full blame for that, but we have tried to move forward. However, things have shifted so much that we cannot get back to what was normal.

Le sénateur Dallaire : Pourquoi ne placez-vous pas la barre plus haut?

Mme Dumont-Smith : Nous tentons de le faire.

Mme Corbiere Lavell : C'est ce que nous sommes en train de faire — nous travaillons là-dessus.

Le sénateur Dyck : J'aimerais dire quelques mots à propos de l'école d'immersion en langue crie d'Onion Lake. Ma mère a fréquenté un pensionnat, et l'une des choses qu'elle nous a enseignées, c'est que nous ne devons pas parler notre langue parce qu'elle avait été battue chaque fois qu'elle l'avait parlée — elle n'était pas autorisée à parler la langue crie au pensionnat.

Lorsque nous avons vu ce qui se passait à l'école d'immersion en langue crie d'Onion Lake, cela a été un véritable vent de fraîcheur. Les petits enfants se délectaient tout simplement de parler leur langue, et il était merveilleux de voir cela.

Cela dit, nous avons également constaté que la majeure partie des enfants ne fréquentaient pas l'école d'immersion en langue crie — ils fréquentaient l'école anglaise. Nous avons posé des questions à ce sujet, mais à mes yeux, s'ils ne fréquentaient pas l'école crie, c'est en raison des répercussions intergénérationnelles des pensionnats autochtones. Les parents ont encore l'impression que leurs enfants ne veulent pas assumer leur pleine identité.

Il s'agit d'une simple observation. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les femmes représentent le cœur et l'âme d'une famille. Si l'on ne guérit pas les femmes, si les femmes n'occupent pas un rôle de chef, la communauté court de grands risques.

Je vous vous féliciter pour le travail que vous faites à titre de nouvelle présidente de l'AFAC. Dans votre vie précédente, vous avez été un chef de file formidable pour les femmes autochtones. Je vous félicite pour tout le merveilleux travail que vous avez accompli. Tout cela était bien réfléchi.

Le sénateur Campbell : Cette visite a été très révélatrice pour moi. Je ne suis pas reconnu comme un grand connaisseur en la matière. Cela m'a ouvert les yeux.

Nous voulons blâmer le gouvernement. Je sais que les honorables sénateurs d'en face vont tomber de leur siège en entendant cela, mais nous voulons blâmer le gouvernement. En fait, le problème ne tient pas au gouvernement. Le problème se trouve à l'intérieur des communautés : les hommes autochtones craignent de revenir à une société matriarcale, au système qui était en place dans le passé.

Nous pouvons vous appuyer, et je suis certain que nous le ferons, mais vous représentez 52 p. 100 de votre population. D'une façon ou d'une autre, vous devez changer la manière dont les choses se passent au sein des Premières nations sur le plan politique, et obtenir cette reconnaissance.

Nous prenons l'entière responsabilité de la situation dans laquelle vous vous trouvez — c'est nous qui vous avons mis dans une telle situation. Je ne tente pas d'amoindrir la portée des gestes que nous avons posés — nous en assumons l'entière responsabilité, mais nous avons tenté d'aller de l'avant. Cependant, les choses ont tant changé que nous ne pouvons pas revenir au système qui régnait auparavant.

I believe the subcommittee, as the senator said, is a better idea than just a loose association; you need to be involved with those who have vested interests within your community to maintain the status quo, wrong that it is, to get this to happen.

I am sure that those that were on the committee will remember the Native women who came to us from the West Coast. You were speaking about passing a law with respect to who is a member. It was one of the most touching moments in the committee because they said to us, “We decide who our family is; no one else does.”

I think you have to kick the doors down, but I think the doors include those within your community, as well as the overriding “how did we get here and how do we get out of there.” I know that was a rant, but I had never thought of it until right now. No matter what the government does, if there is not a change within the First Nation culture, nothing will happen. There will be no reconciliation because the reconciliation is between us and you, but it is also between you and you.

Ms. Dumont-Smith: That is true.

Senator Raine: Was that a question?

Senator Sibbeston: My question has been answered, so I will just pass.

Senator Raine: I think we have all taken the model of non-Native leadership to heart, but it is not about the women being in charge and being leaders. It is about coming back to the true partnerships, where both are recognized for the roles they play.

I have noticed that many more female chiefs are being elected in First Nations, and they are very active members of the Assembly of First Nations. That is one form of political organization, but I see NWAC as being more the keepers of the culture, the learning and so on. Is that the role of NWAC? Is that how you are trying to position yourself?

You are not trying to duplicate the Assembly of First Nations.

Ms. Corbiere Lavell: You are absolutely correct. We do not want to duplicate the structure and the governance of the Assembly of First Nations. Rather, we are trying to advocate on behalf of our women at the community level who are trying to restore our position within our communities.

Comme l’a mentionné le sénateur, j’estime que l’idée d’un sous-comité est meilleure que celle d’une vague association — pour que cela puisse se concrétiser, vous devez intervenir auprès de ceux qui ont un intérêt direct à ce que le statu quo soit maintenu dans vos communautés.

Durant une réunion, des femmes autochtones de la côte Ouest se sont présentées devant le comité, et je suis certain que ceux qui en faisaient partie à ce moment-là se souviennent de ce que je vais dire. Vous avez parlé de l’adoption d’une loi concernant le pouvoir de déterminer l’appartenance à une nation. L’un des moments les plus touchants de la réunion dont je vous parle, c’est lorsque ces femmes ont affirmé : « C’est nous qui décidons qui fait partie de notre famille — personne d’autre ne peut le faire. »

Je pense que vous devez brasser les choses, mais selon moi, vous devez également les brasser au sein de votre communauté, et aussi vous poser la question prioritaire de savoir comment vous en êtes arrivés là et comment vous pouvez vous en sortir. Il s’agissait de commentaires critiques, je le sais, mais je n’avais jamais pensé à cela jusqu’à maintenant. Peu importe ce que fait le gouvernement, si les Premières nations ne changent pas de l’intérieur, rien ne se passera. Il n’y aura pas de réconciliation, puisque celle-ci est non seulement entre vous et nous, mais également entre vous et vous.

Mme Dumont-Smith : C’est vrai.

Le sénateur Raine : Était-ce une question?

Le sénateur Sibbeston : On a déjà répondu à la question que je voulais poser, et je passerai donc mon tour.

Le sénateur Raine : Je pense que nous tenions tous beaucoup au modèle de leadership non autochtone, mais cela n’a rien à voir avec le fait pour les femmes d’occuper des postes de responsabilité et de chef — ce dont il s’agit, c’est de revenir à de véritables partenariats, où les hommes et les femmes obtiennent une reconnaissance pour le rôle qu’ils jouent.

J’ai remarqué qu’au sein des Premières nations, il y avait beaucoup plus de femmes qui étaient élues à titre de chefs, et qu’elles étaient des membres très actifs de l’Assemblée des Premières Nations. Il s’agit d’une forme d’organisation politique, mais à mes yeux, l’AFAC joue davantage un rôle de gardienne de la culture, de l’apprentissage et d’autres choses du genre. Est-ce bien là le rôle de l’AFAC? Est-ce le rôle que vous tentez de jouer?

Vous ne tentez pas de jouer le même rôle que l’Assemblée des Premières Nations.

Mme Corbiere Lavell : Ce que vous dites est tout à fait exact. Nous ne voulons pas reproduire la structure et le modèle de gouvernance de l’Assemblée des Premières Nations. Nous tentons plutôt d’agir à titre de porte-parole des femmes qui tentent de faire en sorte que les femmes recouvrent le rôle qu’elles occupaient auparavant au sein des communautés.

Granted, it does mean that we have to deal with the attitudes that have been brought from the outside and are being practised right now. That is because of the structure, the processes that are being imposed on us. It is the election of a chief and the council, and that is what we have to live with.

However, if we went back to our own cultural teachings, it is organizing in a totally different way. In our longhouses and our teaching lodges, women had their roles and responsibilities, as did the men. It was shared in balance and harmony, and the respective roles were honoured and recognized. That is what should happen. However, we cannot do that when we have to bump up against other governments. I realize that it is difficult. I am sure that within your communities you have to deal with that too, and it is a struggle. We will not give up. We will continue and will work together at that.

Senator Raine: I would like to expand on what Senator Dyck said about the Cree immersion school. It was beautiful to see how they integrate their ceremonies and traditions with the learning. At the beginning of the day, all the children sat in a circle, the girls sitting one way and the boys sitting a different way because they are different and are taught to be different and to respect each other, their teachers and the elders.

With that many children in an ordinary school, there can be mayhem. No one wants to sit still, and they all interrupt. That was beautiful to see.

I personally believe that the culture should come back, and it would be great for our whole country if it does. I wish you the best of luck.

Ms. Corbiere Lavell: Thank you. That experience is one of many. I am sure many other initiatives such as that are taking place. In my own community, we have immersion and the restoration of our traditional ways of teaching our young people within our lodges. It is one way of bringing back the understanding and respect for each other. This is the way it should be.

Senator Raine: An integral part of what they are doing at Onion Lake is having their own teacher-training program affiliated with the university to educate fully certified teachers who stay there because that is where they are from. That makes a huge difference because it is difficult to get teachers who understand the culture.

Ms. Corbiere Lavell: That is true.

The Chair: Honourable senators, I think we will be able to pursue this because we will be inviting these witnesses to partake in our study on education.

I do not believe you have yet presented to us on that.

Je vous l'accorde, cela signifie que nous devons composer avec les comportements qui ont été imposés de l'extérieur et qui ont toujours cours à l'heure actuelle. Cela est attribuable à la structure et aux processus qui nous ont été imposés, à savoir l'élection d'un chef et du conseil, structure au sein de laquelle nous devons évoluer.

Cependant, d'après notre culture traditionnelle, la communauté est organisée d'une tout autre façon. Dans nos longues maisons et nos pavillons d'enseignement, les femmes avaient des rôles et des responsabilités à assumer, tout comme les hommes. Ces rôles et responsabilités étaient partagés de façon équilibrée et harmonieuse, et ils étaient respectés et reconnus. C'est ce qui devrait se passer. Cependant, nous ne pouvons pas faire cela si nous nous heurtons chaque fois à d'autres gouvernements. Je suis conscient du fait que cela est difficile. Je suis certaine que, au sein de vos collectivités, vous devez composer avec cela vous aussi, et cela représente une lutte. Nous n'abandonnerons pas. Nous poursuivrons notre travail, et nous continuerons de travailler conjointement là-dessus.

Le sénateur Raine : J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit le sénateur Dyck à propos de l'école d'immersion crie. Il était merveilleux de voir la manière dont les cérémonies et les traditions étaient intégrées à l'apprentissage. Au début de la journée, tous les enfants étaient assis en cercle — les filles étaient tournées d'un côté, et les garçons, de l'autre, parce qu'ils sont différents et qu'on leur apprend à le demeurer tout en se respectant les uns les autres, et en respectant leurs enseignants et les aînés.

Un si grand nombre d'enfants dans une école régulière peut donner lieu à du grabuge. Personne ne voulait rester assis, et chacun interrompait l'autre. C'était superbe à voir.

Pour ma part, j'estime qu'il faudrait que les Autochtones recouvrent leur culture, et que cela serait formidable pour l'ensemble du pays. Je vous souhaite la meilleure des chances.

Mme Corbiere Lavell : Merci. L'expérience dont vous parlez n'est qu'une parmi tant d'autres. Je suis certaine qu'une pléthore d'autres initiatives du genre sont en cours. Dans ma propre communauté, dans nos pavillons, il y a des cours d'immersion, et les méthodes traditionnelles d'enseignement aux jeunes ont été remises en place. Il s'agit d'une façon de rétablir la compréhension et le respect mutuels. C'est comme ça que les choses devraient être.

Le sénateur Raine : Les responsables de l'école d'Onion Lake ont mis en place — en association avec l'université — leur propre programme de formation des enseignants visant à former des enseignants pleinement accrédités qui demeureront dans la communauté parce qu'ils en sont originaires — ce programme fait partie intégrante de ce qui se passe à l'école d'immersion. Tout cela a une énorme incidence puisqu'il est difficile pour les communautés de trouver des enseignants qui comprennent la culture.

Mme Corbiere Lavell : C'est vrai.

Le président : Honorables sénateurs, je pense que nous aurons l'occasion de poursuivre cette discussion puisque nous inviterons nos témoins à participer à notre étude touchant l'éducation.

Si je ne m'abuse, vous ne nous avez pas encore présenté d'exposé à ce sujet.

Ms. Corbiere Lavell: We have not been invited to present on education as yet.

The Chair: You are definitely on the list. I know that.

Ms. Corbiere Lavell: Thank you. We will look forward to it and prepare for it.

Senator Dallaire: Dealing with the apology and the concept and the fullness of it, in 1964, when I joined the army, my father, who had been a career soldier, said that if I wanted a career in the Canadian army I would have to change my name from Dallaire to Dollards because, as a French Canadian, I would go nowhere. In fact, French Canadians were not allowed to speak their language. We had to speak English because everything was done in English. In 1968, legislation changed that. We became equal and could command and be commanded in our own language.

Do you not think that this apology still requires work in the legislative foundation of the whole premise of why we even thought of using an instrument such as residential schools for assimilation?

Ms. Dumont-Smith: I am sorry; I did not understand your question.

Senator Dallaire: I am saying, do you not think this is a great instrument to get rid of the Indian Act?

Ms. Dumont-Smith: The Indian Act is a big question. Many components of the Indian Act have affected Aboriginal people, especially First Nations. However, if the Indian Act is changed, which I believe is the hope of many people, Aboriginal women must be at the table. Aboriginal women must be equal participants in all the discussions so that we will not have a repeat of what happened with the Indian Residential Schools Settlement Agreement, where they were not at the table.

Ms. Corbiere Lavell: Many of our people are well prepared to do away with the Indian Act right now and to take over the running of our communities. However, at the same time, many of our communities are not at that stage, so we have to work within that context. Our ultimate goal is to have a sense of independence and to be able to work together on an equal basis with others outside our communities.

I would love to see that, and hopefully it will happen.

The Chair: I would like to thank our presenters for their excellent presentation and their candid and forthright answers to the questions that were posed to them.

Mme Corbiere Lavell : À ce jour, on ne nous a pas invitées à le faire.

Le président : Votre nom figure assurément sur la liste. Je le sais.

Mme Corbiere Lavell : Merci. Nous avons hâte de le faire, et nous nous préparons pour cela.

Le sénateur Dallaire : En ce qui concerne toute cette question des excuses, je me rappelle qu'en 1964, lorsque je me suis engagé dans l'armée, mon père, qui avait mené une carrière de soldat, m'avait dit que, pour faire carrière dans l'armée canadienne, je devrais changer mon nom, et m'appeler non plus « Dallaire », mais plutôt « Dollards », car les Canadiens français n'avaient aucune chance de réussir dans cette profession. En fait, les Canadiens français n'étaient pas autorisés à parler leur langue. Nous devons parler en anglais parce que tout se faisait en anglais. En 1968, des lois ont changé cela. Le français s'est vu accorder une importance égale à celle de l'anglais, et les francophones étaient autorisés à donner des ordres — ou à en recevoir — dans leur propre langue.

Croyez-vous que les excuses qui ont été présentées doivent avoir une portée encore plus grande, c'est-à-dire qu'il faut s'attaquer aux fondements législatifs qui ont rendu possible l'idée même d'utiliser un mécanisme comme les pensionnats aux fins de l'assimilation?

Mme Dumont-Smith : Je suis désolée, je n'ai pas compris votre question.

Le sénateur Dallaire : Ma question est la suivante : ne pensez-vous pas qu'il s'agit d'un excellent moyen de vous débarrasser de la Loi sur les Indiens?

Mme Dumont-Smith : La Loi sur les Indiens soulève de grandes questions. De nombreux aspects de cette loi ont eu des répercussions sur les peuples autochtones, particulièrement sur les Premières nations. Cependant, si l'on modifie la Loi sur les Indiens, comme le souhaitent maintes personnes, si je ne m'abuse, les femmes autochtones doivent être présentes à la table de négociation. Les femmes autochtones doivent participer à parts égales à toutes les discussions de manière à ce que nous ne répétions pas les erreurs qui ont été commises dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens — les femmes n'ont pas participé aux négociations qui ont débouché sur cette convention.

Mme Corbiere Lavell : Bon nombre d'Autochtones sont fin prêts à se débarrasser de la Loi sur les Indiens dès maintenant et à prendre les rênes de leur communauté. Cela dit, de nombreuses communautés autochtones n'en sont pas rendues à ce stade, et nous devons donc en tenir compte. Notre objectif ultime est d'acquiescer un sentiment d'indépendance, et d'être capables de travailler conjointement, d'égal à égal, avec les non-Autochtones.

J'aimerais beaucoup que cela se produise, et, si tout va bien, cela se réalisera.

Le président : J'aimerais remercier les témoins de leur excellent exposé et d'avoir répondu à nos questions de façon franche et directe.

It is really unfortunate that NWAC was not part of this. Our researcher has indicated that national class actions were taking place in 2004 and 2005, and this is what triggered the negotiations and why the IRSSA was set up. The class actions were the impetus. I do not know why you were left out of the process. Perhaps there was an urgency to get the agreement together and an important facet of the scenario was left out, that being you, the Native Women's Association of Canada.

I thank you again. We will spend for a couple of minutes, and then we will attend very quickly to some other business.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, October 26, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues concerning First Nations education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators, members of the public and all viewers from across the country who are watching these proceedings of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the Web.

I am Senator Gerry St. Germain from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education, with a view to improving outcomes. Among other things, the study will focus on the following: tripartite and partnership education agreements, governance and delivery structures, and possible legislative frameworks.

This meeting will be divided into two panels, honourable senators. For the first hour, the committee has invited witnesses from the Blackfoot Confederacy and from Six Nations of the Grand River, located in Brantford, Ontario. During the second hour, we will hear from the First Nations Education Steering Committee of British Columbia.

[*Translation*]

Before hearing our witnesses, allow me to introduce the members of the committee who are present today.

Il est vraiment dommage que l'AFAC n'ait pas participé à tout cela. Notre recherchiste a indiqué que des recours collectifs nationaux ont été exercés en 2004 et en 2005, et que cela a été l'élément qui a déclenché les négociations et l'élaboration de la CRRPI. Ces recours collectifs ont servi de bougie d'allumage. Je ne sais pas pourquoi on vous a exclus du processus. Peut-être qu'il était urgent de conclure la convention, mais une importante pièce du casse-tête a été oubliée, à savoir l'Association des femmes autochtones du Canada.

Merci encore. Nous allons suspendre la séance durant deux ou trois minutes, puis nous nous pencherons très rapidement sur quelques autres questions.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 26 octobre 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs, aux membres du public et à tous ceux, partout au Canada, qui suivent les délibérations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le réseau CPAC ou sur le web.

Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider ce comité.

Le mandat de notre comité est d'étudier les projets de loi et, de façon générale, toutes les affaires qui ont trait aux peuples autochtones du Canada. Dans le cadre de ce mandat, le comité a entrepris une étude des stratégies possibles en vue d'une réforme de l'éducation primaire et secondaire pour les Premières nations, en vue d'en améliorer les résultats. Entre autres choses, l'étude mettra l'accent sur les éléments suivants : les ententes tripartites et les partenariats dans le domaine de l'éducation, les structures de gouvernance et de prestation des services, et les cadres législatifs possibles.

Cette réunion sera divisée en deux parties, honorables sénateurs. Durant la première heure, le comité a invité des témoins de la Confédération Blackfoot et des Six Nations de Grand River, situées à Brantford en Ontario. Durant la deuxième heure, nous entendrons des représentants du Comité directeur de l'éducation des Premières nations de Colombie-Britannique.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, permettez-moi de vous présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui.

[English]

On my left is Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories; Senator Elizabeth Hubley from the Province of Prince Edward Island; and Senator Larry Campbell from British Columbia. On my right is Senator Dennis Patterson from Nunavut; Senator Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick; Senator Rose-May Poirier from New Brunswick; and last but definitely not least is Senator Jacques Demers from Quebec.

I do not know if you have made an arrangement as to who will present first. Being the gentlemen we are from the West, we will yield to the good lady on the chief's right. Councillor, if you are prepared, I would like you to keep your remarks as tight as possible; there will be a lot of questions, so do the best you can. You have the floor.

Claudine VanEvery-Albert, Councillor, Six Nations of the Grand River:

[The witness spoke in her native language.]

My name is Claudine VanEvery-Albert. I am from Six Nations of the Grand River and am a member of the elected council there. I have been an educator for many, many years, and I tell people that I have been educating for as long as dirt has been on this earth.

I would like to begin by summarizing our relationship with the federal and provincial governments to this point. As you know, we have had our own education systems among the Haudenosaunee people, also known as Iroquois, for thousands of years, before the coming of the Europeans.

I want to refer to the British North America Act of 1867. Section 91.24 gave education to the provinces. However, the education of First Nations was kept by the federal government, which causes some of the dilemma we are in today. You are all very aware of the residential school period, a very dark period for our people, and we are still struggling with those effects. My mother, who is with me today, was at a residential school, as was her father. There is a lot of discussion around residential schools in my home.

One of the brighter spots beginning in 1972 was the *Indian Control of Indian Education* document by what was then called the National Indian Brotherhood. It gave rise to many of the good things that we have in First Nations education today: fully certified teachers who are Aboriginal people, who were Haudenosaunee people in our case; guidance councillors; better schools; and First Nations education from our perspective, to some degree.

Following the residential schools, came the Indian day schools and that is what we attend now in my community. We have five regular schools. Part of my brief lays out what education looks like at Six Nations. During the question and answer period, I would be happy to share some of that information with you.

[Traduction]

À ma gauche se trouve le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest; le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, et le sénateur Larry Campbell de Colombie-Britannique. À ma droite, le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut; le sénateur Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick; le sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick; et enfin et non le moindre, le sénateur Jacques Demers du Québec.

J'ignore si vous avez pris entre vous des arrangements quant à l'ordre des interventions. Comme nous sommes des gentilshommes de l'Ouest, nous allons céder la parole en premier à la dame qui se trouve à la droite du chef. Madame la conseillère, si vous êtes prête, je vous invite à prendre la parole le plus brièvement possible, car il y aura beaucoup de questions, alors faites de votre mieux. Vous avez la parole.

Claudine VanEvery-Albert, conseillère, Six Nations de Grand River :

[Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.]

Je m'appelle Claudine VanEvery-Albert. Je suis de la bande des Six Nations de Grand River et je suis membre du conseil élu de la bande. Je suis enseignante depuis de très nombreuses années et je dis toujours aux gens que j'enseigne depuis aussi longtemps que la terre existe.

Je voudrais pour commencer résumer nos relations avec les gouvernements fédéral et provincial jusqu'à maintenant. Comme vous le savez, pendant des milliers d'années, avant l'arrivée des Européens, nous, le peuple Haudenosaunee, avions notre propre système d'éducation.

Je me reporte à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. L'article 91.24 confie l'éducation aux provinces. Cependant, le gouvernement fédéral a conservé l'éducation des Premières nations, ce qui cause en partie le dilemme dans lequel nous sommes aujourd'hui. Vous connaissez tous très bien la période des pensionnats autochtones, période très sombre pour notre peuple, dont nous ressentons encore le contrecoup. Ma mère, qui m'accompagne ici aujourd'hui, a été pensionnaire dans l'une de ces écoles, de même que son père à elle. On parle beaucoup des pensionnats autochtones chez moi.

En 1972 un rayon d'espoir est arrivé avec la publication, par ce que l'on appelait alors la Fraternité nationale des Indiens, du document intitulé *Le contrôle indien de l'éducation indienne*. Il est à l'origine de bon nombre d'aspects intéressants que nous avons aujourd'hui dans l'éducation des Premières nations : des enseignants pleinement accrédités qui sont des Autochtones, des Haudenosaunee dans notre cas; des conseillers d'orientation professionnelle; de meilleures écoles; et un enseignement des Premières nations qui, dans une certaine mesure, est adapté à notre perspective.

Après les pensionnats autochtones sont venus les externats indiens et ce sont ces écoles que nous fréquentons maintenant dans ma communauté. Nous avons cinq écoles ordinaires. Mon mémoire explique en partie à quoi ressemble l'éducation chez les Six Nations. En répondant aux questions, je me ferai un plaisir de vous donner cette information.

The Constitution Act of 1982 continued with section 91.24 that keeps Aboriginal people as Indians on land reserved for Indians. It also includes section 35, which gives us our treaty rights.

The Ontario Education Act and other acts at the provincial level speak in some measure to First Nations education, but very little. In 2007, they put together a framework for Aboriginal education in the province for students who do not reside on reserve. However, there is no mention specifically of those who reside on and go to school on reserve because that remains a federal responsibility.

If you want to know more about First Nations education in Ontario, this document was prepared and is available on the Chiefs of Ontario website. It is a big document and was written by Aboriginal people and Aboriginal educators across Ontario. It gives an excellent picture of not only where we are but what we want and what is important for us in Aboriginal education.

I will provide the website following this meeting.

I think the most important document we have today was written at the Assembly of First Nations. It is called *First Nations Control of First Nations Education*. That is also available at the Assembly of First Nations website, and it is in both languages.

That brings us up to date on where we are from a legislative and policy perspective.

The Chair: Would you like this brief you have submitted to us to be part of the record? We could make it part of record, if you so wish.

Ms. VanEvery-Albert: That would be good, thank you.

Reg Crowshoe, Chief, Blackfoot Confederacy: Good morning. I am from the Piikani Nation, a Blackfoot speaking community in Southern Alberta. Most of my research was done in cultural education and language and cultural practices of the Piikani Nation.

My colleague talked about the legislative and provincial policies that got us here to this date. I just want to talk about the perspective that we work with in Piikani Blackfoot with regard to education. In our speaking community, our thought processes are from an oral perspective. Our language comes from that oral perspective.

Part of our community research examined education and practices, learning methods from our First Nations perspective. When we talk about our oral perspective, we are talking about two types of thinkers that the elders identified. When they talked about First Nations oral thinkers, they talked about a world view, a practice, and products that came out of that practice.

La Loi constitutionnelle de 1982 a repris l'article 91.24 qui maintient les peuples autochtones à titre d'Indiens sur des terres réservées aux Indiens. On y trouve aussi l'article 35, qui nous a donné nos droits issus des traités.

La Loi sur l'éducation de l'Ontario et d'autres lois provinciales traitent dans une certaine mesure de l'éducation des Premières nations, mais très peu en fait. En 2007, on a établi dans la province un cadre pour l'éducation autochtone des étudiants qui ne résident pas dans les réserves. Cependant, il n'y est pas fait expressément mention de ceux qui résident et qui vont à l'école dans les réserves parce que cela demeure de compétence fédérale.

Si vous voulez en savoir plus sur l'éducation des Premières nations en Ontario, ce document-ci est disponible sur le site web des chefs de l'Ontario. C'est un document volumineux qui a été rédigé par des Autochtones et des enseignants autochtones d'un bout à l'autre de l'Ontario. On y trouve un excellent portrait non seulement de la situation actuelle, mais de ce que nous voulons et ce qui est important pour nous dans l'éducation des Autochtones.

Je donnerai l'adresse de ce site après la réunion.

Je pense que le document le plus important que nous avons avec nous aujourd'hui a été rédigé à l'Assemblée des Premières Nations. Il est intitulé *Le contrôle par les Premières nations de l'éducation des Premières nations*. Il est également disponible sur le site de l'Assemblée des Premières Nations et il est dans les deux langues officielles.

Voilà donc où nous en sommes du point de vue de la loi et des politiques.

Le président : Aimeriez-vous que ce mémoire que vous nous avez remis fasse partie du compte rendu? Nous pourrions l'annexer au compte rendu, si vous le souhaitez.

Mme VanEvery-Albert : Ce serait bien, merci.

Reg Crowshoe, chef, Confédération Blackfoot : Bonjour. Je suis de la Nation Piikani, communauté de langue Blackfoot du sud de l'Alberta. La plus grande partie de mes recherches porte sur l'éducation culturelle et les pratiques linguistiques et culturelles de la Nation Piikani.

Ma collègue a parlé des politiques législatives et provinciales qui nous ont amenés là où nous en sommes aujourd'hui. Je voudrais pour ma part traiter de la conjoncture dans laquelle nous travaillons chez les Blackfoot Piikani dans le domaine de l'éducation. Dans notre communauté linguistique, nos processus mentaux sont axés sur la tradition orale. Notre langue est issue de cette tradition.

Les recherches menées dans notre communauté ont consisté en partie à examiner l'éducation et les méthodes et pratiques d'apprentissage du point de vue des Premières nations. Quand nous parlons de notre perspective orale, nous avons en tête deux types de penseurs que les aînés ont identifiés. Quand ceux-ci parlent des penseurs de la tradition orale des Premières nations, ils renvoient à une vision du monde, une pratique et des produits découlant de cette pratique.

In our world view, we believe everything is equal — air, land, water, plants. Historically, from that concept of equality, the language and the oral systems of dealing with uncertainty, whether it is education or other issues in our lives, we developed our practices.

There were four components that were very important in oral education. I think it is important across the board, including cultures around the world that have an oral culture. The four components we looked at were venue, action, language and song. Those four components also relate to our First Nation oral practices dealing with education.

When we talk about the products that come from this oral practice, for example, when we are moving from one age grade level to another, songs are very important because songs are our physical documentation of authorities and responsibilities in our world view. That is the world view we come from.

When we started experiencing Western education, especially through the residential school years — and I was also part of the residential school system, I went to a residential school on Piikani Nation — the practice of education came from a Western belief system and a Western practice. Even the way you sat in the classroom was totally different.

When you are exposed to a different practice, you have to legitimize or validate the practice of education. In my case, it took me about two, maybe three years of failing in that grade before I was able to believe in that system and move on and be a part of the Western education system.

The written system with documentation was a form of validation of authorities and responsibilities. For example, when you move from one grade to another, report cards are very important and allow you into the next classroom.

When we are looking at comparing education practices and learning methods, there is definitely an oral method and a written method, but also we talk about paralleling. If we can culturally interpret practices into one another, then we come out with common factors that allow us to move ahead with education.

For example, in our community we have the Niipoomaakiiks Society; it is a youth society around eight years old. They were introduced to our oral methods of education. These youth took ownership of their education once they understood our language and our methods of learning. Once they took ownership of their education, they were able to bring in Western topics of education like math, language, arts and so on.

In our community, we are working with traditional practices to culturally interpret Western practices so that they can be a part of the Alberta practices.

Dans notre vision du monde, nous croyons que tout est égal : l'air, la terre, l'eau, les plantes. Historiquement, à partir de ce concept d'égalité, du langage et de la tradition orale nous permettant de composer avec l'incertitude, nous avons mis au point nos pratiques, que ce soit dans l'éducation ou d'autres questions qui nous touchent dans nos vies.

L'éducation orale comprenait quatre composantes très importantes. Je crois d'ailleurs que c'est important partout dans le monde où il existe une culture orale. Les quatre composantes que nous avons examinées étaient : le lieu, l'action, le langage et les chansons. Ces quatre éléments s'appliquent également aux pratiques orales de notre Première nation dans le domaine de l'éducation.

Quand on parle des produits qui découlent de cette pratique orale, par exemple quand on passe d'un niveau scolaire à un autre, les chansons sont très importantes parce qu'elles constituent notre documentation des autorités et des responsabilités dans notre vision du monde. Voilà la vision du monde que nous partageons.

Quand nous avons commencé à entrer en contact avec l'éducation occidentale, surtout à l'époque des pensionnats autochtones — j'ai moi-même fait l'expérience de ces écoles, j'ai été pensionnaire dans une école dans la Nation Piikani —, la pratique de l'éducation était fondée sur un système de croyances occidentales et sur une pratique occidentale. Même la manière de s'asseoir dans la salle de classe était complètement différente.

Quand on est exposé à une pratique différente, il faut légitimer ou valider la pratique de l'éducation. Dans mon cas, il m'a fallu deux ou peut-être trois ans d'échecs au même niveau scolaire avant d'arriver à croire et à m'intégrer au système d'éducation occidental.

Le système était fondé sur des documents écrits qui représentaient une forme de validation des autorités et des responsabilités. Par exemple, quand on passe d'un niveau scolaire à un autre, les bulletins sont très importants et vous permettent d'accéder à la classe suivante.

Quand on compare les pratiques d'éducation et les méthodes d'apprentissage, il y a assurément une méthode orale et une méthode écrite, mais nous parlons aussi de parallélisme. Si nous pouvons interpréter culturellement les pratiques de l'un et l'autre système, nous pouvons aboutir à des facteurs communs qui nous permettent de progresser dans l'éducation.

Par exemple, dans notre communauté, nous avons la société Niipoomaakiiks, qui regroupe des jeunes d'environ huit ans. On les a introduits à nos méthodes d'éducation orale. Ces enfants ont pris en main leur éducation une fois qu'ils ont compris notre langue et nos méthodes d'apprentissage. Une fois cela fait, ils ont pu introduire des matières occidentales comme les mathématiques, les langues, les arts et tout le reste.

Dans notre communauté, nous travaillons avec les pratiques ancestrales pour faire une interprétation culturelle des pratiques occidentales de manière que celles-ci deviennent partie intégrante des pratiques de l'Alberta.

Senator Stewart Olsen: I notice that your schools are federally funded and run federally. Do you find that system is a good way to go? That is quite different from schools run by the bands on the reserves. Is that something you like or something you would like to change?

Ms. VanEvery-Albert: I would like you to understand why we are in that situation. In the 1970s — I do not know if you are familiar with the term “devolution” — Indian Affairs wanted to devolve education to First Nations communities. In our community, we looked at it at least three times. We were not prepared to take over a poorly funded, poorly operating education system that did not provide enough money.

I think you probably are aware that the limited amount of money that goes to First Nations schools is such that communities have to decide whether they will pay teachers similar to the province and take away money from programs, or keep programs well funded and not pay the teachers. That situation should not be happening. Whichever way you go it causes significant difficulties.

Because the federal government was prepared to work with the Public Service Alliance Commission, and pay teachers a reasonable amount of money to do the work, we did not have to take away from the programs. However, the money that they were going to provide was not adequate to do both. There are many parts of education that could never be funded under the present funding formula.

The simple answer is no. We do not like it, but we will not go forward until we have either a treaty-based or some kind of clear agreement that our education will be well funded and indexed. Then we will not have to feel like we are begging for the education of our children.

Senator Stewart Olsen: Chief Crowshoe, you said that your oral tradition helped children to understand what the Western educational system was all about. Do you think that starting right off the bat at the elementary school level — grades 1 to 6 — with a heavy emphasis on your own traditional teachings will help children as they move forward into secondary education and post-secondary education?

Chief Crowshoe: The emphasis is on the delivery of education, namely, the teaching methods. It is important that those things be taught at an early age. For example, when we speak about the oral concept of teaching practices, we are looking at language and discourse. The venue is the school or classroom, action is your capability or your report card and song allows you into the classroom. If you make those parallels at an early age, children culturally interpreting from a traditional venue to a Western venue, the child comes to understand both worlds and respects the practices in both worlds.

We have had our most success with children being able to accept both education practices and taking ownership of education. For example, when you teach language, the child takes ownership of the language and uses it at home, but if at

Le sénateur Stewart Olsen : Je constate que vos écoles sont financées et dirigées par les autorités fédérales. Trouvez-vous que ce système est une bonne manière de procéder? C'est très différent des écoles qui sont dirigées par les bandes dans les réserves. Est-ce que cela vous plaît ou bien voudriez-vous changer cela?

Mme VanEvery-Albert : Je voudrais que vous compreniez pourquoi nous sommes dans cette situation. Dans les années 1970 — j'ignore si vous connaissez le terme « dévolution » —, les Affaires indiennes voulaient dévoluer l'éducation aux communautés des Premières nations. Dans notre communauté, nous avons étudié cette proposition au moins trois fois. Nous n'étions pas disposés à prendre en main un système d'éducation mal financé et dysfonctionnel qui ne fournissait pas suffisamment d'argent.

Vous savez probablement que les fonds limités consacrés aux écoles des Premières nations obligent les communautés à choisir entre payer les enseignants au même niveau que les provinces et enlever de l'argent aux programmes, ou bien conserver des programmes bien financés et mal payer les enseignants. Cette situation ne devrait pas être. Quoi qu'on fasse, cela cause de grandes difficultés.

Comme le gouvernement fédéral était disposé à travailler avec l'Alliance de la fonction publique et à payer un salaire raisonnable aux enseignants, nous n'avons pas eu besoin de couper dans les programmes. Cependant, l'argent qu'ils allaient fournir ne suffisait pas pour faire les deux. Beaucoup d'éléments de l'éducation ne pourraient jamais être financés dans le cadre de la formule actuelle de financement.

En bref, la réponse est non. Nous n'aimons pas cela, mais nous ne changerons rien tant que nous n'aurons pas obtenu un accord fondé sur les traités ou une entente quelconque établissant clairement que notre système d'éducation sera bien financé et indexé. Alors seulement nous aurons l'impression de ne pas avoir à mendier pour financer l'éducation de nos enfants.

Le sénateur Stewart Olsen : Chef Crowshoe, vous avez dit que votre tradition orale a aidé les enfants à comprendre le système d'éducation occidentale. Croyez-vous que le fait de commencer dès le début, à l'école primaire, c'est-à-dire de la première à la sixième année, en mettant fortement l'accent sur vos propres enseignements traditionnels, aidera les enfants à progresser lorsqu'ils passeront à l'école secondaire et aux études postsecondaires?

Chef Crowshoe : Nous mettons l'accent sur les méthodes d'enseignement. Il est important que cela soit enseigné au plus jeune âge. Par exemple, quand on parle du concept de l'enseignement oral, nous mettons de l'avant la langue et le discours. Le lieu, c'est l'école ou la salle de classe, l'action est la capacité de l'élève ou son bulletin, et les chansons l'accompagnent dans la salle de classe. Si l'on établit ces parallèles dès le plus jeune âge, les enfants font une interprétation culturelle et assument le passage d'un lieu traditionnel à un lieu occidental, ils parviennent à comprendre les deux visions du monde et à en respecter les pratiques.

Nous avons obtenu les plus grands succès avec des enfants qui parvenaient à accepter les deux pratiques d'éducation et à assumer leur propre éducation. Par exemple, quand on enseigne la langue, l'enfant fait sienne cette langue et l'utilise à la maison,

school they learn language through Western practices, so they can get a good mark, they do not speak the language off the school grounds. They do not take ownership of the language.

Senator Stewart Olsen: Do the federally run schools have this cultural component?

Ms. VanEvery-Albert: In my community and at Tyendinaga, the other federally run schools, the staff, in working with the people of the community, have developed a major cultural component and the second language is taught. We also have an immersion program. It is thanks to the staff that we have that system.

Senator Poirier: Ms. VanEvery-Albert, you explained the reasons why you decided to stay with the federal system. Can you explain to me the main difference between the federally run schools in the First Nations and the schools run by the bands?

Ms. VanEvery-Albert: In the federally run school and, in fact, in First Nations schools in Ontario, we are charged by Indian Affairs to deliver the provincial curriculum. First Nations schools have a better opportunity to add more of the history, culture and language than do federal schools.

The other thing is that we depend on what the federal schools provide in terms of funding for specific activities. If there is not enough money one year, we might decide not to replenish the library. Another year, we might decide to replenish our computers. There is never enough. I do not think there is ever enough money in the First Nations-run schools, either.

The main point is that it is important that the community have control of what their children learn in their schools.

Senator Poirier: Under the federally run system that you are under, does your community have a word to say about teachers being hired or the curriculum that will be taught? Do you have any input into it at all?

Ms. VanEvery-Albert: No, only at times when we barge in and there have been times when we have worked somewhat closely with the federal people and other times when we have been excluded. However, we do have a good working relationship with the staff who are mostly Six Nations people, so it is more of an informal relationship than a formal one.

Senator Poirier: Do you know what the success rate is in schools run by the bands of the First Nations compared to the federal ones? I know when they are run by the band they have more say about what is being taught, who they are hiring and the curriculum. Do you know whether there is a difference in the success levels of the two systems?

Ms. VanEvery-Albert: I do not think there is a significant difference in the success levels. At the same time, there are probably different reasons for that success.

mais si à l'école on lui enseigne la langue par la méthode occidentale, pour qu'il ait de bonnes notes, il ne parle pas la langue dès qu'il quitte l'école. Cette langue, il ne la fait pas sienne.

Le sénateur Stewart Olsen : Les écoles fédérales ont-elles cette composante culturelle?

Mme VanEvery-Albert : Dans ma communauté et à Tyendinaga, où l'on trouve les autres écoles fédérales, le personnel, en travaillant avec les gens de la communauté, a élaboré une importante composante culturelle et l'on enseigne la deuxième langue. Nous avons aussi un programme d'immersion. C'est grâce au personnel que nous avons ce système.

Le sénateur Poirier : Madame VanEvery-Albert, vous avez expliqué les raisons pour lesquelles vous avez décidé de conserver le système fédéral. Pouvez-vous m'expliquer la principale différence entre les écoles dirigées par les autorités fédérales dans les Premières nations et les écoles dirigées par les bandes?

Mme VanEvery-Albert : Dans les écoles fédérales et, en fait, dans les écoles des Premières nations en Ontario, nous sommes chargés par les Affaires indiennes d'enseigner le programme éducatif provincial. Les écoles des Premières nations ont une meilleure occasion d'ajouter davantage d'éléments mettant en valeur l'histoire, la culture et la langue, par opposition aux écoles fédérales.

Par ailleurs, nous dépendons du financement fourni par les écoles fédérales pour des activités spécifiques. S'il n'y a pas assez d'argent une année donnée, nous pouvons décider de ne pas renouveler les titres de la bibliothèque. Une autre année, nous pouvons décider de mettre à niveau nos ordinateurs. Il n'y a jamais assez d'argent. Je pense d'ailleurs qu'il n'y a jamais assez d'argent dans les écoles des Premières nations non plus.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il est important que la communauté ait le contrôle de ce que ses enfants apprennent à l'école.

Le sénateur Poirier : Dans le système fédéral que vous avez, votre communauté a-t-elle son mot à dire sur l'embauche des enseignants ou le curriculum qui sera enseigné? Êtes-vous le moins consulté à ce sujet?

Mme VanEvery-Albert : Non, ou alors seulement quand nous insistons très fort; parfois, il nous est arrivé de travailler assez étroitement avec les responsables fédéraux, et d'autres fois, nous avons été exclus. Cependant, nous avons de bonnes relations de travail avec le personnel qui est composé surtout de gens des Six Nations, et il s'agit donc d'une relation plutôt informelle et non pas officielle.

Le sénateur Poirier : Savez-vous quel est le taux de réussite dans les écoles dirigées par les Premières nations, en comparaison des écoles fédérales? Je sais que dans les écoles dirigées par les bandes, celles-ci ont davantage leur mot à dire sur la teneur de l'enseignement, l'embauche d'enseignants et le programme éducatif. Savez-vous s'il y a une différence entre le taux de réussite des deux systèmes?

Mme VanEvery-Albert : Je ne pense pas qu'il y ait une différence notable dans le taux de réussite. En même temps, il y a probablement des raisons différentes qui expliquent cette réussite.

One of the real difficulties is that bands cannot afford to pay salaries that are similar to provincial salaries. They often pay up to 30 per cent lower. It does not happen in my community, but it happens in other First Nations communities

Other First Nations communities do not have enough of their own teachers, so they hire non-Native teachers. Once those teachers get a little experience they go off into a local district school board. Therefore, there is little continuity in the program from that perspective for other First Nations communities.

In my community, we do not have that issue because we have mostly all of our own teachers. About 94 per cent of the staff is Six Nations teachers. However, we are caught because our people have no input or very little input as to what is taught. We have a second language program, which is limited, because we do not have enough money to make it a good program. I could go on and on.

Senator Poirier: Under your system, are the teachers still paid 30 per cent lower than in the other systems?

Ms. VanEvery-Albert: It is not 30 per cent. They are slightly lower, but it is not 30 per cent in the federal school. However, the provincial schools still struggle.

Senator Poirier: In addition to your five federally-funded primary schools, which are administered by INAC, you also have several private schools.

Ms. VanEvery-Albert: Yes.

Senator Poirier: I know some of these private schools get a small portion of funding and some depend totally on private donations. Can you explain the difference in the level of teaching at those schools? Because they are private, do they hire their own teachers and supply their own curriculum, or are they following the same system that you follow? How does that work exactly?

Ms. VanEvery-Albert: The largest private school we have is an immersion school. They moved away from the federal system because they felt constrained. Going back to what my colleague has said about methodologies for teaching they felt constrained in a variety of ways by the federal system, so they became private so they could offer the program from a more cultural perspective.

They wanted 100 per cent immersion, and we were not able to provide that in the federal system, because the students were going to a federal school with English-speaking students. That is one instance.

Another instance is church schools. We have one church school, and they have decided to be private and on their own for the same reasons.

Senator Poirier: What percentage of students go to private schools? Do the parents contribute a fee or a cost for their children to go there?

L'une des grandes difficultés est que les bandes ne peuvent pas se permettre de payer des salaires qui se rapprochent des salaires provinciaux. Elles paient souvent jusqu'à 30 p. 100 de moins. Ce n'est pas le cas dans ma communauté, mais c'est vrai dans d'autres communautés des Premières nations.

D'autres communautés des Premières nations n'ont pas suffisamment d'enseignants de leur nation et doivent donc embaucher des enseignants non autochtones. Quand ceux-ci acquièrent un peu d'expérience, ils s'en vont travailler dans les commissions scolaires locales. Il y a donc peu de continuité dans le programme, pour d'autres communautés des Premières nations.

Dans ma communauté, nous n'avons pas ce problème parce que nous avons essentiellement nos propres enseignants. Environ 94 p. 100 du personnel est composé d'enseignants des Six Nations. Cependant, nous n'avons pas notre mot à dire, ou très peu, quant au contenu de l'enseignement. Nous avons un programme de langue seconde, qui est limité, parce que nous n'avons pas assez d'argent pour en faire un bon programme. Je pourrais continuer la liste.

Le sénateur Poirier : Dans votre réseau, les enseignants sont-ils encore payés 30 p. 100 de moins que dans les autres réseaux?

Mme VanEvery-Albert : Ce n'est pas 30 p. 100. Leur salaire est un peu plus bas, mais ce n'est pas 30 p. 100 dans les écoles fédérales. Cependant, les écoles provinciales ont encore des difficultés.

Le sénateur Poirier : En plus de vos cinq écoles primaires financées par le fédéral et administrées par le MAINC, vous avez aussi plusieurs écoles privées.

Mme VanEvery-Albert : Oui.

Le sénateur Poirier : Je sais que certaines de ces écoles privées reçoivent un peu de financement, tandis que d'autres dépendent entièrement des dons privés. Pouvez-vous expliquer la différence dans le niveau d'enseignement à ces écoles? Parce qu'elles sont privées, est-ce qu'elles embauchent leurs propres professeurs et élaborent leur propre curriculum, ou bien suivent-elles le même système que le vôtre? Comment cela fonctionne-t-il exactement?

Mme VanEvery-Albert : La plus grande école privée que nous ayons est une école d'immersion. Ses responsables se sont retirés du réseau fédéral parce qu'ils estimaient que les contraintes étaient trop lourdes. Pour revenir à ce que mon collègue a dit au sujet des méthodes d'enseignement, ils trouvaient trop contraignant, de diverses manières, le système fédéral, et sont donc devenus privés pour pouvoir offrir le programme dans une perspective plus culturelle.

Ils voulaient une immersion à 100 p. 100 et ne pouvaient pas offrir cela dans le réseau fédéral, parce que les élèves fréquentaient une école fédérale et côtoyaient des élèves anglophones. C'est un exemple.

Un autre cas est celui des écoles confessionnelles. Nous avons une école confessionnelle et ses responsables ont décidé de la privatiser, pour les mêmes raisons.

Le sénateur Poirier : Quel pourcentage des étudiants fréquentent les écoles privées? Les parents paient-ils des frais de scolarité pour que leurs enfants fréquentent ces écoles?

Ms. VanEvery-Albert: In the immersion school, students get the same tuition as would be paid for any student who attends a provincial school. The number of students in these programs is quite small. I do not have the numbers for the immersion school this year, but in the past, they have had perhaps 40 students. Many years ago, they had a high of probably 100 students, but they are now lower. There are yet other schools that are wholly funded by the parents. These are immersion schools as well.

The Chair: For clarification, Ms. VanEvery-Albert, you said that the tuition is equivalent to what the provinces put forward per student.

Ms. VanEvery-Albert: Yes, but it comes from federal funding.

The Chair: It comes from the federal government?

Ms. VanEvery-Albert: Yes.

The Chair: What is the disparity in federal funding versus the non-First Nations children that go to school in the Province of Ontario?

Ms. VanEvery-Albert: It really depends on how you look at it, but it could be 30 per cent less. If you look very carefully, and I have looked very carefully, it is probably half of what they would get in the province. Be aware too that there are many ways of looking at that issue.

Senator Campbell: I am a little confused. I am trying to figure out the difference cost-wise between federal funding, provincial funding and band funding. There is obviously a disparity there, and I am trying to figure out exactly what that is.

Ms. VanEvery-Albert: I will explain it to you. Federal funding is money that goes to First Nations communities in order to run their education system. That comes directly from the Department of Indian Affairs because schools on reserves are federal schools. There is no provincial funding to reserves for their schools. They are two very separate things.

I would like to share with you the band-operated funding formula information.

Senator Campbell: Yes.

Ms. VanEvery-Albert: In 1988, Indian and Northern Affairs developed a band-operated funding formula, and it was similar to what is given out in Ontario. It lays out how much money is reserved for teachers, how much money is reserved for library books and all the different aspects, transportation and so on.

That band-operated funding formula came out in 1988 in draft form. Ladies and gentlemen, it is still in draft form. It has not changed since 1988, and it does not meet our needs. Since 1988, and certainly since 1998 when there was a major change to education in Ontario, much more money has been provided to Ontario schools, up to 25 per cent more, because a lot of new

Mme VanEvery-Albert : À l'école d'immersion, les étudiants reçoivent le même montant qui serait versé pour tout étudiant qui fréquente une école provinciale. Le nombre d'étudiants dans ces programmes est très limité. Je n'ai pas les chiffres pour l'école d'immersion cette année, mais dans le passé, on y trouvait peut-être 40 élèves. Il y a de nombreuses années, il y a eu jusqu'à une centaine d'élèves, mais il y en a moins aujourd'hui. D'autres écoles sont financées entièrement par les parents. Ce sont également des écoles d'immersion.

Le président : Je voudrais une précision, madame VanEvery-Albert. Vous avez dit que le montant par élève est l'équivalent de ce que les provinces paient par étudiant.

Mme VanEvery-Albert : Oui, mais l'argent vient du fédéral.

Le président : L'argent vient du gouvernement fédéral?

Mme VanEvery-Albert : Oui.

Le président : Quel est l'écart du financement fédéral, par rapport au montant versé pour les enfants qui ne sont pas des Premières nations et qui fréquentent l'école dans la province d'Ontario?

Mme VanEvery-Albert : Cela dépend vraiment des chiffres qu'on consulte, mais ce pourrait être 30 p. 100 de moins. Si l'on examine cela de très près, et j'ai scruté le tout à la loupe, c'est probablement la moitié de ce qui serait versé dans la province. Mais vous devez savoir qu'il y a de nombreuses manières d'envisager la question.

Le sénateur Campbell : Je suis un peu embrouillé. J'essaie de comprendre la différence, sur le plan du coût, entre le financement fédéral, le financement provincial et le financement de la bande. Il y a évidemment un écart, et j'essaie de comprendre à combien il s'élève exactement.

Mme VanEvery-Albert : Je vais vous l'expliquer. Le financement fédéral, c'est de l'argent qui est versé aux communautés des Premières nations pour leur réseau d'éducation. Cet argent vient directement du ministère des Affaires indiennes parce que les écoles dans les réserves sont fédérales. Il n'y a aucun financement provincial versé aux réserves pour leurs écoles. Ce sont deux choses tout à fait distinctes.

Je voudrais vous faire part de la formule de financement des écoles dirigées par les bandes.

Le sénateur Campbell : Oui.

Mme VanEvery-Albert : En 1988, Affaires indiennes et du Nord a élaboré une formule de financement des écoles exploitées par les bandes, très semblable à celle qui existe en Ontario. Cette formule établit le montant réservé aux enseignants, le montant consacré aux bibliothèques et à tous les autres aspects, notamment les transports.

La formule de financement des écoles de bande est sortie en 1988 sous forme d'une ébauche. Mesdames et messieurs, elle est restée à l'état d'ébauche. Elle n'a pas changé depuis 1988 et elle ne répond pas à nos besoins. Depuis 1988 — et il y a certainement eu beaucoup de changements dans l'éducation en Ontario depuis 1988 —, beaucoup plus d'argent a été versé aux écoles en

things happened in the province. While those things were happening, Indian Affairs capped the band-operated funding formula at 2 per cent.

In effect, we have only grown 2 per cent in dollar value, but our dollar since that time has been significantly devalued. What we would get for the same amount of money back in 1996 is not the same today. We are underfunded, and we continue to go backwards. Basically that is it.

Senator Campbell: I am actually from Brantford. Let us say I am First Nations and I am going to BCI, North Park or whatever; who pays for that?

Ms. VanEvery-Albert: Indian and Northern Affairs Canada.

Senator Campbell: How much do they pay?

Ms. VanEvery-Albert: This year, it will be right around \$10,000.

Senator Campbell: I am from Brantford now, not Aboriginal, and I go to high school; what does the province pay for that?

Ms. VanEvery-Albert: The province probably pays a very similar amount, given of course that there are many ways to look at this funding, but it is probably similar.

Senator Campbell: At the end of the day, it sounds like the issue comes down to the ability to put forward your traditional languages and your traditional values versus what is taught in school in Brantford.

Ms. VanEvery-Albert: I would like to make this clear: What Indian Affairs pays in tuition to a local district school board is significantly higher than what it pays for students on the reserve.

Senator Campbell: That is what I wanted to know. Why is that?

Ms. VanEvery-Albert: Well, you know what, if I had the answer to that, then things might be better today. That is a question you will have to ask the Minister of Indian Affairs.

Senator Campbell: Is makes no sense to me.

Ms. VanEvery-Albert: During my whole teaching career, it has not made any sense to me either.

Here is another important point: Not only have we gone backwards in terms of money because of the 2 per cent cap, but as you will note from the 2000 and 2004 Auditor General's report, it will take more than 25 years at the same funding level to bring our students academically forward. We do not have 25 years to wait. We need to move now, but it is very difficult to move when we just plain do not have the money, especially with respect to special education.

Many students in our community have not been tested because there is not enough money. We cannot provide the needed services. The lack of money has stymied us in many ways.

Ontario, jusqu'à 25 p. 100 de plus, parce qu'il s'est passé beaucoup de choses dans la province. Pendant que ces changements se produisaient, les Affaires indiennes ont plafonné la formule de financement des écoles de bande à 2 p. 100.

Notre financement a donc augmenté de seulement 2 p. 100 en dollars, mais la valeur du dollar a beaucoup baissé depuis ce temps. On ne peut pas acheter aujourd'hui ce qu'on pouvait acheter en 1996 avec le même montant. Nous sommes sous-financés et nous continuons de perdre du terrain. Voilà pour l'essentiel.

Le sénateur Campbell : Je viens de Brantford. Supposons que je suis un élève des Premières nations et que je fréquente BCI, North Park ou quelque autre école; qui paie pour cela?

Mme VanEvery-Albert : Affaires indiennes et du Nord Canada.

Le sénateur Campbell : Combien le ministère paie-t-il?

Mme VanEvery-Albert : Cette année, ce sera autour de 10 000 \$.

Le sénateur Campbell : Je suis donc de Brantford, mais je ne suis pas autochtone et je fréquente l'école secondaire; combien la province paie-t-elle pour ma scolarité?

Mme VanEvery-Albert : La province paie probablement un montant semblable, étant entendu qu'il y a bien des manières d'envisager ce financement, mais c'est probablement du même ordre.

Le sénateur Campbell : Au bout du compte, on dirait que ce qui est en jeu, c'est la capacité d'enseigner vos langues et vos valeurs ancestrales, par opposition à ce qui est enseigné à l'école à Brantford.

Mme VanEvery-Albert : Je voudrais que ce soit bien clair : le montant que les Affaires indiennes paient en frais de scolarité à une commission scolaire locale est beaucoup plus élevé que ce que le ministère paie pour les étudiants dans la réserve.

Le sénateur Campbell : C'est ce que je voulais savoir. Pourquoi est-ce le cas?

Mme VanEvery-Albert : Eh bien, vous savez, si je connaissais la réponse à cette question, tout irait peut-être mieux aujourd'hui. C'est une question que vous devrez poser au ministre des Affaires indiennes.

Le sénateur Campbell : Cela me semble incompréhensible.

Mme VanEvery-Albert : Durant toute ma carrière d'enseignante, j'ai toujours trouvé ça incompréhensible, moi aussi.

Voici une autre observation importante : non seulement nous avons perdu du terrain sur le plan financier à cause du plafond de 2 p. 100, mais comme vous le constaterez en lisant le rapport du vérificateur général pour 2000 et 2004, il faudra plus de 25 ans au même niveau de financement pour mettre nos étudiants à niveau sur le plan académique. Nous ne pouvons pas attendre 25 ans. Nous devons progresser dès maintenant, mais c'est difficile quand nous n'avons tout simplement pas assez d'argent, surtout pour l'éducation spéciale.

Beaucoup d'étudiants dans notre communauté n'ont pas été évalués faute d'argent. Nous ne pouvons pas fournir les services nécessaires. Le manque d'argent nous étrangle à bien des égards.

Senator Raine: I think we are beginning to understand the challenges you are facing running the schools and why you would stay with the federally funded schools because if you tried to take over your own schools you would be dealing with 30 per cent less money.

To be fair though, when the federal government provides money to band-run schools, there is a per-student tuition portion as well as funding for capital and special projects. It still probably does not come up to the same totals.

Ms. VanEvery-Albert: I will explain that. I sat on the Grand Erie District School Board for nine years, so I closely followed how education was funded. Provincially you are funded by the number of students you have, and they have very large boards with thousands of students, and they also get extra funding for extra projects, and they are allowed to put money away for capital expenditures that will come up.

The federal government has an education pot with a finite number of dollars, and that is divided up by region among all First Nations communities in the country. Then, in Ontario, there is a finite amount of money in the pot that is divided among First Nations communities. If you go down to the program level, say for special education, a finite amount of money is divided up. It does not meet real needs. It is only a divisional exercise. That is one the biggest problems that we have, and over the years it has compounded and become very complex. Therefore, we are struggling. What do we do when there is absolutely no opportunity to catch up?

Does that make sense to you?

Senator Raine: Yes. I think it is fair to say in the public system or in provincial government budgets there is a finite pot as well, but obviously it matches a little closer with the job to be done.

Ms. VanEvery-Albert: I will tell you the other thing that happens that I have found difficult.

As you know, in the Ontario provincial government a number of special programs come out every year, regularly, that target some difficult situations the schools might be facing. It might be safety in the schools; it might be reading; it might be libraries and so on. A special pot is created. Everybody has an opportunity to take part of that money and put it into the board and into the schools, and that is a good thing.

Those similar kinds of programs are not necessarily followed by Indian Affairs. For instance, a special reading program might come out from the Ministry of Education that we are expected to implement at Six Nations, but we are not given any money.

Because I sat at the district school board table for many years, I know how that process works. It might be a three-year program, but often in the federal schools, and certainly in band-operated schools, Indian Affairs does not follow that same process. Again, we are behind.

Le sénateur Raine : Je pense que nous commençons à comprendre les difficultés que vous éprouvez à diriger vos écoles et à comprendre pourquoi vous restez avec les écoles fédérales, parce que si vous tentiez de prendre en main vos propres écoles, vous auriez 30 p. 100 moins d'argent.

Il faut toutefois reconnaître que quand le gouvernement fédéral verse de l'argent aux écoles dirigées par les bandes, il y a un montant par élève en plus d'un montant consacré aux immobilisations et projets spéciaux. Mais le total n'est probablement toujours pas aussi élevé.

Mme VanEvery-Albert : Je vais vous expliquer cela. J'ai siégé au Conseil scolaire du district de Grand Erie pendant neuf ans et j'ai donc suivi de près le financement de l'éducation. Provincialement, on est financé selon le nombre d'élèves; les conseils scolaires comptent des milliers d'étudiants et l'on prévoit aussi des fonds supplémentaires pour des projets complémentaires et l'on est autorisé à mettre de l'argent de côté pour de futures immobilisations.

Le gouvernement fédéral a un montant fixe pour l'éducation et cet argent est divisé par région entre toutes les communautés des Premières nations du pays. Ensuite, en Ontario, il y a un montant d'argent fixe qui est à son tour réparti entre les communautés des Premières nations. Si l'on descend au niveau des programmes, disons pour l'éducation spéciale, il y a encore un montant fixe qui est divisé. Il n'est pas établi en fonction des besoins. C'est purement mathématique. C'est l'un de nos principaux problèmes et, au fil des années, il s'est aggravé et est devenu très complexe. Nous sommes donc en difficulté. Que pouvons-nous faire quand il n'y a aucune possibilité de rattrapage?

Est-ce que vous comprenez cela?

Le sénateur Raine : Oui. Je pense qu'il est juste de dire que dans le réseau public ou dans les budgets des gouvernements provinciaux, il y a également un montant fixe, mais il correspond évidemment d'un peu plus près au travail à faire.

Mme VanEvery-Albert : Je vais vous dire ce qui se passe aussi et que je trouve difficile.

Comme vous le savez, au gouvernement provincial de l'Ontario, un certain nombre de programmes spéciaux sont lancés chaque année, régulièrement, pour cibler certaines problèmes épineux que les écoles peuvent éprouver. Ce peut être la sécurité à l'école, ou encore la lecture, ou bien les bibliothèques, et cetera. Un montant spécial est mis de côté. Chacun a l'occasion de piger dans cet argent et d'affecter un montant au conseil scolaire et à diverses écoles, et c'est une bonne chose.

Les Affaires indiennes n'ont pas nécessairement des programmes de ce genre. Par exemple, un programme spécial de lecture peut être lancé par le ministère de l'Éducation et nous sommes censés le mettre en œuvre dans les Six Nations, mais on ne nous donne pas d'argent.

Je sais comment fonctionne ce processus, pour avoir siégé au conseil scolaire de district pendant de nombreuses années. Ce peut être un programme de trois ans, mais souvent, dans les écoles fédérales, et assurément dans les écoles des bandes, les Affaires indiennes ne suivent pas le même processus. Là encore, nous prenons du retard.

Senator Raine: If money was not an object, lack of financing was not an issue, how would you structure? If the financing came from the federal government to the First Nations, how would you structure the organization to run First Nations schools for First Nations students?

Ms. VanEvery-Albert: First of all we would have our own board. Indian Affairs does not provide any significant amount for governance at the First Nations community level. Some First Nations communities have a board, but there is very little training and virtually no money to run board meetings. There is no place to run a board meeting. Board members do not have opportunities to take training somewhere, because there is a lot to learn about boards. Certainly the provincial schools have that opportunity. That is one part, the governance part.

The second part would be staff. We do not have an opportunity for real quality and ongoing professional development for our staff. I would not say there is no money. There is some money, but we do not have the kind of money to send people to a conference at a cost of \$3,000 because we might only have \$10,000 for professional development. Therefore, we do the best we can with what we have. We need professional development for our staff, professional development for the principals and certainly for specialist teachers. We need lots of ongoing professional development. It just cannot happen in one year and then not continue over time.

There is special education. We need to catch up and have all of the children tested who need testing. We need special education rooms where we can work with the student as needed. For children who are hearing impaired or speech impaired or vision impaired, we need enough money to send them to relevant programs or to develop our own programs. Sometimes we might use up a significant part of our special education budget on one child. That has happened in the past.

I could go on. We need good libraries. We need computers. Our computers are old, and our community, which is in the middle of Southern Ontario, does not have high-speed Internet access. We have to struggle along with less than that, and so our kids, in the middle of the most populous province in Canada, do not have access to the world like perhaps your children do. We are very much at a disadvantage. We are on the wrong side of the digital divide.

Those are just some of the issues that we would attend to if we had the money.

Senator Raine: Finally, under the existing structure, do you feel that the federally funded education being delivered at the elementary and middle school levels is getting your students into high school, or do you think you could do a better job?

Le sénateur Raine : Si l'argent ne manquait pas, si le problème du financement ne se posait pas, quelle structure établiriez-vous? Si le gouvernement fédéral versait l'argent directement aux Premières nations, quelle structure donneriez-vous à l'organisation chargée de diriger les écoles des Premières nations pour les étudiants des Premières nations?

Mme VanEvery-Albert : Premièrement, nous aurions notre propre conseil scolaire. Les Affaires indiennes ne donnent pour ainsi dire pas d'argent pour la gouvernance au niveau des communautés des Premières nations. Certaines ont un conseil scolaire, mais il se fait très peu de formation et il n'y a presque pas d'argent pour les réunions du conseil. Il n'y a pas de local pour tenir les réunions. Les membres du conseil n'ont aucune possibilité de suivre une formation quelque part, car il y a beaucoup à apprendre au sujet d'un conseil scolaire. Dans le réseau provincial, ces possibilités existent certainement. Voilà pour le premier point, la gouvernance.

Deuxièmement, il y aurait le personnel. Nous n'avons aucune possibilité de faire véritablement du perfectionnement professionnel de qualité et continu pour notre personnel. Je ne dirai pas qu'il n'y a pas d'argent. Il y en a, mais pas des montants suffisants pour envoyer des gens à une conférence au coût de 3 000 \$, parce que nous avons peut-être seulement 10 000 \$ pour le perfectionnement professionnel. Par conséquent, nous faisons de notre mieux avec ce que nous avons. Il nous faut assurer le perfectionnement professionnel de nos employés, des directeurs d'école et certainement des enseignants spécialisés. Nous avons besoin de beaucoup de perfectionnement professionnel. On ne peut pas se contenter de le faire une année donnée et puis de tout arrêter par la suite.

Il y a aussi l'éducation spéciale. Nous devons faire du rattrapage et faire évaluer tous les enfants qui en ont besoin. Il nous faut des salles réservées à l'éducation spéciale où nous pouvons travailler avec l'étudiant selon les besoins. Pour les enfants qui ont un handicap auditif, visuel ou de la parole, il nous faut assez d'argent pour les envoyer suivre les programmes pertinents ou pour mettre au point nos propres programmes. Il nous arrive parfois d'utiliser une part importante de notre budget d'éducation spéciale pour un seul enfant. C'est arrivé dans le passé.

Je pourrais poursuivre. Nous avons besoin de bonnes bibliothèques. Nous avons besoin d'ordinateurs. Nos ordinateurs sont anciens et notre communauté, qui est au milieu du sud de l'Ontario, n'a pas accès à Internet haute vitesse. Nous devons nous contenter de moyens médiocres et nos enfants, en plein milieu de la province la plus peuplée au Canada, n'ont même pas accès au monde comme peut-être vos enfants y ont accès. Nous sommes nettement défavorisés. Nous sommes du mauvais côté de la ligne de démarcation numérique.

Voilà quelques problèmes auxquels nous nous attaquerions si nous avions l'argent voulu.

Le sénateur Raine : Enfin, compte tenu de la structure existante, estimez-vous que l'éducation financée par le fédéral, au niveau élémentaire et intermédiaire, parvient à faire entrer vos étudiants à l'école secondaire, ou bien pensez-vous que vous pourriez faire du meilleur travail?

Ms. VanEvery-Albert: I give all the kudos to the teachers at Six Nations because they do a wonderful job under very difficult circumstances. Were it not for them, we probably would not have nearly as many students going off to high school.

We could and should send more, but the problem is keeping them in school once they get there. When you send a student off to high school and they are not wholly ready, you are asking for difficulty and we do have difficulty. Some years, we are losing up to 25 per cent of our high school students by the time they get to grade 12, and I think we could do better.

The Chair: I want to throw a quick question at Chief Crowshoe. The Government of Canada, the Province of Alberta and the heads of the various treaties 6, 7 and 8 signed a memorandum of understanding in regard to establishing a tripartite type of agreement. This is one of the parts of our study that we are trying to focus on.

You are from Treaty 7, are you, sir?

Mr. Crowshoe: Right.

The Chair: Have you any reaction to that agreement? Do you see that as a possible improvement in relations with various governments to improve the funding for Alberta First Nations children?

Mr. Crowshoe: In February 2010, this tripartite agreement was signed between the government and the treaties 6, 7 and 8. When we are looking at the common understanding for disagreement between the chiefs and Alberta and Canada, we are looking at how we can recognize First Nation education as part of our tradition. I am hoping that it will help us at least work with some of the funding so that we can improve the funding going to our communities.

For example, we run a band-owned education system, and all of the problems my colleague talked about are basically the same problems we face. When we talk about capacity for governance in our education board, there is really no capacity. We need training and we need to develop that capacity. If we do not develop that capacity in governance, we will continue to struggle.

With regard to the funding that my colleague talked about, there is no difference; funding is pretty well the same. We are struggling with the dollars we get to run our band schools. Again, when we talk about tuition, there is that difference in tuition that is paid for off reserve and on-reserve schooling. We are hoping to improve the funding for tuitions with this tripartite agreement.

I talk about tradition and culture being part of our education. We do have input into education delivery with culture and language, but we struggle with the interpretation of the provincial education standards. Those standards have not been culturally interpreted. For example, when we talk about our learning methods, they are not culturally interpreted so in school they are not allowed.

Mme VanEvery-Albert : Je félicite chaleureusement les enseignants des Six Nations parce qu'ils font du travail extraordinaire dans des circonstances très difficiles. Si ce n'était d'eux, nous n'aurions probablement pas autant d'étudiants qui entrent à l'école secondaire.

Nous pourrions et devrions en envoyer plus, mais le problème est de les garder à l'école une fois qu'ils y parviennent. Quand on envoie un étudiant à l'école secondaire et qu'il n'est pas vraiment prêt, on doit s'attendre à des problèmes et il y en a. Certaines années, nous perdons jusqu'à 25 p. 100 de nos étudiants du niveau secondaire avant la 12^e année et je pense que nous pourrions faire mieux.

Le président : Je voudrais poser rapidement une question au chef Crowshoe. Le gouvernement du Canada, la province de l'Alberta et les chefs des bandes des divers traités n^{os} 6, 7 et 8 ont signé un protocole d'entente en vue d'établir une entente tripartite. C'est l'un des volets de notre étude.

Vous êtes du traité n^{os} 7, n'est-ce pas, monsieur?

M. Crowshoe : C'est bien cela.

Le président : Comment réagissez-vous à cet accord? Y voyez-vous une amélioration possible des relations entre les divers paliers de gouvernement en vue d'améliorer le financement pour les enfants des Premières nations de l'Alberta?

M. Crowshoe : En février 2010, cette entente tripartite a été signée entre le gouvernement et les bandes des traités n^{os} 6, 7 et 8. Si l'on se penche sur la mésentente entre les chefs et l'Alberta et le Canada, nous nous demandons comment l'on peut reconnaître l'éducation des Premières nations comme partie de notre tradition. J'espère que cela nous aidera au moins de travailler au financement de manière que l'on puisse obtenir davantage d'argent pour nos communautés.

Par exemple, nous gérons un réseau d'éducation appartenant à la bande et nous avons essentiellement les mêmes problèmes que ma collègue vient de décrire. En terme de capacité de gouvernance de notre réseau d'éducation, cette capacité n'existe pas à proprement parler. Nous avons besoin de formation et nous devons établir cette capacité. Si nous ne créons pas cette capacité de gouvernance, nous allons continuer d'avoir des difficultés.

Au sujet du financement dont ma collègue a parlé, il n'y a pas de différence; le financement est passablement le même. Nous faisons de notre mieux pour étirer les maigres dollars que nous avons pour gérer nos écoles de bande. Là encore, au sujet des frais de scolarité, il y a une différence entre le montant qui est payé pour l'éducation dans la réserve et hors réserve. Nous espérons que cette entente tripartite permettra d'augmenter le montant versé pour la scolarité.

J'ai dit que la tradition et la culture font partie intégrante de notre éducation. Nous avons notre mot à dire dans la prestation des services d'éducation sur le plan de la culture et de la langue, mais nous avons de la misère avec l'interprétation des normes provinciales d'éducation. Ces normes n'ont pas fait l'objet d'une interprétation culturelle. Par exemple, nos méthodes d'apprentissage n'ont pas bénéficié de cette interprétation culturelle et elles ne sont donc pas autorisées à l'école.

When my colleague talked about private schools, some parents in the community want to develop their own private school and pay for some of that education because the quality that is being delivered and the confidence of the students is greater than what is happening at the school.

Some of our students go off reserve, and they tend to be put into special education. A lot of the younger students are being put into programs at school, and they lose respect for the school. A lot of times they are put into special programs that include the delivery of Ritalin or other drugs by the counsellors.

However, when we look at our traditional education, those children are caught between an oral culture and a written culture. We are still strong in our language and culture in our community, and many students that go off reserve get diagnosed as having a short attention span, which is dealt with through drugs and special education.

However, when they come back to the community and an oral teaching method, the children do not need prescribed medication, and they learn a lot better at the reserve level. You are spending more special education dollars at the off-reserve schools than on reserve.

We run our band education. We run it with our school board, but when we talk about governance, we need to develop capacity in our governance. We need a training program for our board of governors to understand what we need in order to deliver the education we need.

Senator Sibbeston: This Senate committee is tasked with dealing with a question of the difference, the big disparity — you mentioned the 25 years and I think it is up to a 28-year difference — between First Nations and regular Canadian society.

I am wondering if it is a bit of a myth or kind of a false goal that we think we should all be the same, under the same standard. I come from the North where there are little communities that are rural, and a grade 10 education is very good. My uncle, back in the 1930s and 1940s, had grade 3 and that was a great deal of education. He made his way in the world very successfully with that.

You mentioned the oral tradition and the emphasis on culture and so forth. It is such a different system and such a different society that I wonder whether we could ever be the same; it is like comparing apples and oranges. Are you able to say something about that topic? Is it a myth that Canadians think that First Nations should be on the same level as everybody else?

Ms. VanEvery-Albert: I am glad that you asked that question. I would like to share our view from my perspective and certainly the perspective of my community.

I want to be absolutely clear: We are Haudenosaunee people; we are not Canadians. We do not want to be just like Canadians, but we do want to be friends. We want to be able to speak their

Ma collègue a parlé des écoles privées; on trouve dans la communauté des parents qui veulent établir leur propre école privée et payer en partie pour y faire éduquer leurs enfants parce que la qualité d'enseignement et la confiance des étudiants sont grandement renforcées par rapport à la réalité dans les écoles.

Certains de nos étudiants s'en vont hors de la réserve et on les inscrit généralement dans l'éducation spéciale. Beaucoup de jeunes élèves sont inscrits à des programmes à l'école et ils perdent tout respect pour l'école. Bien souvent, on les met dans des programmes spéciaux qui incluent l'administration de Ritalin ou d'autres drogues par les conseillers en éducation.

Cependant, si l'on se penche sur notre éducation traditionnelle, ces enfants sont pris entre deux chaises entre une culture orale et une culture écrite. Notre langue et notre culture sont encore solidement implantées dans notre communauté et beaucoup d'étudiants qui s'en vont hors réserve se font diagnostiquer un déficit d'attention que l'on traite au moyen de médicaments et de l'éducation spéciale.

Pourtant, quand ils reviennent dans la communauté et à la méthode de l'enseignement oral, ces enfants n'ont pas besoin de médicaments d'ordonnance et ils apprennent beaucoup mieux dans la réserve. Vous dépensez plus d'argent pour l'éducation spéciale dans les écoles hors réserve que dans la réserve.

Nous gérons notre réseau d'éducation de bande. Nous le gérons par l'entremise de notre conseil scolaire, mais nous devons absolument acquérir une capacité de gouvernance. Il nous faut un programme de formation pour que les membres de notre conseil comprennent ce qu'il nous faut pour offrir l'éducation dont nous avons besoin.

Le sénateur Sibbeston : Notre comité sénatorial a été chargé de se pencher sur la question de la différence, le grand écart — vous avez mentionné 25 ans et je pense que cette différence peut atteindre 28 ans — entre les Premières nations et l'ensemble de la société canadienne.

Je me demande si ce n'est pas un mythe ou en quelque sorte une erreur de croire que nous devrions tous être pareils et être assujettis à la même norme. Je viens du Nord où l'on trouve de petites localités rurales et quand on a une 10^e année, c'est très bon. Mon oncle, dans les années 1930 et 1940, n'avait qu'une troisième année et c'était déjà une bonne instruction. Il a réussi avec cela à se débrouiller dans le monde, avec beaucoup de succès.

Vous avez mentionné la tradition orale, l'importance de la culture et tout le reste. C'est un système tellement différent et une société tellement différente que je me demande si nous pourrions jamais être pareils; c'est comme de comparer des pommes et des oranges. Pourriez-vous nous dire quelques mots sur ce sujet? Est-ce un mythe que les Canadiens croient que les gens des Premières nations devraient être placés sur le même pied que tous les autres?

Mme VanEvery-Albert : Je suis contente que vous ayez posé cette question. Je voudrais vous faire part de notre point de vue, dans la perspective de ma communauté.

Je tiens à être absolument claire : nous sommes le peuple Haudenosaunee; nous ne sommes pas Canadiens. Nous ne voulons pas être pareils aux Canadiens, mais nous voulons être

language, but we want to be able to speak our own. We like their music but we like our music too, and we want you to understand about our music, our language and our culture.

You need to know who we are as much as we need to know who you are. Our schools teach us everything about who you are, but your schools do not teach about who we are.

We are the first people of this country. We live only here and our languages live only here. When they are gone, they are gone from the face of this earth forever. That is a tragedy. We cannot and we will not allow that.

At the same time, we live in this country and we need a good academic education. We travel in two worlds. In the paper I gave you, you can see we have Guswhenta, the two-row wampum. It is a white belt and it has two rows in it. For us, that means we will be friends with you but you travel in your boat on the river and we travel in our boat on the river. We do not get in your boat; you do not get in our boat. We do not try to steer each other. That is what our understandings of who we are go to.

It becomes very important for us that we not only have your education and an understanding of who you are but that we are also very strong in our language, our culture and the way we do business. That is really what we are after. We need that, we want it and we shall have it. We have a right to it, because we are the first people of this country.

Up until now, in my view, we have been denied or sent little pieces of money to try to make that happen. From our perspective at Six Nations, in particular, we do not wish to be wards of the government or a number on Indian Affairs' band list. We wish to be Haudenosaunee people in this country on our own, living our lives with our friends, you.

Senator Hubley: Thank you for your presentations this morning. Hello to your mom, as well. It is nice to have her here.

Our committee has recently travelled to the West. One thing we heard often from our presenters was treaty rights, as far as education goes. Based on how your last comment, you feel we should all be looking at that model for treaty rights. I am trying to understand it correctly.

Another issue is the restrictions to your curriculum because of funding and because of the type of school you have described. Just how restrictive is that? We have seen different rituals brought into some of the schools — smudging ceremonies, certainly drumming and singing and customs of greeting — and they are very much part of some schools. I wonder if those rituals are some of the things you might be able to do.

des amis. Nous voulons parler leur langue, mais nous voulons aussi pouvoir parler notre propre langue. Nous aimons leur musique, mais nous aimons notre musique aussi et nous voulons que vous compreniez notre musique, notre langue et notre culture.

Vous devez savoir qui nous sommes tout autant que nous devons savoir qui vous êtes. Nos écoles nous enseignent tout ce qu'il y a à savoir à votre sujet, mais vos écoles ne vous enseignent pas qui nous sommes.

Nous sommes les premiers habitants de notre pays. Nous vivons uniquement ici et nos langues sont parlées uniquement ici. Quand elles disparaissent, elles disparaissent de la surface de la terre à tout jamais. C'est une tragédie. Nous ne pouvons pas permettre cela et nous ne le permettrons pas.

En même temps, nous vivons dans ce pays et il nous faut une bonne instruction. Nous chevauchons deux univers. Dans le document que je vous ai remis, vous pouvez lire que nous avons le Guswhenta, le wampum à deux rangs. C'est une ceinture blanche qui comporte deux rangs. Pour nous, cela veut dire que nous serons vos amis, mais vous voyagez dans votre barque sur la rivière et nous voyageons dans notre barque sur la rivière. Nous n'embarquons pas dans la vôtre et vous n'embarquez pas dans la nôtre. Nous n'essayons pas de conduire mutuellement nos barques. Telle est notre compréhension de ce que nous sommes.

Il est très important pour nous non seulement d'avoir votre éducation et de comprendre qui vous êtes, mais aussi de maîtriser notre langue, notre culture et la manière dont nous menons nos affaires. Tel est l'objet de notre quête. Nous avons besoin de cela, nous voulons et nous allons l'obtenir. Nous y avons droit, parce que nous sommes les premiers habitants de ce pays.

Jusqu'à maintenant, à mon avis, on nous l'a refusé ou alors on nous a jeté de petites pièces de monnaie pour essayer d'obtenir ce résultat. De notre point de vue, à la bande des Six Nations, en particulier, nous ne souhaitons pas être des pupilles de l'État ou encore un chiffre sur la liste des bandes des Affaires indiennes. Nous voulons être le peuple Haudenosaunee et nous voulons vivre notre propre vie, dans notre pays, en côtoyant nos amis, c'est-à-dire vous.

Le sénateur Hubley : Je vous remercie pour vos exposés de ce matin. Je salue également votre mère. C'est bien qu'elle soit présente.

Notre comité s'est récemment rendu dans l'Ouest. Les témoins que nous avons entendus nous ont notamment parlé des droits issus des traités, dans le domaine de l'éducation. À la lumière de votre dernière déclaration, vous estimez que nous devrions tous nous inspirer de ce modèle pour les droits issus des traités. J'essaie de bien comprendre.

Un autre problème, ce sont les contraintes dans votre curriculum à cause du manque de fonds et à cause des divers types d'écoles que vous avez décrits. Dans quelle mesure est-ce contraignant? Nous avons vu divers rituels dans certaines écoles — des cérémonies comportant le port des peintures traditionnelles, le battement des tambours et des chansons et des rites traditionnels d'accueil — et tout cela est très bien intégré dans certaines écoles. Je me demande si ces rituels pourraient faire partie des mesures intégrées dans vos écoles.

I have one last question. Do your schools attend provincial teachers' conferences and teachers' seminars? You did touch on professional development days. We are all familiar with those, where the schools close and the teachers gather to discuss issues that pertain to their province or to their school.

The Chair: Would you keep your responses as tight as possible, please?

Mr. Crowshoe: With regard to our band-run schools and traditional models of education, one of the things we are focusing on is how to culturally interpret education practices and teaching models. For example, when we are talking about governance, how do we culturally interpret from Western culture to the oral culture practical systems of discussions and decision making?

In one case you might use a gavel. In the other case you might use the smudge. However, when we are looking at paralleling or cultural interpretation, we are saying in both cases they are a start, or an order to start a process. We have to understand that that starting process represents both sides. If we can move ahead using those practices, then we have a belief system from our traditional membership and our Western education membership in our communities, and the kind of goals that we need to achieve, especially in governance for education.

When we are talking about teaching methodology in education, we are also saying the youth have to be taught those basic principles of practice and culturally interpret them into Western practices.

We could talk about content of education and cultural content. The curriculums are different but we are looking at how we culturally interpret practice, not only in governance but at the education level.

Senator Raine: My questions are for Chief Crowshoe. Last spring, we heard from witnesses about how to value cultural First Nations education. We also heard about what you learn that is not taught in regular schools: learning how to live on the land and learning how to practice your traditional cultural practices. There is no evaluation and no sort of status given to that traditional knowledge that you learn.

Do you see a way of evaluating that knowledge in your schools, officially? In other words, maybe your elders could say, "These children have succeeded and this is the knowledge that they have." They could then receive credit for that.

Mr. Crowshoe: When we talk about cultural interpretation of practice, part of the practice is talking about the concept of validation. How do we validate information? How do we validate, say, teachers or people, and how do we validate a learning classroom?

J'ai une dernière question. Des représentants de vos écoles assistent-ils aux conférences provinciales et séminaires destinés aux enseignants? Vous avez parlé de journées consacrées au perfectionnement professionnel. Nous savons tous que les écoles ferment ces jours-là et les enseignants se réunissent pour discuter de divers dossiers concernant leur province ou leur école.

Le président : Je vous demanderais de garder vos réponses les plus brèves possible, je vous prie.

M. Crowshoe : Pour ce qui est de nos écoles dirigées par la bande et des modèles traditionnels d'éducation, nous examinons actuellement la manière d'interpréter culturellement les pratiques d'éducation et les modèles d'enseignement. Par exemple, au sujet de la gouvernance, comment faire une interprétation de la culture occidentale pour transposer cela dans nos coutumes et cultures orales pour les discussions et les prises de décisions?

Dans un cas, on peut utiliser un marteau pour présider une réunion. Dans d'autres cas, on peut utiliser les peintures traditionnelles. Mais quand on parle de parallélisme ou d'interprétation culturelle, nous disons que dans les deux cas, ce n'est qu'un début, le point de départ d'un processus. Nous devons comprendre que ce processus représente les deux parties. Si nous pouvons aller de l'avant et établir ces pratiques, alors nous avons un système de croyances pour l'appartenance traditionnelle et le système d'éducation occidental dans nos communautés et les objectifs que nous voulons atteindre, surtout pour la gouvernance dans l'éducation.

Quand on parle d'enseigner la méthodologie de l'éducation, nous disons aussi qu'il faut enseigner les principes de base de la pratique et ensuite en faire une interprétation culturelle pour les transposer dans les pratiques occidentales.

Nous pourrions parler de contenu de l'éducation, de contenu culturel. Les programmes éducatifs sont différents, mais nous examinons comment nous pourrions faire une interprétation culturelle de la pratique, non seulement pour la gouvernance, mais au niveau de l'enseignement.

Le sénateur Raine : Mes questions s'adressent au chef Crowshoe. Le printemps dernier, nous avons entendu des témoins nous dire comment valoriser l'éducation culturelle des Premières nations. On nous a aussi parlé de ce que les élèves apprennent et qui n'est pas enseigné dans les écoles ordinaires : comment vivre à même le territoire et comment mettre en pratique les coutumes ancestrales. On ne fait pas d'évaluation et on n'accorde aucun statut officiel à cette connaissance ancestrale.

Voyez-vous une manière d'évaluer cette connaissance dans vos écoles, je veux dire officiellement? Autrement dit, vos aînés pourraient peut-être alors dire : « Ces enfants ont réussi et ont atteint tel niveau de connaissance. » On pourrait leur accorder un crédit pour cela.

M. Crowshoe : Quand nous parlons d'interprétation culturelle de la pratique, il faut notamment s'interroger sur le concept de validation. Comment valider l'information? Comment valider des enseignants ou des gens ou les élèves dans une salle de classe?

The concept of validation has to be culturally interpreted. Whether we validate the stuff you learn from living off the land or the stuff you learn that relates to math, science and languages, that validation has to be culturally interpreted so that we can use those practices to deliver learning to our students, our youth.

We have elders. However, the elders in our case are validated teachers. Who validates elders? We validate, in our culture, but when it comes to Western educators coming to our community, the validation of elders is totally out of our hands. When our elders are invited, then there is a cultural conflict in our community as to who can be an elder.

We need to define and culturally interpret the validation system from a First Nations perspective before we can validate information, people and education.

The Chair: I thank you very much. We have heard two proud First Nations people who are educators themselves. We thank you for the excellent presentation and excellent answers to some complex questions we are trying to deal with in the hope of assisting all of us in this country.

Chief Crowshoe, do you have something for us?

Mr. Crowshoe: This is just for the record.

The Chair: It will become part of the record, Chief.

We now have our second panel before us. Many of you are already acquainted with the work of the First Nations Education Steering Committee, more commonly known as FNEESC, owing to our fact-finding mission to British Columbia. I am sure I speak for all senators at the table when I say it is a great pleasure for us to be able to receive FNEESC in Ottawa, as represented by Nathan Matthew, Christa Williams and Deborah Jeffrey.

I believe you have a presentation, Mr. Matthew.

Nathan Matthew, Negotiator, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations, First Nations Education Steering Committee: We will share the presentation.

The Chair: Would you describe the roles you play in your organization, please.

Mr. Matthew: Good morning, it is good to be here to talk about First Nations education, particularly what we are doing in British Columbia. My name is Nathan Matthew; I am a Secwepemc, a Shuswap person. I am from the Simpcw First Nation. I have 35 years' experience dealing with First Nations education issues. In British Columbia, I am a senior adviser to the organizations involved in First Nations education. I am also a negotiator for jurisdiction.

We also have Christa Williams here.

Le concept même de validation doit faire l'objet d'une interprétation culturelle. Peu importe que l'on fasse la validation de ce qu'il faut apprendre pour vivre à même le territoire ou de matières comme les mathématiques, les sciences et les langues, cette validation doit être interprétée culturellement pour que nous puissions utiliser ces pratiques pour enseigner à nos étudiants, à nos jeunes.

Nous avons des aînés. Cependant, dans notre cas, les aînés sont des enseignants accrédités. Qui accrédite les aînés? C'est nous qui le faisons, dans notre culture, mais quand il s'agit d'enseignants occidentaux qui viennent dans notre communauté, la validation des aînés nous échappe totalement. Quand nos aînés sont invités, il y a un conflit culturel dans notre communauté quant à savoir qui peut devenir un aîné.

Nous devons définir et interpréter culturellement le système de validation en adoptant le point de vue des Premières nations, avant de pouvoir valider de l'information, des gens et le système d'éducation.

Le président : Merci beaucoup. Nous avons entendu deux fiers représentants des Premières nations qui sont eux-mêmes des éducateurs. Nous vous remercions pour l'excellente présentation et les excellentes réponses à certaines questions complexes que nous essayons de résoudre dans le but de nous aider tous, dans notre pays.

Chef Crowshoe, avez-vous quelque chose à nous remettre?

M. Crowshoe : C'est simplement pour le compte rendu.

Le président : Cela fera partie intégrante du compte rendu, chef.

Nous accueillons maintenant notre deuxième groupe de témoins. Nombre d'entre vous connaissent déjà le travail du comité directeur de l'éducation des Premières nations, grâce à notre mission exploratoire en Colombie-Britannique. Au nom de tous les sénateurs autour de la table, je dis que c'est un grand plaisir pour nous de recevoir le comité directeur à Ottawa, représenté par Nathan Matthew, Christa Williams et Deborah Jeffrey.

Je pense que vous avez un exposé à nous présenter, monsieur Matthew.

Nathan Matthew, négociateur, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique, Comité directeur de l'éducation des Premières nations : Nous allons partager l'exposé.

Le président : Pourriez-vous décrire les rôles que vous jouez dans votre organisation, je vous prie.

M. Matthew : Bonjour, nous sommes contents d'être ici pour vous parler de l'éducation des Premières nations, en particulier ce que nous faisons en Colombie-Britannique. Je m'appelle Nathan Matthew; je suis un Secwepemc, une personne Shuswap. Je suis de la Première nation Simpcw. J'ai 35 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation des Premières nations. En Colombie-Britannique, je suis conseiller principal des organisations qui s'occupent de l'éducation pour les Premières nations. Je suis aussi négociateur dans le dossier des compétences.

Nous avons également avec nous Christa Williams.

Christa Williams, Negotiator, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations, First Nations Education Steering Committee: My name is Christa Williams. I am from the Nlaka'pamux in the interior of British Columbia. I am the former executive director with FNEC for 15 years. Over the last two years I have maintained the position and role of negotiator on jurisdiction, as well as adviser on other matters as necessary.

Deborah Jeffrey, Acting Executive Director, British Columbia First Nations Education Jurisdiction Negotiations, First Nations Education Steering Committee: My name is Deborah Jeffrey. I am the acting executive director for FNEC. I have been involved in education for more years than I would care to admit. I have been a classroom teacher for about 15 years and an administrator, and I now practice law part time as well.

I would like to acknowledge formally the traditional territory of the First Nations that we are on and thank them for allowing us to give the presentation today.

Mr. Matthew: We are here representing the education interest of the First Nations in British Columbia, both generally and in the First Nations schools. In British Columbia, we have been responsible for the education of our children in our schools for many years now. It is our intent, through our organizations, FNEC and the First Nations Schools Association, to exercise effectively the right that we have to be self-governing in the area of education in a way that is respectful of our language and culture.

We have a package, but I understand it is a no-go because it is not translated. Is that right?

The Chair: That is correct. That is a policy of Senate committees. It must be in both official languages to be circulated. We will receive it and table it. We will have it translated, and it will become part of the record.

Mr. Matthew: I would just note we received the invitation to appear here last Friday morning, so we did not have a chance to give you the information in time to have it translated; it was something that was out of our control. It is unfortunate that you do not have that information. We took care to prepare a chart as well as a briefing note.

Our organizations, through FNEC, have been working together for the past 15 to 20 years with respect to First Nations education in the province, particularly in the area of First Nations schools. As well, we have been negotiating agreements with the provincial government with regard to our kids in public schools.

We have considerable capacity. We manage in excess of \$30 million a year through our organizations. We employ over 30 staff members, and we do that effectively. We manage within a

Christa Williams, négociatrice, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique, Comité directeur de l'éducation des Premières nations : Je m'appelle Christa Williams. Je suis de la Nation Nlaka'pamux dans l'intérieur de la Colombie-Britannique. J'ai été directrice générale du comité directeur pendant 15 ans. Depuis deux ans, j'occupe le poste et le rôle de négociatrice en matière de compétences et aussi de conseillère sur d'autres questions au besoin.

Deborah Jeffrey, directrice générale par intérim, Négociations en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-Britannique, Comité directeur de l'éducation des Premières nations : Je m'appelle Deborah Jeffrey. Je suis directrice générale par intérim du comité directeur. Je m'occupe d'éducation depuis un plus grand nombre d'années que je ne veux bien l'admettre. J'ai été enseignante pendant une quinzaine d'années et ensuite administratrice et aujourd'hui, je pratique aussi le droit à temps partiel.

Je voudrais reconnaître officiellement que nous sommes en ce moment sur le territoire ancestral des Premières nations et je les remercie de nous autoriser à faire cette présentation aujourd'hui.

M. Matthew : Nous sommes ici pour représenter les intérêts en matière d'éducation des Premières nations de Colombie-Britannique, de manière générale et aussi dans les écoles des Premières nations. En Colombie-Britannique, nous sommes responsables depuis maintenant bon nombre d'années de l'éducation de nos enfants dans nos propres écoles. Nous avons l'intention, par l'entremise de nos organisations, nommément le comité directeur et l'Association des écoles des Premières nations, d'exercer efficacement le droit que nous avons de nous gouverner nous-mêmes dans le domaine de l'éducation d'une manière qui est respectueuse de notre langue et de notre culture.

Nous avons une trousse de documents, mais je crois comprendre qu'on ne peut pas les remettre parce qu'ils ne sont pas traduits. C'est bien cela?

Le président : C'est exact. C'est la politique des comités du Sénat. Les documents doivent être dans les deux langues officielles pour être distribués. Nous allons le recevoir et le déposer. Nous le ferons traduire et il sera ensuite intégré au compte rendu.

M. Matthew : Je veux seulement signaler que nous avons reçu l'invitation à comparaître devant vous vendredi matin, de sorte que nous n'avons pas eu le temps de vous faire parvenir les documents à temps pour les faire traduire; ce n'est pas de notre faute. Il est regrettable que vous n'ayez pas cette information. Nous avons pris la peine de préparer un tableau ainsi qu'une note d'information.

Nos organisations, par l'entremise du comité directeur, travaillent ensemble depuis 15 ou 20 ans dans le domaine de l'éducation des Premières nations dans la province, en particulier pour ce qui est des écoles des Premières nations. De plus, nous avons négocié des ententes avec le gouvernement provincial pour l'inscription de nos enfants dans les écoles publiques.

Nous avons une capacité considérable. Nous gérons plus de 30 millions de dollars par année dans le cadre de nos organisations. Nous employons plus de 30 personnes et nous

7.5 per cent administrative cost. We have negotiated terms and conditions of First Nations education jurisdiction, grades K to 12, on our reserves. We have supported and developed Bill C-34 with the federal government Bill 46 with the provincial government, and they provide legislative recognition of our right to manage and control education in our communities from grades K to 12. With respect to that, we are currently in the latter stages of negotiation of jurisdiction, but we are being held up by cabinet because sufficient funds have not been allocated to date to support that initiative.

The question we have to the federal government is: When will the federal government support First Nations to become self-governing in the area of education? That is why we are here, and to answer questions you might have with respect to our readiness to take further steps in gaining more control of our education in our communities. Ms. Williams has more details to present.

Ms. Williams: I will be alluding to this beautiful diagram. When you get it, you might be disappointed. At the moment, it is well put together.

We want to talk about the system that we have put into place in British Columbia, and we are starting to refer to it as a system. In 1997, the First Nations Schools Association, a collective of First Nations schools across British Columbia, put together a document called *Reaching for Success: Elements of a Quality Education System*. That document outlined all of the pieces needed to have an effective education system. Since 1997, the schools have been working collectively to tackle each element and put into place some of the elements that would result in a quality education system.

All of this is founded on the values and principles within our language and culture, and is our frame of reference underpinning all of the work that has been done. We mention that separately because it is not funded adequately within our communities. There is an allocation to people in varying amounts. I think it is \$116 per FTE, but it is not enough to tackle a whole language and culture program.

The first thing we tackled in putting our education system together was the development of First Nations standards for education. We looked at the provincial standards and said we would use those standards as a minimum, and from there tailor them to meet the needs of the students in our community. We started looking at how the province at that time assessed or evaluated schools. We took that process out to our community and asked, "Does this work for you, or are there ways we need to tailor it?" The communities said, "We would like to tailor it to meet our needs, but we do not want to lose the rigour there within the provincial system originally."

gérons cela efficacement, en limitant le coût d'administration à 7,5 p. 100. Nous avons négocié les conditions et modalités des compétences pour l'éducation des Premières nations, de la maternelle à la 12^e année, dans nos réserves. Nous avons appuyé et élaboré le projet de loi C-34 de concert avec le gouvernement fédéral, le projet de loi 46 avec le gouvernement provincial, et ces deux lois nous reconnaissent le droit de gérer et de contrôler l'éducation dans nos communautés de la maternelle à la 12^e année. À cet égard, nous en sommes actuellement aux dernières étapes des négociations des compétences, mais nous sommes bloqués par le cabinet parce qu'on n'a pas consacré jusqu'à maintenant suffisamment de fonds à cette initiative.

Voici la question que nous posons au gouvernement fédéral : quand le gouvernement fédéral va-t-il appuyer le projet des Premières nations de se gouverner elles-mêmes dans le domaine de l'éducation? C'est la raison de notre présence ici, et aussi pour répondre aux questions que vous pourriez avoir au sujet de notre état de préparation pour prendre de nouvelles mesures pour renforcer notre contrôle de l'éducation dans nos communautés. Mme Williams va vous donner plus de détails.

Mme Williams : Je vais me reporter à ce magnifique diagramme. Quand vous l'obtiendrez, vous serez peut-être déçus. À l'heure actuelle, il est bien présenté.

Nous voulons vous parler du réseau que nous avons mis en place en Colombie-Britannique, car nous commençons à le qualifier de réseau. En 1997, l'Association des écoles des Premières nations, réunissant des écoles des Premières nations des quatre coins de Colombie-Britannique, a publié un document intitulé *Reaching for Success : Elements of a Quality Education System*. Dans ce document, on décrivait tous les éléments nécessaires pour obtenir un réseau d'éducation efficace. Depuis 1997, les écoles travaillent collectivement pour mettre en place chacun des éléments qui résulteront en un réseau d'éducation de qualité.

Tout cela est fondé sur les valeurs et les principes associés à notre langue et à notre culture et constitue notre cadre de référence pour tout le travail qui a été accompli. Nous mentionnons cela séparément parce que ce n'est pas financé adéquatement dans nos communautés. Il y a une allocation par personne dont le montant varie. Je pense que c'est 116 \$ par ETP, mais ce n'est pas assez pour mettre en place tout un programme de langue et de culture.

La première chose à laquelle nous nous sommes attaqués pour élaborer notre système d'éducation a été l'élaboration des normes pour l'éducation des Premières nations. Nous avons examiné les normes provinciales et décidé de nous en servir comme base minimale, à partir de quoi nous les avons taillées sur mesure pour répondre aux besoins des étudiants de notre communauté. Nous avons commencé à examiner comment la province évaluait les écoles à ce moment-là. Nous avons présenté ce processus à notre communauté et avons posé la question : « Cela fonctionne-t-il pour vous, ou bien faudrait-il adapter ce mécanisme? » Les gens nous ont dit : « Nous aimerions l'adapter pour répondre à nos besoins, mais nous ne voulons pas perdre la rigueur qui existe dans le système provincial original. »

We have been engaged in school assessments, which then evolved into a school certification process. It is a fairly intense process that looks at curriculum, governance, the environment of the schools, student satisfaction and parent satisfaction. Because of that intensity and the energy put into engaging the community, schools wanted some recognition. That is why it evolved into this certification system. If you go into First Nations schools that have been through that process, there will be a plaque at the front of the school saying they have been certified and giving the year in which that happened.

Schools that have difficulties or areas that require improvement receive a progress report. With that report, they also get assistance in developing a school growth plan.

In the past, we have had no resources to allocate to the school growth plans. The schools have had to absorb the expenses and shuffle dollars to address some of those opportunities for growth. With the implementation of the First Nation Student Success Program, FNSSP, by INAC two years ago, there are resources now that can be allocated to support the implementation of the school growth plans.

The next level that we started to look at was where we would make the greatest difference. The resounding answer we heard from First Nations schools in B.C. was at the classroom level, with the quality of instructional support. If you have teachers who are effective in providing learning opportunities, students are more likely to learn, if they have the opportunities being presented.

We started to focus on developing the First Nations schools teacher certification process. Again, we looked to the province for the minimum standards, so we looked to the British Columbia College of Teachers, the regulatory body for certifying and decertifying teachers. We joined in a partnership with them. We took their standards, although they have not been implemented by the province as a result of the relationship with the union. They have been set aside. We dusted them off and said, "We quite like these standards." They determine academic rigour and approach to instruction, so we took those to First Nations schools and First Nations school teachers and asked, "What do you think?" We were able to collapse some of them. What was funny is when we took it back to First Nations at a conference, they asked, "How come we only have eight and there are 13?" We took another year to diagram and show that we had just collapsed the standards but had not lost any. Our communities were very concerned that we not lower standards.

Then we also added to those standards in terms of cultural competency, such as teachers having an understanding and appreciation of the diversity of First Nations in B.C. and the

Nous avons donc évalué les écoles, ce qui a débouché sur un processus d'accréditation des écoles. C'est un processus assez intense qui consiste à examiner le programme d'études, la gouvernance, l'environnement des écoles, le taux de satisfaction des étudiants et des parents. À cause de cette intensité et de l'énergie consacrée à mobiliser la communauté, les écoles voulaient une certaine reconnaissance. C'est pourquoi nous avons créé à partir de cela un système d'accréditation. Si vous allez dans des écoles des Premières nations qui sont passées par ce processus, vous y verrez une plaque devant l'école attestant que celle-ci a été accréditée et l'on précise en quelle année cela a été fait.

Les écoles qui éprouvent des difficultés ou qui nécessitent certaines améliorations font l'objet d'un rapport d'étape. Ce rapport s'accompagne d'une aide pour élaborer un plan de croissance de l'école.

Dans le passé, nous n'avions pas de ressources à consacrer à ces plans. Les écoles devaient absorber ce coût et réaffecter de l'argent pour saisir les possibilités de croissance. Avec la mise en œuvre du Programme de réussite scolaire des Premières nations par le MAINC il y a deux ans, il y a maintenant des ressources qui peuvent être consacrées à la mise en œuvre des plans de croissance des écoles.

Ensuite, nous nous sommes demandé comment nous pourrions faire la plus grande différence. La réponse unanime que nous avons reçue des écoles des Premières nations en Colombie-Britannique est que c'était par une intervention au niveau de la salle de classe, en assurant la qualité de l'enseignement. Si l'on a des enseignants qui sont efficaces et savent orchestrer des possibilités d'apprentissage, les étudiants ont plus de chance d'apprendre.

Nous avons commencé à élaborer le processus d'accréditation des enseignants des écoles des Premières nations. Encore une fois, nous avons pris comme minimum les normes provinciales et nous avons donc consulté le Collège des enseignants de Colombie-Britannique, qui est l'organisme compétent pour accréditer et désaccréditer les enseignants. Nous avons conclu un partenariat avec cet organisme. Nous avons pris ces normes, même si celles-ci n'ont pas été appliquées par la province à cause du conflit avec le syndicat. Elles ont été mises de côté. Nous les avons dépoussiérées et nous sommes dit : « Nous aimons beaucoup ces normes. » Elles établissent la rigueur dans l'enseignement et les méthodes pédagogiques et nous les avons donc présentées aux écoles et aux enseignants des Premières nations en leur demandant ce qu'ils en pensaient. Nous en avons amalgamé quelques-unes. C'est drôle, mais quand nous sommes revenus les présenter aux Premières nations à l'occasion d'une conférence, les gens nous ont demandé : « Comment se fait-il qu'il n'y en a que huit alors qu'il y en avait 13? » Nous avons pris une autre année pour faire un diagramme et montrer que nous avions simplement amalgamé les normes et que nous n'en avions écarté aucune. Nos communautés tenaient beaucoup à ce que nous n'ayons pas des normes inférieures.

Ensuite, nous avons ajouté à ces normes les compétences culturelles, en exigeant par exemple que les enseignants aient une bonne compréhension de la diversité des Premières nations en

role that language and culture should play in the education system. We implemented our standards last year, after a two-year pilot project.

What is awesome is that our teachers are embracing this process, although it is an evaluative process. The teachers are seeing it as an opportunity for professional growth because they end up with a professional growth plan that will identify areas and opportunities for them to become even more effective teachers.

This year, we are looking at the development of standards for principals, so we are looking at teacher supervision. How can principals better support teachers to become more effective? That is under way in our first year of activity at that level.

We also engage in some provincial level activities. We administer the special education funding that INAC provides for First Nations schools in B.C. All of those resources flow through FNEESC. The schools have agreed to that because they like the idea of some provincial level support that creates economies of scale.

For example, we hire a number of speech and language pathologists who then oversee speech and language pathologist assistants that work in our communities. That category of speech and language pathologist assistants did not exist before we looked at what was going on. We knew that there were not enough speech and language pathologists to go out to all of these different places. Therefore, we hired collectively 5 or 6 SLPs to become mentors to speech and language pathologist assistants.

We got into a bit of trouble with the Canadian Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists in that they were worried we were watering down their profession. Instead, they worked with us to create that designation because they could see the value of training people from our community to deliver the prescriptions. The SLPs still did the assessments, the identification and the prescription, but community people who live in the community and will stay in the community are now working with the kids on a regular basis. That is the type of provincial level activity that we involve ourselves in.

We also serve as a communications function. You heard in the previous presentation questions regarding provincial conferences. We will have our sixteenth annual First Nations education conference in late November, and that will bring together 750 to 800 participants from across B.C., both from the public system and First Nations school systems. We have an opportunity to come together to learn from each other, to build on our successes, to discuss challenges and figure out solutions to those challenges, as well as create networking opportunities that we have found to be valuable.

Colombie-Britannique et du rôle que la langue et la culture devraient jouer dans le réseau d'éducation. Nous avons mis en application nos normes l'année dernière, après un projet-pilote de deux ans.

Ce qui est extraordinaire, c'est que nos enseignants adoptent ce processus avec enthousiasme, même s'il comporte une évaluation. Les enseignants y voient l'occasion d'assurer leur perfectionnement professionnel, parce qu'ils se retrouvent avec un plan de carrière qui précise quelle voie ils doivent suivre et quelles possibilités ils doivent saisir pour devenir des enseignants encore meilleurs.

Cette année, nous nous penchons sur la mise au point de normes pour les directeurs d'école et nous examinons donc la supervision des enseignants. Comment les directeurs peuvent-ils mieux encadrer les enseignants pour que ceux-ci deviennent plus efficaces? Ce dossier est en cours et nous en sommes à la première année d'activité.

Nous participons aussi à des activités provinciales. Nous administrons le fonds spécial pour l'éducation que le MAINC met à la disposition des écoles des Premières nations en Colombie-Britannique. Toutes ces ressources sont canalisées par le comité directeur. Les écoles ont donné leur accord parce qu'on aime bien l'idée d'un soutien au niveau provincial qui crée des économies d'échelle.

Par exemple, nous embauchons un certain nombre d'orthophonistes qui supervisent à leur tour les assistants orthophonistes qui travaillent dans nos communautés. Cette catégorie d'assistants orthophonistes n'existait pas avant notre intervention. Nous savions qu'il n'y avait pas assez d'orthophonistes pour servir les nombreuses localités. Nous avons donc embauché collectivement cinq ou six orthophonistes qui sont devenus des mentors et ont formé des assistants orthophonistes.

Nous avons eu quelques démêlés avec l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes, qui craignait un affaiblissement de la profession. Au lieu de cela, ils ont ensuite travaillé avec nous pour créer cette désignation parce qu'ils comprenaient qu'il était avantageux de former des gens dans nos communautés pour assurer la prestation des services. Les orthophonistes continuent de faire les évaluations, le diagnostic et l'ordonnance, mais des gens de la communauté, qui vivent et qui vont rester dans la communauté travaillent maintenant régulièrement avec les enfants. Voilà le type d'activité dont nous nous sommes occupés au niveau provincial.

Nous avons aussi une fonction de communication. On a posé aux témoins précédents des questions sur les conférences provinciales. Nous aurons à la fin novembre notre 16^e conférence annuelle de l'éducation des Premières nations, qui réunira 750 à 800 participants des quatre coins de Colombie-Britannique, à la fois du réseau public et du réseau scolaire des Premières nations. Nous avons l'occasion de nous rassembler et d'apprendre l'un de l'autre, de nous enrichir grâce à nos réussites, de discuter des difficultés et de trouver des solutions aux problèmes, et aussi d'établir des contacts que nous avons trouvés précieux.

Separate from that, we have the First Nations Schools Association conference, which is a First Nations schools specific. It takes place in April of each year, and it brings together teachers, parents and people who sit on our school boards, et cetera, to talk about First Nations schools initiatives and ongoing activities.

Through all of this, First Nations schools have come to embrace data. When we started our evaluation process, there was no way to document year-over-year progress. Therefore, schools started to say, "We need to collect some data." About eight or nine years ago, the schools, prior to any intervention from Indian Affairs or anyone else said, "We need to collect our own data. We need to be able to document our progress. We need to document the investments we are making and whether those investments are actually making a difference."

This year we are engaged in the process of putting the pieces into one data system. We are now looking at teacher data, student level data, satisfaction surveys from teachers and parents and students and putting it all together, and that will serve as a way to inform activities at the provincial level to identify common challenges. Are there ways to work together collectively to support First Nations schools?

However, we are quite excited about the data and we are a bit of a different in that regard. Part of the driving force behind bringing this into our own schools comes from a lobbying effort in 1998 to get the provincial government to publish the data of how our students were doing in the public schools. In 1998, they published the first *How Are We Doing?* report which talks about how our students are doing in the public schools. Now we also have a report on how we are doing in First Nations schools, and we are finding that a useful exercise.

With the passage of the pieces of legislation that Mr. Matthew mentioned, we are adding to our system under our jurisdiction some regulatory functions, the capacity to certify and decertify schools, the capacity to certify and decertify teachers, which is a fairly big challenge. We are excited about taking it on, but we recognize there will be many interesting developments along the way.

However, it builds on what is already in place. It is not creating something new but just extending to having that regulatory function. We are proud of our system. It is working well, and when there are challenges, the First Nations schools come together and come up with solutions. Having the collective has been awesome, but I am quite biased because I have been there since 1993.

Now Ms. Jeffrey will speak to language and culture.

The Chair: We are running tight on time, but I realize you want to get your message out, so do the best you can.

Outre cela, nous avons la conférence de l'Association des écoles des Premières nations, qui réunit exclusivement les écoles des Premières nations. Elle a lieu chaque année en avril et elle rassemble des enseignants, des parents et des membres de nos conseils scolaires qui discutent des diverses initiatives scolaires des Premières nations et des activités en cours.

Dans le cadre de toutes ces activités, les écoles des Premières nations en sont venues à valoriser les données. Quand nous avons commencé notre processus d'évaluation, il n'y avait aucun moyen de documenter les progrès d'une année à l'autre. Les gens ont donc commencé à se dire : « Il nous faut recueillir des données. » Il y a huit ou neuf ans, les écoles, avant toute intervention des Affaires indiennes ou de quiconque, se sont dit : « Nous devons recueillir nos propres données. Nous devons être en mesure de documenter nos progrès. Nous devons documenter les investissements que nous faisons et vérifier s'ils font vraiment une différence. »

Cette année, nous sommes en train de rassembler les pièces en un seul système de données. Nous examinons actuellement les données des enseignants, les données sur les étudiants, les sondages sur la satisfaction auprès des enseignants, des parents et des étudiants, nous mettons tout cela ensemble et le résultat servira à éclairer nos activités au niveau provincial et à identifier des défis communs. Y a-t-il moyen de travailler ensemble collectivement pour appuyer les écoles des Premières nations?

Cependant, nous sommes très excités par ces données et nous affichons une certaine différence à cet égard. Les efforts pour intégrer cela dans nos écoles découlent en partie d'une campagne de lobbying faite en 1998 pour obtenir du gouvernement provincial qu'il publie des données montrant comment nos étudiants se débrouillaient dans les écoles publiques. En 1998, on a publié le premier rapport *How Are We Doing?*, où l'on peut voir dans quelle mesure nos étudiants réussissent dans les écoles publiques. Maintenant, nous avons aussi un rapport sur la réussite de nos étudiants dans les écoles des Premières nations et nous trouvons que c'est un exercice utile.

Avec l'adoption des lois mentionnées par M. Matthew, nous ajoutons à notre système, en vertu de nos compétences, certaines fonctions de réglementation, la capacité d'accréditer et de désaccréditer les écoles et les enseignants, ce qui est un grand défi. Nous le relevons avec enthousiasme, mais nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire dans ce dossier.

Quoi qu'il en soit, on table sur ce qui existe déjà. On ne crée pas quelque chose de nouveau, mais l'on se contente d'en étendre la portée pour y englober la fonction de réglementation. Nous sommes fiers de notre réseau. Il fonctionne bien et là où il y a des difficultés, les écoles des Premières nations unissent leurs forces et trouvent des solutions. Ce travail collectif a été extraordinaire, mais je dois dire que j'ai un parti pris parce que j'y travaille depuis 1993.

Maintenant Mme Jeffrey va vous parler de la langue et de la culture.

Le président : Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais je me rends compte que vous voulez transmettre votre message, alors faites de votre mieux.

Mr. Matthew: We were told not to talk too fast because of translation.

The Chair: That is true. You are darned if you do and darned if you do not.

Ms. Jeffrey: I will try to make it brief given the time constraints. The language issue is core to Canada's identity and core to us as First Nations people and the need for us as First Nation people to have linguistically and culturally competent citizens so our cultures are sustained now and into the future. A critical component for our schools is language and culture programs. We need the funding to ensure that we have integrated curriculum across the grades so that quality programs can enhance program and language revitalization at the community level.

The importance of language revitalization is widely recognized. You have seen, I am sure, a number of reports speaking to the issue of language preservation in First Nation communities. There was a recent report put out by the B.C. government, and now we are in the process of developing a business case for language and culture funding in our schools to provide clear evidence of the need for language and culture programs. It will include a lit review; it will look at costs. We want to ensure that it is well-documented and we provide the evidence needed to move forward with our request for funding for language and culture programs.

Our First Nations languages are hugely important to our schools. We have done a number of research projects with the schools and other consultants that lay out some of the needs, and the number one need of course is the number of qualified First Nations language teachers. Right now we are engaged in conducting research with the University of Victoria to look at First Nations language program options. We are looking at professional development opportunities to see how to do that strategically and cost effectively for First Nations language teachers. Regardless of the language, academic benefits of language learning are well documented in terms of promoting self-esteem, personal development and a positive sense of identity that leads to confidence, and confidence is one of the foundational pieces in terms of moving forward as a learner.

First Nations well recognize the interconnectedness of our goals for language and educational achievement in terms of the socio-economic improvements. Resources are immediately needed to ensure First Nations languages and education programs are supported in effective, meaningful ways. As Ms. Williams described, we have an integrated comprehensive education system that has been developing at the community level through our schools in a very carefully planned and sustained way, and in order to do that more effectively, we of course need our language and culture funding to move forward.

M. Matthew : On nous a dit de ne pas parler trop vite à cause de la traduction.

Le président : C'est vrai. On ne peut pas gagner, d'une manière ou d'une autre.

Mme Jeffrey : Je vais essayer d'être brève, étant donné les contraintes de temps. La langue est au cœur de l'identité du Canada et de notre identité à titre de Premières nations et il est impératif que nous, Premières nations, formions des citoyens linguistiquement et culturellement compétents pour assurer la pérennité de nos cultures. Les programmes de langue et de culture sont donc une composante cruciale dans nos écoles. Nous devons avoir le financement voulu pour s'assurer d'avoir des programmes intégrés à tous les niveaux scolaires, pour que des programmes de qualité puissent assurer la revitalisation des compétences linguistiques au niveau communautaire.

L'importance de la revitalisation des langues est généralement reconnue. Je suis sûre que vous avez vu beaucoup de rapports traitant du dossier de la préservation des langues dans les communautés des Premières nations. Le gouvernement de Colombie-Britannique a publié récemment un rapport et nous sommes actuellement en train d'élaborer une analyse de rentabilisation du financement des langues et de la culture dans nos écoles pour prouver clairement le besoin des programmes de langue et de culture. On y trouvera une vue d'ensemble de ce qui a été publié là-dessus ainsi qu'un examen des coûts. Nous voulons nous assurer que ce soit bien documenté et fournir la preuve afin d'obtenir une réponse positive à notre demande de financement des programmes de langue et de culture.

Les langues des Premières nations sont d'une importance immense dans nos écoles. Nous avons mené divers projets de recherche avec les écoles et d'autres consultants afin de déceler les besoins, et celui qui vient en tête de liste est évidemment d'avoir un nombre suffisant d'enseignants compétents pour enseigner les langues des Premières nations. Actuellement, nous menons un projet de recherche avec l'Université de Victoria pour examiner diverses options pour un programme de langue autochtone. Nous étudions les possibilités de perfectionnement professionnel pour voir comment on peut procéder de manière stratégique et à un bon ratio coût-efficacité pour former des professeurs de langue des Premières nations. Dans n'importe quelle langue, les avantages scolaires de l'apprentissage de la langue sont bien documentés; cela favorise l'estime de soi, l'épanouissement personnel et une identité positive qui débouchent sur la confiance; or la confiance est l'un des éléments clés qui assure le progrès de tout apprenant.

Les Premières nations sont bien conscientes que nos objectifs en matière de réussite scolaire et d'apprentissage de la langue vont de pair et débouchent sur une amélioration socioéconomique. Nous avons un besoin immédiat de ressources pour s'assurer que les programmes d'enseignement des langues des Premières nations soient suffisamment financés et bien appuyés. Comme Mme Williams l'a dit, nous avons un réseau d'éducation complet et intégré qui a été élaboré au niveau communautaire, à partir de nos écoles, de manière soigneusement planifiée et soutenue, et pour en renforcer l'efficacité, nous avons évidemment besoin de financement pour nos programmes de langue et de culture.

There is a significant discrepancy between the levels of support available to First Nations schools in comparison to provincial schools, and my question to you is: Why are our children valued less than other Canadians? Why are we not afforded the same opportunity in terms of education programming needs? That is a question that has long gone unanswered, and I am hoping through this process that we will come to a collective answer and address the issue long term.

Mr. Matthew: Our primary source of funding is the federal government. There is an obligation on the federal government to deal with these issues. The funding we receive is not comprehensive; it is not adequate; it is not sustainable and it is not secure. That is a key issue that we would like addressed. We are prevented from fully developing the capacity that we must have in order to provide appropriate education for our kids, and without adequate resourcing, we will continue to be frustrated. That is one of the key issues facing not only First Nations in B.C. but First Nations across the country.

The Chair: You have signed a reciprocal agreement with the Province of British Columbia in regard to tuition funding. Can you explain that, please?

Mr. Matthew: Yes. Through the negotiations for jurisdiction, First Nations pay a tuition fee to the public school system for the education of our kids that go from on-reserve to public schools, and over time, we have been educating off-reserve kids in our schools. It has gone from having no payment at all for tuition of those kids to a percentage dependent on whether we were classified as an independent school under the B.C. Independent School Act. We negotiated the payment of tuition in a reciprocal fashion in the same way that we paid tuition for our kids going to public schools. The public school system now pays for off-reserve children attending our schools on the same basis and at the same rate as we pay. It is a reciprocal arrangement. It is ironic in that the province recognizes the quality of education we provide for the purpose of paying that full tuition, and it does not seem that the federal government recognizes the quality of education that we provide our children in B.C., so it is another level of frustration.

Senator Stewart Olsen: Thank you for your presentation. It is a lot to get my mind around because it is so different from most other provinces.

Are you saying that all of the federal funding for education from INAC streams into your organization and you then disburse the fees?

Mr. Matthew: No, most of the funding goes to First Nations communities, band councils, to provide education services and to provide payment of tuition for our kids going to public schools. We handle specific areas of funding: special education, the

Il y a un écart important entre le niveau de financement des écoles des Premières nations et celui des écoles provinciales, et je vous pose donc la question : pourquoi donne-t-on à nos enfants une valeur moindre qu'aux autres Canadiens? Pourquoi ne nous donne-t-on pas les mêmes possibilités pour répondre à nos besoins de programmes scolaires? C'est une question qui est restée très longtemps sans réponse et j'espère que, grâce à ce processus, nous trouverons collectivement une réponse et nous attaquerons au problème à long terme.

M. Matthew : Notre principale source de financement est le gouvernement fédéral. Celui-ci a l'obligation de se pencher sur ces problèmes. Le financement que nous recevons n'est pas complet; il n'est pas suffisant; il n'est pas durable et il n'est pas garanti. C'est un problème clé que nous voudrions résoudre. Nous sommes empêchés de nous doter de la capacité qu'il nous faut avoir afin de donner à nos enfants une bonne éducation, et en l'absence de ressources suffisantes, nous continuerons d'être frustrés dans nos efforts. C'est l'un des principaux problèmes non seulement des Premières nations de Colombie-Britannique, mais de toutes les Premières nations au Canada.

Le président : Vous avez signé un accord de réciprocité avec la province de Colombie-Britannique pour le financement des frais de scolarité. Pouvez-vous nous expliquer cela?

M. Matthew : Oui. À la suite des négociations des compétences, les Premières nations paient des frais de scolarité au réseau scolaire public pour l'éducation de nos enfants qui passent des écoles dans les réserves aux écoles publiques, et avec le temps, nous avons assuré l'éducation des enfants hors réserve dans nos écoles. Au départ, on ne recevait rien du tout pour défrayer la scolarité de ces enfants, mais nous recevons maintenant un pourcentage selon que l'école est classée comme école indépendante en vertu de la Loi sur les écoles indépendantes de Colombie-Britannique. Nous avons négocié le paiement de frais scolaires de manière réciproque, de la même manière que nous payons les frais de scolarité pour nos enfants qui vont à l'école publique. Le réseau des écoles publiques paie maintenant les frais des enfants hors réserve qui fréquentent nos écoles, sur la même base et au même taux. C'est un arrangement réciproque. C'est paradoxal en ce sens que la province reconnaît la qualité de l'éducation que nous dispensons puisqu'elle paie intégralement ces frais de scolarité, tandis que le gouvernement fédéral ne semble pas reconnaître la qualité de l'éducation que nous donnons à nos enfants en Colombie-Britannique, ce qui est encore une autre source de frustration.

Le sénateur Stewart Olsen : Merci pour votre exposé. J'ai du mal à assimiler tout cela, car c'est tellement différent de la plupart des autres provinces.

Est-ce que vous dites que tout l'argent fédéral consacré à l'éducation venant du MAINC est canalisé vers votre organisation, après quoi vous déboursez les frais?

M. Matthew : Non, la plus grande partie de l'argent va aux communautés des Premières nations, aux conseils de bande, pour fournir des services d'éducation et payer les frais de scolarité de nos enfants qui fréquentent les écoles publiques. Nous nous

capacity areas that we have described in terms of providing services to our communities. There is a lot of programming that we hold in common.

The funding for new paths comes to FNEESC and the schools association, and we distribute those resources. However, we do not handle post-secondary education funding and we do not handle tuition and dollars that First Nation communities use to provide services from that side.

Senator Stewart Olsen: I am going through your financial report. I see you do get a significant amount of funding from the federal government. You are saying that on top of that amount, the federal government also funds individual bands for education. It is a lot of money.

I kind of like the idea of it all coming through your organization but I recognize the political differences. This is a lot of money we are talking about here; so when you say there is not adequate funding, I certainly understand that and I hear that, but there is only so much money in the federal pot right now.

I am trying to balance all of the requests. I hear your requests, but I wanted to just put that forward.

Ms. Williams: In British Columbia, we have 130 First Nation schools with a large number of students. When you put all the money in one pile, it does look like a lot of money. However, having administered that money for a long time, in my head it was little pieces. It is this much money to get library books or this much money for evaluation, which used to be something like \$148 for each student. When we break it down to that level and you start adding up costs for evaluation or language and culture programming, the amount per pupil is significantly less than the same student would get in the provincial system.

The number should actually be much larger, but you do need to break it down and filter it down to look at the different pieces. Trust me, we have done that over and over again in any way we can. We have even worked with the provincial government to say this is our methodology for determining that comparison, and then they have worked with us and signed off on it, saying your methodology is sound and we agree with the disparity you have found.

Senator Stewart Olsen: We are struggling, as a committee, to get our heads around that.

Senator Sibbeston: You appear to be well organized. Are you seeing progress regarding the disparity between First Nations and other Canadians? Through your work and your efforts, have you seen some progress and an increase in results with regard to First Nations students in the last few years?

occupons du financement de certains créneaux : l'éducation spéciale, le renforcement des capacités dont nous avons parlé afin de fournir des services à nos communautés. Il y a beaucoup de programmes que nous avons en commun.

Le financement des programmes novateurs est assuré par le comité directeur et l'association des écoles, et nous distribuons ces ressources. Cependant, nous ne nous occupons pas du financement de l'éducation postsecondaire, et l'argent que les communautés des Premières nations utilisent pour fournir des services ne nous passe pas entre les mains non plus.

Le sénateur Stewart Olsen : Je consulte votre rapport financier. Je vois que vous recevez beaucoup d'argent du gouvernement fédéral. Vous dites qu'en plus de ce montant, le gouvernement fédéral finance aussi chacune des bandes pour les services d'éducation. C'est beaucoup d'argent.

J'aime bien l'idée que tout passe par votre organisation, mais je suis conscient des différences politiques. Ce sont des sommes énormes, alors quand vous dites qu'il n'y a pas suffisamment d'argent, je vous entends et je vous comprends, mais le gouvernement fédéral dispose en ce moment d'une quantité d'argent limitée.

J'essaie de mettre dans la balance toutes les demandes. Je comprends vos demandes, mais je voulais seulement faire cette observation.

Mme Williams : En Colombie-Britannique, nous avons 130 écoles des Premières nations comptant un grand nombre d'étudiants. Si l'on met tout l'argent dans une seule pile, c'est vrai que ça semble représenter beaucoup d'argent. Cependant, pour moi qui ai administré cet argent pendant longtemps, dans ma tête, ce n'était qu'une foule de petits montants. Il faut tant d'argent pour acheter des livres de bibliothèque et tant d'argent pour faire l'évaluation; je sais que c'était de l'ordre de 148 \$ pour chaque étudiant. Quand on fait une ventilation à ce niveau et qu'on commence à ajouter le coût de l'évaluation ou des programmes de langue ou de culture, le montant par élève est sensiblement inférieur au montant que le même élève obtiendrait s'il fréquentait le réseau provincial.

En fait, le chiffre devrait être beaucoup plus élevé, mais il faut le répartir en petites sommes, chacune consacrée à un élément différent. Croyez-moi, nous avons jonglé avec cela de toutes les manières possibles. Nous avons même travaillé avec le gouvernement provincial en disant : voici notre méthodologie pour faire la comparaison, après quoi ils ont travaillé avec nous et ont paraphé l'entente, disant que notre méthodologie semblait solide et qu'ils étaient d'accord avec l'écart que nous avons constaté.

Le sénateur Stewart Olsen : Les membres de notre comité ont de la difficulté à comprendre tout cela.

Le sénateur Sibbeston : Vous semblez bien organisés. Constatez-vous des progrès pour ce qui est de l'écart entre les Premières nations et les autres Canadiens? Dans le cadre de vos activités et de vos efforts, avez-vous constaté un progrès quelconque et de meilleurs résultats des étudiants des Premières nations au cours des dernières années?

Mr. Matthew: Yes, we have. We are beginning to track results on the First Nations school side now. We do not have the same kind of data that the provincial schools have, but the levels of participation, attendance and academic success have been improving in the public school system for First Nation learners over the last number of years. I guess it is attributable to the efforts of FNEC and the schools association, but I am sure the province would say they are doing some good things too.

We are putting our efforts into increasing the achievement of our students and the completion of at least secondary education for First Nation learners within the province. We want to maintain a tracking system for our students within our system on the First Nations school side. We are just in the process. We have a lot of information but not as specific as we would want. There is limited resourcing for tracking on our side as well.

Senator Sibbeston: Do you consider that your organization and the initiatives you are undertaking with regard to First Nations education are the way to go to get First Nations education eventually on the same basis and level as other Canadians? Also, what is your rapport and involvement with the provincial education system?

Mr. Matthew: Absolutely; we are working to gather our resources and develop collective capacity. That is what our organizations are about. We handle the issues that are difficult to handle with individual schools. For example, for special education, we have a website; we have a special education hotline for classroom teachers; we have the teacher certification process, and we handle technology together. We have regional specialists whom we, along with the schools, hire to provide those kinds of services that would be very difficult for individual schools to handle.

By working together with the province, we have been able to provide a lot more effectiveness. We have memorandums of understanding to work together, evidenced by the reciprocal tuition. We develop curriculum together with the province — First People's English 10, 11 and 12 — and we are working on a First Nations math curriculum.

We believe that we are doing as much as we can together, while respecting the right of individual First Nations to control and govern their own schools.

Ms. Williams: Could I clarify one thing? What we have described works for us because there are so many First Nations in B.C. Other regions may choose a different approach, but for B.C. we are fully confident in what we are up to.

Mr. Matthew: We have 130 schools in B.C. and we are working off the same page in terms of being strategic and responsive to the needs of those schools. On the FNEC side, we have more than

M. Matthew : Oui, c'est le cas. Nous commençons maintenant à faire un suivi des résultats dans le réseau des écoles des Premières nations. Nous n'avons pas les mêmes données que les écoles provinciales, mais il y a eu une amélioration au niveau du nombre d'inscriptions, de l'assiduité et de la réussite scolaire des apprenants des Premières nations dans le réseau des écoles publiques au cours des dernières années. Je suppose que c'est attribuable aux efforts du comité directeur et de l'association des écoles, mais je suis sûr que les gens de la province diraient qu'eux aussi font du bon travail.

Nous consacrons nos efforts à améliorer la réussite de nos étudiants et l'achèvement au moins des études secondaires pour les apprenants des Premières nations dans la province. Nous voulons maintenir un système de suivi de nos étudiants dans notre système, dans le réseau des écoles des Premières nations. Nous sommes en train d'établir ce processus. Nous avons beaucoup d'information, mais ce n'est pas aussi précis que nous le voudrions. Les ressources sont limitées pour le suivi également.

Le sénateur Sibbeston : Considérez-vous que votre organisation et les initiatives que vous prenez pour l'éducation des Premières nations sont la voie à suivre pour qu'un jour, l'éducation des Premières nations soit l'équivalente de celle des autres Canadiens? Par ailleurs, quels sont vos rapports et votre interaction avec le réseau d'éducation provincial?

M. Matthew : Absolument; nous travaillons ensemble pour réunir nos ressources et renforcer notre capacité collective. C'est le but de notre organisation. Nous traitons des dossiers qui sont difficiles pour les écoles prises individuellement. Par exemple, pour l'éducation spéciale, nous avons un site web; nous avons une ligne téléphonique directe pour l'éducation spéciale à l'intention des enseignants; nous avons le processus d'accréditation des enseignants, et nous travaillons ensemble pour la technologie. Nous avons des spécialistes régionaux que nous embauchons de concert avec les écoles pour fournir les services qu'il serait très difficile d'offrir séparément dans chaque école.

En travaillant ensemble avec la province, nous avons pu renforcer de beaucoup l'efficacité. Nous avons des protocoles d'entente pour travailler ensemble, comme en témoigne l'entente réciproque sur les frais de scolarité. Nous établissons le programme d'études de concert avec la province — l'anglais des Premières nations 10, 11 et 12 — et nous travaillons à un programme de mathématiques des Premières nations.

Nous croyons que nous en faisons le plus possible ensemble, tout en respectant le droit de chacune des Premières nations de contrôler et de gouverner ses propres écoles.

Mme Williams : Pourrais-je apporter une précision? Ce que nous venons de décrire fonctionne bien pour nous parce qu'il y a tellement de Premières nations en Colombie-Britannique. D'autres régions peuvent choisir une approche différente, mais en Colombie-Britannique, nous avons pleinement confiance dans notre manière de procéder.

M. Matthew : Nous avons 130 écoles en Colombie-Britannique et nous travaillons à l'unisson pour établir la stratégie et répondre aux besoins de ces écoles. Du côté du comité directeur, nous avons

85 First Nations working together to deal with the broader educational issues. We have a history of working together, being efficient and effective in what we do.

Senator Campbell: I have a comment with regard to the language. I agree with you totally that the loss of a language is the loss of the nation.

This may be simplistic, but it seems to me that there is a disconnect. Education is a provincial responsibility except when it comes to First Nations. There is also always a disconnect between provincial education and school districts.

We see that in Vancouver, for instance, where the school board and the ministry are not agreeing on funding or how it is being spent. Eventually, if there is no INAC, would the money then flow to the province and you would be able to interact as an entity? I do not want to compare you to a school board, but you would interact with the province as an entity with basically the same kinds of access to resources but also the same kinds of tensions that we have seen. Would that make a difference? Get the feds right out of it.

Mr. Matthew: Get the feds out of it in terms of program development and the area of management.

We believe the federal government has an obligation to provide resourcing to First Nations on an ongoing basis until treaties or self-governing arrangements are signed that would relieve them of that specific obligation for education.

We have no appetite for working under the province or having to go to the province to have any of our educational needs met. We are fully capable of handling every aspect of education for the kids in our communities.

Senator Campbell: Again, it goes back to the funding. It goes back to how provincial education within an entity is funded by taxpayers, right? Therefore, the funding of First Nations would have to be under agreement with a formula of increases or whatever, and then you guys would deal with it.

As far as I am concerned, you are an example for Canada with regard to education. It goes back to funding and how that funding flows for you.

Mr. Matthew: We have negotiated jurisdiction. In that we have detailed calculations of formula for the support of First Nations schools. That is what we would like for everyone: a funding arrangement with Indian Affairs, with Indian Affairs stepping aside and allowing First Nations to deal with education in the way they see fit. The only obligation for the federal government is to provide resources.

plus de 85 Premières nations qui travaillent ensemble pour s'attaquer aux questions d'éducation d'une plus vaste portée. Nous avons l'habitude de travailler ensemble, et de le faire avec efficience et efficacité.

Le sénateur Campbell : Je voudrais faire une observation sur la langue. Je suis entièrement d'accord avec vous pour dire que la perte d'une langue est une perte pour la nation.

C'est peut-être simpliste, mais il me semble qu'il y a quelque chose de déconnecté. L'éducation est de compétence provinciale, sauf pour les Premières nations. Et il y a toujours une rupture de communication également entre le ministère provincial de l'éducation et les conseils scolaires.

On le constate à Vancouver, par exemple, où le conseil scolaire et le ministère ne sont pas d'accord sur le financement ou dans la manière de dépenser les fonds. À un moment donné, s'il n'y avait plus le MAINC, l'argent serait-il versé à la province et vous pourriez interagir comme une entité? Je ne veux pas vous comparer à un conseil scolaire, mais vous traiteriez avec la province comme une seule entité, en ayant essentiellement le même accès aux ressources, mais aussi les mêmes tensions que nous avons vues. Cela ferait-il une différence? De sortir le fédéral complètement du tableau.

M. Matthew : Sortir complètement le fédéral de l'élaboration des programmes et de la gestion.

Nous croyons que le gouvernement fédéral a l'obligation de fournir des ressources aux Premières nations de manière continue, jusqu'à ce que des traités ou des arrangements d'autonomie gouvernementale soient signés et lui enlèvent cette obligation expresse dans le domaine de l'éducation.

L'idée de travailler avec la province ou de devoir s'adresser à la province pour obtenir satisfaction de nos besoins en matière d'éducation ne nous dit rien qui vaille. Nous sommes entièrement capables de nous occuper de tous les aspects de l'éducation pour les enfants de nos communautés.

Le sénateur Campbell : On en revient encore une fois à l'argent. Tout dépend de la manière dont l'éducation provinciale d'une entité donnée est financée par les contribuables, n'est-ce pas? Par conséquent, le financement des Premières nations devrait alors se faire en vertu d'une entente assortie d'une formule d'augmentation quelconque, après quoi vous pourriez vous en occuper.

De mon point de vue, vous êtes un exemple à suivre pour le Canada en matière d'éducation. C'est une question de financement et de la manière dont l'argent vous est acheminé.

M. Matthew : Nous avons négocié des champs de compétence. Nous nous sommes entendus sur un calcul détaillé pour le financement des écoles des Premières nations. C'est ce que nous voudrions pour tout le monde : un arrangement de financement avec les Affaires indiennes, le ministère se retirant et laissant les Premières nations s'occuper de l'éducation de la manière qu'elles jugent appropriée. La seule obligation qui incombe au gouvernement fédéral est de fournir des ressources.

The First Nations can provide appropriate arrangements with FNEC or the First Nations Schools Association, or any other bodies we would create to manage centralized services and deal with second level services in the same fashion as the province or the school districts. In that way, we could have a full suite of supports for what we consider to be an effective First Nation system.

Senator Campbell: Would that funding be based on the funding provided by the provincial government, for instance, per student in the overall system?

Mr. Matthew: We use the province as a frame of reference. We want to be able to compete for qualified, certified teachers on the same basis. We want to talk about the resourcing that is appropriate for schools of the same size and location as provincial schools, with added components that support unique features of First Nation schools like language and culture.

Senator Campbell: While recognizing there must be give and take there.

Mr. Matthew: Absolutely. We are in the process of negotiating that now. Right now, the federal government does not have enough in its box of money to actually negotiate even what they believe is an appropriate agreement. It is currently in front of cabinet.

Senator Campbell: Thank you very much. From British Columbia, keep up the good work.

The Chair: We have four minutes left, senators.

Senator Raine: I will step aside because I have talked to Mr. Matthew a lot. I will let my colleagues ask the questions.

Senator Patterson: I found the presentation most encouraging. It was very impressive how you have exceeded provincial standards in some respects, particularly of teacher certification, where the professional association — or the union, I think you called it — can sometimes be heedless of public interest.

I know this is still a developing creature and there are major funding issues, but have you given some thought to the legislative framework? Right now we have Indian Act provisions on First Nations education that date from 1867; they are colonial, obsolete and embarrassing. Have you given any thought to a legislative framework for what you are doing, what a First Nations education act for Canada should look like?

Mr. Matthew: We have not been thinking of a First Nations act for Canada. We have been negotiating legislation that would recognize the right of First Nations in B.C. to have jurisdiction and law-making capacity over K to 12 education on reserves. We have federal legislation that is supported; it is passed. We have provincial legislation that is passed. We have a suite of five agreements that already lay out the criteria for all of that.

Les Premières nations peuvent prendre les arrangements voulus avec le comité directeur ou l'Association des écoles des Premières nations ou toute autre instance que nous pourrions créer pour gérer les services centralisés et nous occuper des services de deuxième niveau, exactement comme le font la province ou les conseils scolaires. Ainsi, nous pourrions avoir toute une gamme d'appuis pour ce que nous considérons être un système efficace pour les Premières nations.

Le sénateur Campbell : Ce financement serait-il fondé sur le montant fourni par le gouvernement provincial, par exemple, pour chaque étudiant dans l'ensemble du réseau?

M. Matthew : Nous utilisons la province comme cadre de référence. Nous voulons être en mesure de rivaliser sur un pied d'égalité pour embaucher des enseignants compétents et accrédités. Nous voulons discuter des ressources qui sont convenables pour des écoles de la même taille que les écoles provinciales, en y ajoutant des composantes associées aux caractéristiques uniques des écoles des Premières nations, comme la langue et la culture.

Le sénateur Campbell : Tout en reconnaissant qu'il faut faire des compromis de part et d'autre.

M. Matthew : Absolument. Nous sommes en train de négocier cela. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'a pas suffisamment d'argent pour accorder un montant qu'il estime pourtant convenable. Le cabinet en est actuellement saisi.

Le sénateur Campbell : Merci beaucoup. Au nom de la Colombie-Britannique, poursuivez votre bon travail.

Le président : Il nous reste quatre minutes, sénateurs.

Le sénateur Raine : Je vais passer mon tour parce que j'ai eu un long échange avec M. Matthew. Je vais laisser mes collègues poser les questions.

Le sénateur Patterson : J'ai trouvé l'exposé des plus encourageants. C'est très impressionnant, la manière dont vous avez dépassé les normes provinciales à certains égards, surtout pour l'accréditation des enseignants, alors que l'association professionnelle — ou le syndicat, comme vous l'avez appelé — n'a pas toujours à cœur l'intérêt public.

Je sais que c'est un projet qui évolue encore et qu'il y a de graves problèmes de financement, mais avez-vous réfléchi au cadre législatif? Actuellement, nous avons les dispositions de la Loi sur les Indiens sur l'éducation des Premières nations, qui datent de 1867. Ce sont des clauses coloniales, désuètes et gênantes. Avez-vous réfléchi à un cadre législatif pour ce que vous faites, à quoi devrait ressembler une loi sur l'éducation des Premières nations au Canada?

M. Matthew : Nous n'avons pas réfléchi à une éventuelle loi des Premières nations pour tout le Canada. Nous avons négocié des mesures législatives qui reconnaîtraient le droit des Premières nations de Colombie-Britannique d'avoir compétence et juridiction sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année dans les réserves. Nous avons une loi fédérale qui a été appuyée et adoptée. Nous avons une loi provinciale qui a été adoptée. Nous avons une série de cinq accords qui énoncent déjà les critères de tout cela.

Yes, we have thought of that and it is a made-in-B.C. approach to jurisdiction and how the federal and provincial governments can enable and recognize the right of First Nations to deal with education as we see fit. That has already been agreed to. The only thing that is holding us back is money. Yes, we have thought about it.

Senator Patterson: Can you elaborate on the federal legislation to recognize what you are doing?

Mr. Matthew: We started off in 2003 with a MOU with the province and the federal government. We negotiated the terms and conditions of jurisdiction, and when those agreements were complete, part of the deal was that the federal government would pass enabling legislation to recognize the jurisdiction of First Nations on reserve, and through that, we would remove ourselves from sections 114 and 122 of the Indian Act. The Indian Act would not be in place. INAC's only responsibility would be to provide resourcing based on those terms and conditions. In the same fashion, the province would recognize that jurisdiction and would deal with us in that fashion.

Yes, the legislation is in place and the only thing we have to do now is negotiate the funding. That is for a limited number of First Nations. We would like to have it open to all First Nations but the federal government in its wisdom selected 24 First Nations that would be allowed through the door in the first instance.

Ms. Jeffrey: The other important legal framework in which we are operating is section 35 of the Constitution where we have an inherent right to self-government, which includes a right to education. That allows us to determine what that would look like. That is the other critical legal framework piece that provides the overall context and comprehensive layer for where it is we are going in B.C. as well.

Ms. Williams: In the absence of the funding, we have not stopped working on our legislative framework. A key component we have been working on for the last four years has been the development of First Nations education laws. It is in keeping with the idea that, collectively, we could come up with something better than we could individually; it is everyone thinking together.

We have draft education laws in place that communities are happy with. We already have all the underpinnings there. Once we have the funding, we can get started.

Mr. Matthew: We are developing a First Nations education authority that would regulate schools, quality of schools, certification of schools and teachers, and the certification of curriculum that would lead to a graduation certificate that would be able to stand beside the provincial Dogwood Certificate, the grade 12 certificate.

We are doing these things. The only thing stopping us is resourcing, but we are doing a lot of it anyway. We intend to move ahead because we believe it is our obligation and

Oui, nous avons réfléchi à cela et c'est une approche propre à la Colombie-Britannique pour les compétences et la manière dont les gouvernements fédéral et provincial peuvent habiliter et reconnaître le droit des Premières nations de régir l'éducation comme bon nous semble. Cela a déjà été accepté. Tout ce qui nous retient, c'est l'argent. Oui, nous avons réfléchi à tout cela.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous nous en dire plus long sur la législation fédérale reconnaissant ce que vous faites?

M. Matthew : Nous avons commencé en 2003 par un protocole d'entente avec la province et le gouvernement fédéral. Nous avons négocié les modalités pour les compétences, et quand ces ententes ont été achevées, le marché conclu portait en partie que le gouvernement fédéral devait adopter une loi habilitante pour reconnaître les compétences des Premières nations dans les réserves; pour notre part, nous nous retirerions des articles 114 et 122 de la Loi sur les Indiens. La Loi sur les Indiens ne s'appliquerait pas. La seule responsabilité du MAINC serait de fournir des ressources en se fondant sur les modalités négociées. De la même manière, la province reconnaîtrait cette compétence et traiterait avec nous en conséquence.

Oui, la loi est en place et tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de négocier le financement. C'est pour un nombre limité de Premières nations. Nous voudrions que ce soit applicable à toutes les Premières nations, mais le gouvernement fédéral, dans sa sagesse, a choisi 24 Premières nations qui seraient admissibles dans un premier temps.

Mme Jeffrey : L'autre important cadre juridique qui nous chapeaute est l'article 35 de la Loi constitutionnelle, qui dit que nous avons un droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, qui comprend le droit à l'éducation. Cela nous permet de décider de la manière de s'y prendre. C'est l'autre élément législatif crucial qui établit le contexte général et notre orientation en Colombie-Britannique.

Mme Williams : En l'absence de financement, nous n'avons pas cessé de travailler à notre cadre législatif. Un élément clé auquel nous travaillons depuis quatre ans est la rédaction de lois sur l'éducation des Premières nations. C'est conforme à l'idée voulant que, collectivement, nous pourrions en arriver à quelque chose de mieux que nous ne pourrions faire individuellement. C'est une réflexion commune.

Nous avons mis en place des ébauches de lois sur l'éducation et les communautés en sont contentes. Nous avons déjà en place toutes les fondations. Une fois que nous aurons le financement, nous pourrions nous lancer.

M. Matthew : Nous élaborons une administration de l'éducation des Premières nations qui réglerait les écoles, la qualité des écoles, l'accréditation des écoles et des enseignants, et la validation des programmes d'étude qui déboucheraient sur un diplôme qui serait l'égal du diplôme provincial de 12^e année.

Nous faisons tout cela. Le seul obstacle qui nous arrête, c'est l'argent, mais nous faisons beaucoup de travail quand même. Nous avons l'intention d'aller de l'avant parce que nous croyons

responsibility to deal with education in the way we feel is appropriate and reflects what is happening in our community. If we had appropriate resourcing, we would not be here today.

The Chair: We would hope you would visit us anyway.

Mr. Matthew, with regard to Senator Campbell's question of why, I can understand why you want to control your own destiny on education, but why not form a closer partnership or relationship with the province? They have the infrastructure in place, and it seems to me there would be efficiencies there that would help First Nations on a broader scale.

Mr. Matthew: The direction that we have been provided by First Nations in B.C. is to develop self-governing capacity within education that does not include working under any kind of jurisdiction of the province. We can work alongside them and have all kinds of agreement with regard to sharing, reciprocal tuition and dealing with curriculum and such. However, managing the school system in B.C. is on our side of the table; it has little to do with the federal or provincial governments, other than their obligation to recognize our right and resource that until some other provision has been made through a treaty or self-government.

The Chair: You are well organized, professional and you know what you are doing. There are three senators here from British Columbia on this committee and we British Columbians definitely encourage you to continue your good work, which is not to say that that all senators would not have the same interests in seeing you succeed.

Thank you for appearing and thank you for your straightforward and candid answers to the excellent questions my colleagues put to you.

If there is no other business, we are adjourned until tomorrow evening.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, October 27, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues concerning First Nations education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

que c'est notre obligation et notre responsabilité de gérer l'éducation de la manière que nous jugeons convenable et qui reflète ce qui se passe dans notre communauté. Si nous avions les ressources voulues, nous ne serions pas ici aujourd'hui.

Le président : Nous espérons que vous nous rendriez visite quand même.

Monsieur Matthew, pour revenir à la question du sénateur Campbell qui demandait pourquoi, je peux comprendre pourquoi vous voulez prendre en main votre propre destinée en matière d'éducation, mais pourquoi ne pas former un partenariat ou avoir des relations plus étroites avec la province? Elle a l'infrastructure en place et il me semble qu'il y aurait des gains d'efficience qui aideraient les Premières nations de manière plus générale.

M. Matthew : Les instructions que nous ont données les Premières nations de Colombie-Britannique sont d'établir une capacité d'autogestion de l'éducation qui exclut d'être assujéti à un quelconque champ de compétence de la province. Nous pouvons travailler à leurs côtés et conclure une foule d'ententes pour le partage, la réciprocité des frais de scolarité, l'élaboration des programmes d'études, et cetera. Cependant, la gestion du réseau scolaire en Colombie-Britannique nous appartient; cela n'a pas grand-chose à voir avec les gouvernements fédéral ou provincial, sinon qu'ils ont l'obligation de reconnaître notre droit et de nous attribuer les ressources en attendant une quelconque autre disposition dans le cadre d'un traité ou de l'autonomie gouvernementale.

Le président : Vous êtes bien organisés, professionnels et vous savez ce que vous faites. Il y a ici trois sénateurs de Colombie-Britannique à notre comité et nous, Britanno-Colombiens, vous encourageons assurément à poursuivre votre bon travail, ce qui ne veut pas dire que tous les autres sénateurs n'ont pas à cœur de vous voir réussir.

Je vous remercie d'avoir témoigné et de nous avoir donné des réponses franches et directes aux excellentes questions que vous ont posées mes collègues.

S'il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, le comité s'ajourne à demain soir.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 27 octobre 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: I call the meeting to order. Good evening and welcome to all honourable senators and members of the public who are present for this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

I am Gerry St. Germain, originally from Manitoba but now from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education with a view to improving outcomes. Among other things, the study will focus on tripartite or partnership education agreements, governance and delivery structures, and possible legislative frameworks.

This evening, we will hear from two witnesses, both of whom join us from points west. The West is best. We will hear from Dr. Larry Steeves, Assistant Professor, Faculty of Education at the University of Regina, teaching in areas including educational finance and organizational theory. Professor Steeves completed a PhD in educational administration at the University of Saskatchewan in 1991, specializing in organizational theory and behaviour, critical theory, and teacher supervision and development. His current areas of research include First Nations and Metis education, leadership development, accountability frameworks, educational investment, and student learning. You are in the right place. Possibly you can educate this Metis who is chairing this meeting. As well, we will hear from Mr. Solomon G. Sanderson, Chairman, First Nations Forum, First Nations Public Policy.

Before we proceed, I would like a motion, honourable senators, to circulate Mr. Sanderson's presentation in one language only. It is in translation but, unfortunately, has not been completed in time for this meeting.

Senator Stewart Olsen: I so move.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Mr. Sanderson, your presentation will be circulated for members so they can follow it while you present.

Gentlemen, we are not being televised tonight because of technical difficulties, but it will not make any difference to the proceedings of the meeting.

Larry Steeves, Assistant Professor, Faculty of Education, University of Regina: The last Metis individual I worked for was the Honourable Buckley Bélanger, and I am not sure who educated whom. I learned a lot from Minister Belanger.

[Traduction]

Le président : La séance est ouverte. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et à tous ceux qui assistent à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Je m'appelle Gerry St. Germain et j'ai l'honneur de présider le comité. Je suis originaire du Manitoba mais j'habite maintenant en Colombie-Britannique.

Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les dossiers relatifs aux peuples autochtones du Canada en général. Dans le cadre de ce mandat, le comité a décidé d'entreprendre une étude sur les stratégies possibles pour réformer le système d'éducation primaire et secondaire des Premières nations, dans le but d'en améliorer les résultats. L'étude porte notamment sur les accords tripartites ou accords de partenariat en matière d'éducation, sur les structures en matière de gouvernance et de prestation de services, et sur les dispositifs législatifs possibles.

Ce soir, nous allons entendre deux témoins de l'Ouest. Vive l'Ouest! Il s'agit de M. Larry Steeves, professeur adjoint à la faculté de l'éducation de l'Université de Regina, qui enseigne la finance de l'éducation et la théorie organisationnelle. Le professeur Steeves a obtenu son doctorat en administration de l'éducation à l'Université de la Saskatchewan en 1991, et ses domaines de spécialisation sont la théorie et le comportement organisationnels, la théorie critique, et l'encadrement et la formation des enseignants. Actuellement, il poursuit des recherches sur l'éducation des Premières nations et des Métis, sur le perfectionnement du leadership, sur les cadres de reddition de comptes, sur les investissements en éducation et sur l'apprentissage des élèves. Vous êtes vraiment au bon endroit, monsieur Steeves. Vous allez même avoir l'occasion d'instruire le Métis qui préside cette réunion. Nous allons également entendre le témoignage de M. Solomon G. Anderson, président du Forum des Premières nations, Politiques publiques des Premières nations.

Avant de commencer, il faudrait que l'un d'entre vous propose une motion autorisant la distribution de la déclaration de M. Sanderson en anglais seulement. La traduction est en cours mais, malheureusement, elle n'a pas été terminée à temps pour cette réunion.

Le sénateur Stewart Olsen : Je présente la motion.

Des voix : Acceptée.

Le président : Monsieur Sanderson, votre déclaration sera distribuée aux membres du comité pour qu'ils puissent vous suivre pendant que vous la présentez.

Messieurs, nos délibérations ne sont pas télévisées ce soir en raison de difficultés techniques, mais cela ne change rien à la conduite de la réunion.

Larry Steeves, professeur adjoint, faculté de l'éducation, Université de Regina : Le dernier Métis pour lequel j'ai travaillé était l'honorable Buckley Bélanger, et je ne sais pas vraiment qui a appris le plus de choses à l'autre. Personnellement, j'ai beaucoup appris du ministre Bélanger.

I come here primarily as an educator. Most of my career has been in the provincial K to 12 system. Along the way, I spent about 10 years working as a civil servant with the Province of Saskatchewan. I think that experience shaped my current research.

As a brief background, I was a teacher, guidance counsellor, rural K to 12 principal, director of education in a rural Saskatchewan school division and a small urban school division for about 20 years. Along the way, I did a master's degree in guidance counselling. My PhD was in restructuring issues with respect to the Saskatchewan K to 12 system. In the late 1980s and early 1990s, we knew the system was not sustainable, and my research looked into that. I worked for the Saskatchewan Public Service Commission in the early 1980s. From 2002-07, I worked as an Associate Deputy Minister of Municipal Affairs. That position was important for a couple of reasons: it taught me about small communities and capacity; and gave me the chance to work in Northern Saskatchewan, which was a profound learning experience for me. I worked as Deputy Minister of the Department of Northern Affairs. That time plus my time at Municipal Affairs plus my time spent in the North working with Aboriginal peoples were transformative for me. It helped me to understand in ways that I am still learning and will learn to the end of my life in respect of the nature of the way that Canadian society has dealt, in profoundly unfair ways, with our Aboriginal peoples. I will not go any further on that. It has influenced the research I have done since that time.

The research that I am primarily here to talk about tonight will focus more specifically on the areas around feedback we heard from various focus groups within the Yorkton Tribal Council area. Before I talk about that, I want to talk about another piece of research that I and others did for the provincial government that shapes my perspective and the perspectives of others with respect to the areas of First Nations and Metis education.

We were tasked to do research by the provincial government looking at the area of how we could improve student achievement. In the end, ensuring that kids achieve success is what the educational venture is all about. It concluded based on our research review, that it was important that there be a focus on learning in the classroom and that we focus on systematic approaches to student assessment. The other piece that was more thought-provoking and created more discussion, and is still creating discussion while the province decides how to respond to our report, was that schools are only part of the solution to the kind of issues we are talking about here.

If you want to talk about the explained variance that deals with student achievement, schools, the research would suggest, deal with 15 per cent to 20 per cent of the explained variance of future student success. Inherited ability, some people use the word genetics, explains about 50 per cent. Current research suggests that early intervention can affect that 50 per cent in helpful ways, but that is a discussion of its own. The remaining 30 per cent to

Je comparais devant vous principalement à titre d'éducateur. J'ai fait pratiquement toute ma carrière dans le système d'éducation provincial, de la maternelle à la 12^e année. Ce faisant, j'ai été fonctionnaire provincial en Saskatchewan pendant une dizaine d'années. Je crois que c'est cette expérience qui a inspiré toutes mes recherches actuelles.

En résumé, j'ai été enseignant, conseiller en orientation, principal d'un établissement scolaire de la maternelle à la 12^e année, directeur de l'éducation dans un district scolaire rural de la Saskatchewan et dans un petit district scolaire urbain pendant une vingtaine d'années. En même temps, j'ai obtenu une maîtrise en orientation scolaire. Mon doctorat portait sur la restructuration du système scolaire de la Saskatchewan, de la maternelle à la 12^e année. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, nous savions que le système n'était pas viable, et c'est pour cela que j'ai entrepris une recherche là-dessus. J'ai travaillé pour la Commission de la fonction publique de la Saskatchewan au début des années 1980. De 2002 à 2007, j'ai été sous-ministre délégué aux Affaires municipales. Ce fut une expérience importante pour moi, pour plusieurs raisons : j'ai appris beaucoup de choses sur les petites collectivités et leurs capacités, et j'ai eu l'occasion de travailler dans le Nord de la Saskatchewan, ce que j'ai trouvé extrêmement intéressant. J'ai également été sous-ministre aux Affaires du Nord, ce qui, en plus des années où j'ai été aux Affaires municipales et celles où j'ai travaillé dans le Nord avec les Autochtones, m'a beaucoup marqué. Cela m'a aidé à mieux comprendre, et je n'ai certainement pas fini, la façon, profondément injuste, dont la société canadienne a souvent traité les Autochtones. Je n'en dirai pas davantage, sinon que tout cela a profondément influé sur les recherches que je fais depuis lors.

Celles dont je vais vous parler principalement ce soir découlent des commentaires des différents groupes de discussion que nous avons organisés dans la région du Conseil tribal de Yorkton. Avant d'aborder le sujet, j'aimerais parler d'une autre étude que j'ai faite, avec d'autres, pour le gouvernement provincial, qui a beaucoup influé sur ma réflexion en matière d'éducation des Premières nations et des Métis.

Le gouvernement provincial nous avait demandé d'examiner comment on pourrait améliorer les résultats scolaires des élèves. Au final, ça devrait être l'objectif de tout le système d'éducation. Nous avons conclu, d'après notre recherche, qu'il était important de focaliser nos efforts sur l'apprentissage en salle de classe et de privilégier des approches systématiques pour l'évaluation des étudiants. L'autre conclusion que nous en avons tirée, et qui continue de susciter la polémique en attendant que le gouvernement provincial prépare sa réponse à notre rapport, est que les écoles ne sont qu'une partie de la solution des problèmes dont il est question ici.

S'agissant de l'écart entre les résultats scolaires des élèves, la recherche semble indiquer que 15 à 20 p. 100 seulement de cet écart est attribuable aux établissements scolaires. Les capacités innées, que certains qualifient de génétiques, l'expliqueraient dans une proportion de 50 p. 100. Les recherches actuelles indiquent qu'une intervention précoce peut avoir une incidence positive sur ces 50 p. 100, mais c'est un autre débat. Les 30 ou 35 p. 100 qui restent

35 per cent is explained by socio-economic status, family status, community ethnicity and gender. One of the messages from our research was the importance of the classroom.

Our research reinforced the importance of alignment. You will not get there just by talking about the classroom and teachers in classrooms, even though that is what I am talking about tonight. You have to look at the alignment of the family, the community and other issues around ethnicity. Only if those things are aligned properly, which is a much larger social policy discussion, will you achieve the kind of success that I think is necessary. Issues of poverty and disadvantage become hugely important in this discussion. I will not talk more about that tonight. I am curious to know what our provincial government will say in terms of our recommendations in that regard. I fear we will get a narrow focus on student achievement. If you wish to be successful in terms of the future student achievement of kids, you have to take into account all of those areas; but I will talk about a narrower focus of education this evening.

As my friends in the North would say: How did a White guy from the South end up doing this kind of research? I think it had to do with the learning that some of those same people had in helping me to begin my personal voyage in terms of understanding some of the issues. It also had to do with running into a colleague who had grown up in the First Nations education system, who was in it all his life, and who believes passionately in the First Nation education system and in building bridges between the provincial and First Nations education systems. He would not say it because that would be controversial and he is a kind man, but the provincial system has not done a great job of encouraging student learning with Aboriginal kids, in particular First Nations kids.

My belief, in particular with respect to First Nations education, has been that for families that remain in their home communities, the First Nations system would be the most effective in supporting the kind of student learning that needs to occur.

We started this research when I was out teaching a class on organizational theory to a group of students in the Yorkton area. Don Pinay, then Director of Education for Yorkton Tribal Council, came in to do a presentation. It was a profoundly wonderful presentation and did great things for my students. He had been home with the flu but he still came to present. I said, "Don, you cannot keep doing what you are doing. You will die from exhaustion if you keep this up." He said, "Larry, we do not have any resources. We are doing what we can with what we have." We set out to look closely at this.

A bunch of folks volunteered to help with the research, and the University of Regina, Saskatchewan Instructional Development Research Unit, SIDRU, provided funding. The unit is connected to my faculty, to the Ministry of Education in Saskatchewan and to Indian and Northern Affairs Canada. I have phase one of the original study with me tonight. I will leave it with the clerk of the committee.

seraient déterminés par le statut socioéconomique, la situation familiale, le groupe ethnique et le sexe. L'une des conclusions de notre recherche est que la salle de classe joue un rôle important.

Notre recherche nous a également permis de confirmer l'importance de l'harmonisation. Le problème ne se réglera pas simplement en parlant du rôle important de la salle de classe et des enseignants, même si c'est ce que je suis en train de faire ce soir. Il faut aussi tenir compte du rôle de la famille, de la collectivité et de tout ce qui a trait à l'ethnicité. Seule l'harmonisation de tous ces facteurs — et on aborde là une discussion beaucoup plus générale — permet d'obtenir les résultats que nous devons rechercher. Dans un tel contexte, les questions de pauvreté et de handicap prennent une grande importance. Je n'en dirai pas plus là-dessus ce soir. J'attends de voir comment notre gouvernement provincial réagira à nos recommandations à cet égard. Je crains qu'il ne focalise trop sur les résultats scolaires. Si on veut que les élèves obtiennent de bons résultats, il faut pourtant tenir compte de tous ces facteurs. Mais ce soir, je vais me limiter à un volet plus restreint de l'éducation.

Comme diraient mes amis du Nord : comment un homme blanc du Sud en est-il arrivé à faire ce genre de recherche? Je pense que c'est grâce à certaines personnes qui m'ont aidé à entreprendre un cheminement personnel et à mieux comprendre tous ces problèmes. C'est grâce aussi à un collègue qui est passé par le système d'éducation des Premières nations, qui y a consacré toute sa vie et qui croit passionnément au système d'éducation des Premières nations et à la nécessité de jeter des passerelles entre ce système et celui de la province. Il ne le dira pas lui-même parce que c'est un homme discret qui ne cherche pas la controverse, mais le système provincial n'encourage pas vraiment l'apprentissage chez les jeunes Autochtones, notamment chez les jeunes des Premières nations.

Je suis personnellement convaincu que, pour les familles qui restent dans leur communauté d'origine, c'est le système d'éducation des Premières nations qui est le mieux en mesure d'encourager les enfants à apprendre.

Nous avons commencé cette recherche alors que je donnais un cours sur la théorie organisationnelle à un groupe d'étudiants de la région de Yorkton. Don Pinay, alors directeur de l'éducation pour le Conseil tribal de Yorkton, était venu faire un exposé particulièrement intéressant, qui avait eu un impact réel auprès de mes étudiants. Pourtant, il avait la grippe et il aurait dû rester chez lui, mais il est quand même venu faire son exposé. Je me souviens lui avoir dit : « Don, vous ne pouvez pas continuer comme ça. Vous allez mourir d'épuisement. » Il m'avait alors répondu : « Larry, nous n'avons pas de ressources. Nous faisons ce que nous pouvons avec ce que nous avons. » C'est alors que nous avons commencé à examiner attentivement la question.

Plusieurs bénévoles se sont proposés pour m'aider dans cette recherche, et le Saskatchewan Instructional Development Research Unit, le SIDRU, de l'Université de Regina, a accordé du financement. Le SIDRU est relié à ma Faculté, au ministère de l'Éducation de la Saskatchewan et à Affaires indiennes et du Nord Canada. J'ai apporté la première phase de l'étude originale. Je laisserai le document à la greffière.

Along with Sheila Carr-Stewart, Jim Marshall, Joe Pearce, Heather Ryan, Maurice Jago we set out to do the research for this original study. We wanted to look at some of the pieces that we thought were important around the context of the issue, at some of the governance issues and at the treaty commitments.

I looked at some of the key factors affecting student achievement with First Nations, Metis and Inuit kids. A colleague of mine from the University of Regina looked at connecting second level services, as they are termed in First Nations country, and how that supports improved student learning in the classroom.

Jim Marshall, who is a research associate with the Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy at the University of Regina and University of Saskatchewan, looked at what the funding looked like and then a few other people looked at the issues around restructuring. There was a sense from people that there was a probably a need to begin thinking about educational restructuring in First Nations education and they wanted a piece that talked about learning from the provincial restructuring system and what that had meant. That was the core area in terms of our research.

This was pretty much all volunteer work; people did this for expenses only. As one of my colleagues said, this is a chance of doing something that might help students in the classroom rather than publishing a journal that few people read. For that reason, her work was done pretty much pro bono but she felt it was important.

In terms of the kinds of issues that the research indicated relate to student achievement, my research indicated that there are a number of key areas. I would say, by the way, that this research is increasingly paralleled by other work being done by other organizations. In my opinion, that is very good news. About five or 10 years ago, we did not know what we needed to do. Now we do and now we need to do it. I have had other colleagues in British Columbia do similar research and get similar results. What you see here is another example of the literature turning up consistent pieces of findings in terms of what needs to happen if we are to improve student achievement.

The first issue is strong leadership and governance structures. There is no question that governance is an issue that comes to the floor quickly when you begin to talk about what needs to happen in terms of K to 12 education. The literature talked about that.

With respect to language and cultural programs, similarly, the research in general direction makes the point that there needs to be a focus on language and cultural programming. Some of the research suggested that kids who started school in their own home language and who learned within a cultural tradition, did better as they evolved into an English and immersion program as opposed to kids who started in an English program. We looked at children in grade 4. That speaks to the fact that there is a strong place to bring language and cultural programming into the situation.

Avec l'aide de Sheila Carr-Stewart, Jim Marshall, Joe Pearce, Heather Ryan et Maurice Jago, j'ai commencé à faire des recherches sur le sujet. Nous voulions rassembler les textes qui nous paraissaient importants par rapport au sujet à l'étude, aux questions de gouvernance et aux engagements issus des traités.

J'ai examiné certains des facteurs clés qui influent sur les résultats scolaires des Premières nations, des Métis et des Inuits. Un de mes collègues de l'Université de Regina a examiné la possibilité d'intégrer les services de deuxième ligne, comme on les appelle chez les Premières nations, afin d'améliorer l'apprentissage en salle de classe.

Jim Marshall, qui est associé en recherche auprès de la Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy, à l'Université de la Saskatchewan, a examiné les questions de financement, et quelques autres personnes ont examiné celles de la restructuration. On commençait à se rendre compte qu'il faudrait peut-être restructurer le système d'éducation des Premières nations, et qu'il fallait donc se renseigner davantage sur la façon dont on avait restructuré le système d'éducation provincial. Voilà pour l'essentiel de notre terrain de recherche.

Ce n'était pratiquement que du bénévolat, mes collaborateurs ne facturant que les frais qu'il avait encourus. Comme l'a dit l'une de mes collègues, c'était l'occasion pour eux de faire quelque chose pour aider les étudiants dans la salle de classe, plutôt que de publier une revue lue par peu de monde. C'est pour cette raison qu'elle a fait pratiquement toutes ses recherches pro bono, parce qu'elle estimait que c'était important.

Pour ce qui est des résultats scolaires, je me suis rendu compte qu'il y avait un certain nombre de facteurs clés. Permettez-moi de vous dire, en passant, que d'autres organisations poursuivent des recherches parallèles, et c'est une excellente nouvelle. Il y a encore cinq ou 10 ans, nous ne savions pas vraiment ce qu'il fallait faire. Maintenant nous le savons, et par conséquent, il faut s'y mettre. D'autres collègues de Colombie-Britannique ont fait des recherches similaires et ont obtenu des résultats similaires. De nouvelles études sortent, qui aboutissent toujours aux mêmes conclusions quant à la façon d'améliorer les résultats scolaires des élèves.

La première question concerne le leadership et les structures de gouvernance. La gouvernance vient rapidement sur le tapis quand on commence à parler de ce qu'il faut faire en matière d'éducation, de la maternelle à la 12^e année. Les publications scientifiques traitent de la question.

En ce qui concerne les programmes linguistiques et culturels, la recherche indique qu'il faut mettre l'accent sur ces programmes, de façon générale. Il semble en effet que les enfants qui ont commencé leur scolarité dans leur langue maternelle et selon leur tradition culturelle obtiennent de meilleurs résultats, une fois qu'ils se retrouvent dans un programme anglais ou dans un programme d'immersion, que les enfants qui ont commencé leur scolarité directement en anglais. Nous avons suivi des enfants de quatrième année. Nous avons constaté qu'il est tout à fait souhaitable de mettre l'accent sur les programmes linguistiques et culturels.

One of the key issues is how to do that. Frankly, there is no question from my experience as a teacher/educator that in the province of Saskatchewan, it is difficult to find teachers with that cultural and language background. Increasingly, systems are beginning to look at innovative models where they are using elders. Regina public, for example, was here speaking to you a while ago concerning some of the work they are doing with elder programming. There is no question that some of the issues around innovative use of elders and other community resources are important. I do not think we can find the teachers right now that we need in those areas.

With respect to teachers, instruction and curriculum, it needs to be culturally relevant and it needs to be good teaching and good curriculum just as it occurs in every other situation. The same is true of effective schools, where the First Nations or otherwise the research in those areas are pretty consistent and I suspect you will have heard about that as well.

Community and parental influence is another key area. Due to the pernicious effects of community schools, it is a challenge for many jurisdictions to get parents into schools. It is difficult enough from my experience in the provincial system where you have the unfortunate history of the First Nations education. It gets even harder. We will talk more about that.

With respect to student characteristics, I will not speak much about this other than to indicate that students who did well were students who were strong psychologically, et cetera. You will know this from your own experience.

Assessment linked to instruction and planning is always a controversial area; certainly it is in my province. The research is clear that if you do not know where you want to go, you will not likely get there. An appropriate use of assessment was key. Much of the research made the point that effective First Nation and Aboriginal schools in the provincial system or otherwise really used it as a planning device for their building, for their system, for their school and for individual classrooms and kids. Really, that kind of work is critical in terms of if we are to make this work an assessment has to be there.

Appropriate level of funding was another issue. There is a mixed discussion around this one. It is an article of faith in First Nations country that the funding is inadequate. I would like to say that is true. Much of the research we found supported that fact; a suggestion that the funding was inadequate. Other research I found — some of it fairly recent research — would suggest that funding is not the primary issue. Some of the structural issues are at least as important. That was the kind of research we did in that area.

When we began to look at the area of second level services, we had a lot of support from the provincial system. People want to do the right thing if they can here. There is a large First Nations population in the Prairie Valley School Division, which is a

La question est de savoir comment. Je sais pertinemment, de par ma propre expérience d'enseignant/éducateur dans la province de la Saskatchewan, qu'il est difficile de trouver des enseignants issus d'un certain milieu culturel et linguistique. De plus en plus, les systèmes d'éducation envisagent des modèles novateurs qui leur permettent de recourir aux aînés. Vous avez entendu des représentants des écoles publiques de Regina, par exemple, expliquer comment ils utilisaient les services des aînés. Il est évident qu'il faut réfléchir davantage aux possibilités d'utiliser les services des aînés et d'autres ressources communautaires. Sinon, on ne réussira pas à trouver les enseignants dont nous avons besoin pour ce genre de programmes.

En ce qui concerne les méthodes pédagogiques et le programme d'études, il faut bien sûr qu'ils soient culturellement adaptés aux élèves, comme dans n'importe quel autre contexte. La recherche indique que cela est vrai pour toutes les écoles performantes, qu'il s'agisse d'écoles des Premières nations ou d'autres, et vous en avez certainement entendu parler.

L'influence de la communauté et de la famille est une autre question importante. Étant donné les effets perniciose des écoles communautaires, il est difficile, dans de nombreuses provinces, de faire participer les parents à la vie scolaire. J'ai moi-même constaté combien c'était difficile dans le système provincial, surtout avec nos expériences malheureuses dans le domaine de l'éducation des Premières nations. Et c'est encore plus difficile de nos jours. Nous y reviendrons.

Pour ce qui est des caractéristiques des élèves, j'indiquerai simplement que ceux qui obtiennent de bons résultats scolaires sont ceux qui sont solides, psychologiquement et autrement. Vous vous en êtes certainement rendu compte vous-mêmes.

L'évaluation liée à la pédagogie et à la planification suscite toujours la controverse, en tout cas dans ma province. La recherche est pourtant claire à ce sujet : si vous ne savez pas où vous voulez aller, vous n'irez probablement nulle part. Mais il faut utiliser cette évaluation à bon escient. La recherche indique que les écoles autochtones et des Premières nations qui sont performantes, qu'elles appartiennent au système provincial ou non, se servent de l'évaluation comme outil de planification pour leurs locaux, pour leur système, pour leur école, pour les salles de classe et pour les élèves. Si nous voulons que ça marche, il faut absolument utiliser l'outil qu'est l'évaluation.

Nous avons également examiné la question du niveau adéquat de financement, et les avis étaient partagés. Chez les Premières nations, le discours est toujours le même : ce financement est inadéquat. J'aimerais penser que c'est vrai. Certes, c'est la conclusion d'un grand nombre de recherches, parfois très récentes, que nous avons consultées, mais je crois que le niveau de financement n'est pas la question principale. En tout cas, il y a d'autres questions structurelles qui sont au moins aussi importantes. Voilà donc le genre de recherches que nous avons faites dans ce domaine.

Quand nous avons commencé nos recherches sur les services de deuxième ligne, nous avons reçu beaucoup d'aide du système provincial. Dans ce domaine, les gens veulent prendre les bonnes décisions, dans la mesure du possible. Il y a un nombre important

suburban system that sits around the city of Regina and goes out east to include much of the Qu'Appelle Valley. We used this group as a comparator for central office or second level services. We also used the province. I cannot tell you how complex that got because the budgeting systems are not the same, but we got to where we got to.

What do we mean by second level services or central offer services? We mean curriculum and instruction, supervision, school psychologists, speech pathologists and therapists, department heads, IT and a variety of other kinds of things.

When we went into this research, we were grateful to Prairie Valley School Division, which did a lot of the research for us and gave us their results, and we lined that up with provincial and the YTC, Yorkton Tribal Council data. What did we find? This is a paper all on its own that we are still working on. We found that consistently, both with respect to the Prairie Valley School Division and also to the provincial comparison, second level services in Yorkton Tribal Council were less than what the province received. The number we got was 280 versus for the Prairie Valley School Division of about 379.

There are a couple of issues. One is the structure that INAC provides for funding and the way that bands individually interpret that as well has meant that there is not the kind of funding available for those second level services that we would assume is typical in most provincial systems. I suspect you will find the same thing if you look at other provincial comparators.

As we ran the numbers and did some comparisons, it also took us to a place that began to talk about the value of a regional approach to the delivery of services. We concluded that individual band schools on their own, even with a somewhat structured system of Yorkton Tribal Council, could not be as effective as they might be on their own with respect to the provision of second level services. They needed a larger regional delivery support system in place. Without that, you would not have the same access to the kinds of services at any kind of cost-efficient basis. The cost per student if you get to a bigger system to get to the kind of level of services you want can be provided more effectively if you spread the costs out over a larger area.

Our conclusion was that we were beginning to make an argument for a regional delivery model, which was a controversial topic area and we did not go there. The research is there and that it does begin to make the case from a financial delivery point of view that there is good value in considering the approach that is a more regional delivery focus. That is a whole discussion of its own and the committee will be at least as familiar as I am of the implications of that discussion.

That is what we did at first. Our plan was to go out and do focus groups with teachers and administrators. We just did not get to it. We did not get research ethics approval in time, but when we did, we wanted to broaden it. We wanted to get a good sense

d'élèves des Premières nations dans le district scolaire de Prairie Valley, qui se trouve dans la banlieue est de Regina et englobe une grande partie de Qu'Appelle Valley. Nous nous sommes servis de ce groupe comme comparateur entre les services d'un bureau central ou des services de deuxième ligne. Nous sommes également servis de la province. Ce fut horriblement compliqué car les systèmes de budgétisation ne sont pas les mêmes, mais nous avons quand même réussi à obtenir ce que nous cherchions.

Qu'entend-on par services de deuxième ligne ou services d'un bureau central? Le programme d'études et la pédagogie, la supervision, les psychologues scolaires, les orthophonistes, les thérapeutes, les chefs de département, l'informatique et toutes sortes d'autres choses.

Nous sommes très reconnaissants au district scolaire de Prairie Valley d'avoir fait une grande partie de cette recherche pour nous et de nous en avoir communiqué les résultats, que nous avons ensuite comparés aux données provinciales et à celles du Conseil tribal de Yorkton. Qu'avons-nous constaté? La réponse à cette question fait l'objet à elle seule de toute une étude, que nous n'avons pas encore terminée. Nous avons cependant déjà constaté, à maintes reprises, qu'en comparaison de ceux du district scolaire de Prairie Valley et même de la province, les services de deuxième ligne du Conseil tribal de Yorkton étaient moins nombreux. Les chiffres étaient de 280 pour le conseil et d'environ 379 pour le district scolaire de Prairie Valley.

Il y a plusieurs facteurs qui interviennent ici, notamment la structure de financement établie par AINC, et la façon dont les bandes l'interprètent, mais le fait est que le financement offert pour ces services de deuxième ligne n'est pas le même que celui qui est offert à la plupart des systèmes provinciaux. Je suppose qu'on peut faire la même constatation avec d'autres comparateurs provinciaux.

En examinant ces chiffres et en faisant des comparaisons, nous nous sommes demandé s'il serait souhaitable d'avoir une approche régionale pour la prestation des services. Nous en avons conclu que les écoles indépendantes des bandes, même dans un système à peu près structuré comme celui du Conseil tribal de Yorkton, ne pouvaient pas offrir des services de deuxième ligne aussi performants, et qu'elles avaient besoin qu'on mette en place un système de prestation à l'échelle régionale. Faute de quoi, elles ne peuvent pas offrir autant de services de façon rentable. Avec un système de prestation de services à l'échelle régionale, le coût des services par étudiant est moins élevé car il est réparti sur un ensemble plus vaste.

Nous en avons conclu que nous étions en train de construire une argumentation en faveur d'un modèle de prestation régional, et que, comme c'était un sujet controversé, nous n'irions pas plus loin. Mais la recherche est là, qui démontre que, sur le plan financier, il y aurait lieu d'envisager un système de prestation régional. C'est un tout autre débat, dont votre comité connaît maintenant au moins aussi bien que moi les tenants et les aboutissants.

Voilà ce que nous avons fait pour commencer. Nous avions l'intention d'organiser des groupes de discussion avec des enseignants et des administrateurs, mais nous n'avons pas été jusque-là. Nous n'avons pas reçu à temps l'approbation des services

of what a broader range of community participants within Yorkton Tribal Council would have to say about the issues surrounding second level services.

That is what we set out to ask about, but that is not what we really got. We got, "These are the things we think we need in our system." We did not get the feedback we set out to get. I think what we got was probably more valuable than what we set out to get.

Interestingly enough, the feedback from elders, parents, the focus group in each case, students, teachers, school administrators and the elected officials pretty much aligned with the earlier research I referred to in terms of what constitutes characteristics of effective student achievement, or what you need to do. For me, it was encouraging that when you go out to talk to real live people, in this case the Yorkton Tribal Council, their feedback lined up with the kind of feedback we were getting from the research.

What did they have to say? Here are the areas they identified. These are organized not necessarily in areas of focus and priority, but I think that they just capture some of the areas we went through.

Appropriate levels of funding: There is no question that First Nations people believe very strongly that they are inadequately funded. I think they are right although I cannot point to research that would necessarily, in a consistent direction, support that. My own sense is that provincial versus First Nations or Aboriginal comparisons are not necessarily comparing apples and oranges. Going back to what I talked about in terms of issues around poverty and disadvantage, that 30 per cent to 35 per cent of the explained variance, talks about community and family. Some of the challenges that we visited and helped visit on First Nations communities have meant that probably there is a greater need for a disproportionate amount of funding relative to provincial schools.

Improved levels of second level staff: There is no question that they wanted more and better services from the Yorkton Tribal Council. They talked a lot about community and parental influences in an interesting kind of way. These are parents and elected officials and teachers on the ground, and they look at the world from different optics than I was expecting. It was a learning experience for me.

Language and cultural programs: There is no question. They think it is critical. Particularly the elders but others as well said, "We really do need this."

Good curriculum, well taught, was hugely important to them. An issue we had not anticipated, and that is what my discussion will focus on, really related to the issues around teachers and teacher retention. That came through loud and clear from students, teachers, and administrators and, to a lesser extent, the elders.

d'éthique en recherche, et quand nous l'avons reçue, nous voulions élargir notre champ de recherche. Nous voulions en effet savoir ce qu'un plus grand nombre de participants communautaires du Conseil tribal de Yorkton avaient à dire à propos des services de deuxième ligne.

Voilà donc ce que nous voulions savoir, mais ce n'est pas tout à fait ce que nous avons obtenu. Les gens nous ont surtout dit : « voilà ce qu'il nous faudrait dans notre système. » Pour autant, même si nous n'avons pas obtenu les réponses que nous attendions, je pense que celles que nous avons eues étaient plus précieuses.

Chose intéressante, les commentaires des aînés, des parents, du groupe de discussion de chaque catégorie, des élèves, des enseignants, des administrateurs scolaires et des conseillers élus cadraient bien avec les recherches dont je parlais tout à l'heure, qui portaient sur les facteurs essentiels à de bons résultats scolaires ou sur les mesures qu'il faut prendre pour y parvenir. Pour moi, c'était très encourageant de constater, en allant discuter avec les gens concernés, en l'occurrence ceux du Conseil tribal de Yorkton, que leurs commentaires correspondaient aux conclusions que nous avons tirées de nos recherches.

Que nous ont-ils dit? Je vais passer en revue les questions qu'ils ont abordées, pas nécessairement par ordre d'importance ou de priorité, mais cela vous donnera une bonne idée de ce dont nous avons discuté ensemble.

S'agissant des niveaux de financement, il est clair que les membres des Premières nations sont convaincus qu'ils sont insuffisants. Je crois qu'ils ont raison, même si les recherches ne le démontrent pas toujours. J'ai l'impression que les comparaisons entre les provinces, d'une part, et les Premières nations ou les Autochtones, d'autre part, ne reviennent pas nécessairement à comparer des torchons et les serviettes. Cela nous ramène à ce que je disais tout à l'heure au sujet de la pauvreté et du handicap, ces 30 à 35 p. 100 de l'écart qui sont liés à la communauté et à la famille. Certains handicaps que nous avons constatés dans les communautés des Premières nations nous permettent de penser qu'il faudrait probablement leur accorder un financement proportionnellement plus élevé qu'aux écoles provinciales.

S'agissant maintenant des personnels des services de deuxième ligne, les gens que nous avons rencontrés ont clairement demandé que le Conseil tribal de Yorkton offre des services plus nombreux et de meilleure qualité. Ils nous ont dit beaucoup de choses intéressantes sur les influences communautaires et parentales. Je veux parler des parents, des conseillers élus et des enseignants, qui avaient manifestement une vision du monde différente de ce à quoi je m'attendais. J'ai donc appris des choses.

Pour ce qui est des programmes linguistiques et culturels, il est évident qu'ils les jugent essentiels. Les aînés surtout, mais aussi les autres, qui nous ont dit que ces programmes étaient indispensables.

Un bon programme d'études, bien enseigné, est également un élément extrêmement important pour eux. Ils ont notamment abordé la question des enseignants et du maintien en poste des enseignants, ce que je n'avais pas prévu mais que je développerai tout à l'heure. C'est un problème sur lequel ont beaucoup insisté les élèves, les enseignants, les administrateurs et, dans une moindre mesure, les aînés.

Issues around leadership and governance came through from most groups. Elders spoke about the pernicious effect of politics on the system and that they had to get politics out of education.

In terms of the first area, appropriate levels of funding, we pretty much covered that, but they did think there was not enough money in the system.

The second area is improved levels of second level support. They really felt there needed to be more of everything. They talked about speech pathologists, social workers, qualified career and guidance counsellors. They saw those as basic in nature and felt they needed to be enhanced, given the needs of their communities and schools.

There was interesting feedback on community and parental influences. I still remember a young fellow who was one of the elected officials on the educational commission for Yorkton Tribal Council. His comment was that parents need to look after their own kids for a change. This was a bit of a shocker for me, frankly. It was not what I was expecting. I got that feedback from students, teachers and other focus group people too.

In one case, I actually asked, “What about the residential school issue?” The educational commission was brought up by one individual, but the rest did not bring it up. Finally, with parents who were not bringing it up, I did. I said, “What about the residential school impact?” I think this speaks volumes about the challenges and the heartache and dislocation that that these communities have gone through. One young woman talked about Lebreton residential school, which was a pretty good residential school. Her older brothers had attended that school and she said to me, “You know, they learned a lot of things at the residential school that I am not teaching my kids now in terms of values and approach to work and so on, and I think we miss that.” She went on to comment that her older brother was sexually abused as well, and that was not good. I thought this family has to carry all of these things with them, and I think it speaks to the kind of — I will use the words “pernicious” affect of the residential schools.

These parents and many of these elected people were people in their 20s and 30s, and I think they took some of those things for granted. The people who were older spoke more about some of the issues. It was very interesting in terms of community and parental influences. Basically, parents need to do a better job of parenting. Kids were staying, “So-and-so dropped out of school, and his parents did not do anything for him. Why are parents not doing what they should be doing?” I think that speaks to the whole tragedy around residential schools, but it was interesting in how it was framed by many of these people.

There is no question that the area of language and cultural programs is hugely important. I believe that you create a cultural enemy if a young person cannot grow up to understanding his or her background, language and culture, and feel proud and connected to it. The alienation is hugely dangerous for that person and people around them. Many of the issues we are

La plupart des groupes ont soulevé la question du leadership et de la gouvernance. Les aînés ont parlé des effets perniciose de la politique sur le système, et ont dit que la politique n'avait pas sa place dans l'éducation.

Pour en revenir à la première question, les niveaux de financement, je pense qu'on a assez bien couvert la question, et je résumerai en disant que, de l'avis des personnes interrogées, ces niveaux sont insuffisants.

Pour ce qui est de l'amélioration des services de deuxième ligne, ils nous ont dit qu'il faudrait plus de monde partout, notamment des orthophonistes, des travailleurs sociaux et des conseillers en orientation qualifiés. Pour eux, ce sont des services essentiels, qui devraient être renforcés afin de répondre aux besoins des communautés et des écoles.

On nous a dit des choses intéressantes sur les influences communautaires et parentales. Je me souviens encore d'un jeune homme qui était l'un des conseillers élus de la commission des programmes d'études du Conseil tribal de Yorkton. Il nous a dit qu'il serait temps que les parents s'occupent de leurs enfants. Franchement, cela m'a beaucoup surpris, car je ne m'attendais pas à ça. Mais je l'ai aussi entendu chez des élèves, des enseignants et d'autres participants aux groupes de discussion.

J'ai même, une fois, abordé la question des pensionnats. Une personne a soulevé la question de la commission des programmes d'études, mais personne d'autre. Enfin, à des parents qui n'avaient pas soulevé la question, j'ai demandé quel avait été l'impact des pensionnats. Cela en dit long sur les difficultés, les peines et les fractures que cette situation a provoquées parmi ces communautés. Une jeune femme a parlé du pensionnat Lebreton, qui avait une bonne réputation. Son frère aîné avait fréquenté cette école, et elle m'a dit : « Au pensionnat, on leur apprenait toutes sortes de choses que je n'enseigne pas à mes enfants aujourd'hui, comme la valeur du travail, entre autres, et je pense que c'est dommage. » Ensuite, elle a dit que son frère avait lui aussi été abusé sexuellement, et que ça, ce n'était pas bien. Cette famille doit donc assumer tout ça, et je pense que c'est révélateur de ce que j'appelle les effets « perniciose » des pensionnats.

Ces parents et beaucoup des élus que nous avons rencontrés étaient dans la vingtaine ou dans la trentaine, et je crois qu'ils s'étaient résignés à toutes ces choses. Mais ceux qui étaient plus âgés étaient prêts à en parler davantage. C'était très intéressant à observer, dans le contexte des influences communautaires et parentales. Le message qui revenait souvent était que les parents doivent mieux s'occuper de leurs enfants. Des enfants nous ont dit : « Untel a décroché et ses parents n'ont rien fait pour lui. Pourquoi les parents ne font-ils pas ce qu'ils sont censés faire? » Je pense que ça illustre bien toute la tragédie des pensionnats, et la façon dont les gens en parlaient.

Il ressort clairement que les programmes linguistiques et culturels revêtent une importance primordiale. Je crois que, si un jeune ne peut pas grandir et s'épanouir dans son propre contexte, dans sa propre langue et dans sa propre culture, et s'il n'a pas la fierté de l'appartenance, on en fait un ennemi de la culture. L'aliénation est un phénomène extrêmement dangereux

running into with young people in First Nations speak to that sense of belonging nowhere. If you can root these kids in their own culture and language and have them move from that place, you create a degree of pride and whatnot that, in the long haul, will serve everyone's needs.

They want broader and more effective school programs in their curriculum and instruction. I could walk into many of our provincial schools and hear many similar things. Parents, teachers and administrators want more. That is how it works. I heard some of that here, but probably to a greater extent, because some of the resource supports that these folks deal with are frankly a lot more pressing than what I see when I go into a provincial school. They want added support in math and science, libraries — I know the school library was in bad shape in one school we visited — literacy programming, preschool language development programming, anti-bullying programs and more focus on extra-curricular activities. These are things that every school needs, but First Nations schools need more. At this point, I think they have less, not more, from what I have seen.

The issue of teachers and teacher retention was the shocker. I did not find this in the research. In one sense, I thought that during the course of nearly 20 years in the field of education I should have known this. I knew it anecdotally from other teacher educators and during my work around First Nations education. It was in the research, and I did not get it until the students started it. It was a group of grade 9 and 10 students, about a dozen to 15 of them. They were all girls save one boy. All of the rest of the boys were no longer in school. Why was that? Well, drugs, all sorts of issues. If you want an example, I think, of some of the tragedy that surrounds First Nations education, that focus group in one sense got it. None of the boys except one were there. They had dropped out of school and they were hanging out. We will not have an effective or positive future for these young men in particular, aside from the others, if we cannot keep them in school and keep them actively involved, and they were all gone.

Who were the others kids, the academics? The girls, of course. Senators are aware of the research in that area. Women do better than boys in education, increasingly, and that was clearly the case. They were crystal clear as only a group of 14, 15 and 16 year olds can be about what they wanted. They wanted teachers that knew what they were doing, were good at it, and came and stayed at the school. "They wanted teachers who were well qualified with

pour un jeune aussi bien que pour ceux qui l'entourent. Bon nombre des problèmes que connaissent les jeunes des Premières nations viennent justement du fait qu'ils n'ont pas ce sentiment d'appartenance. Si vous réussissez à ancrer ces enfants dans leur propre culture et dans leur propre langue et qu'ensuite vous les faites passer dans un autre système, ils ont déjà acquis un sentiment de fierté qui, à la longue, profite à tout le monde.

Ils réclament des programmes scolaires plus efficaces de par leur contenu et de par la façon dont ils sont enseignés. Je suis sûr que si j'allais dans la plupart des écoles provinciales, j'entendrais la même chose. Les parents, les enseignants et les administrateurs veulent toujours plus. C'est toujours comme ça. J'ai entendu la même chose, là, et sans doute avec plus d'emphase, car le niveau de soutien avec lequel ces gens-là doivent composer est franchement beaucoup plus critique que dans les écoles provinciales. Ils réclament des ressources supplémentaires en maths et en sciences, des bibliothèques — j'ai constaté que la bibliothèque d'une école que nous avons visitée était en piètre état —, des programmes d'alphabétisation, des programmes d'apprentissage du langage pour les enfants d'âge préscolaire, des programmes contre l'intimidation, et davantage d'activités parascolaires. Ce sont des programmes dont toutes les écoles ont besoin, mais les écoles des Premières nations encore plus que les autres. Or, d'après ce que j'ai constaté, elles en ont moins que les autres.

Ce qui m'a le plus surpris, c'est toute la question des enseignants et du maintien en poste des enseignants. Je ne l'avais pas constaté dans la recherche. D'un côté, je pensais que pendant les 20 années ou presque que j'avais travaillé dans le domaine de l'éducation, j'aurais dû m'en rendre compte. J'en avais entendu parler, de temps à autre, par d'autres enseignants/éducateurs, et à l'époque où je travaillais dans le secteur de l'éducation des Premières nations. C'était donc une question qui était mentionnée dans la recherche, mais je ne m'en étais pas préoccupé jusqu'à ce que les élèves en parlent. C'était un groupe d'élèves de neuvième et 10^e années, ils étaient une petite quinzaine. Il n'y avait que des filles, à l'exception d'un garçon. Tous les autres garçons avaient décroché. Pourquoi? À cause de la drogue, entre autres. Si vous voulez avoir une bonne idée du tragique de la situation quand il s'agit d'éducation des Premières nations, je pense que ce groupe de discussion en était une illustration flagrante. Il n'y avait pas un seul garçon, sauf un. Ils avaient tous décroché, et ils passaient leurs journées à glander. Ces jeunes, sans parler des autres, ne feront jamais rien de bien dans la vie si nous n'arrivons pas à les garder à l'école et à les faire participer activement aux activités de l'école.

Et les autres, ceux qui continuent d'aller à l'école? Ce sont les filles, bien entendu. Les sénateurs sont au courant des études qui ont été publiées sur la question. De plus en plus, les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, et le groupe en était un exemple flagrant. Ces filles avaient une idée bien précise, comme seul un groupe de filles de 14, 15 ou 16 ans peut en avoir, de ce qu'elles voulaient. Elles voulaient des professeurs qui savent ce

experience and the ability to make the subject content interesting. They commented that out-of-province teachers were often quiet and not as good as they could be.”

I asked them about Aboriginal teachers, because they were not bringing up the issue of Aboriginal teachers, which I think is a huge issue. We need to be looking more actively at programs and more seats to support FNU, First Nations University, in Saskatchewan, and our teacher education programs, and we call them TEPS in Saskatchewan, that educate Northern students, Metis students and First Nations students.

These students, however, said that they do not care whether they are First Nations or not. They want to know that they are good teachers, that they know their subject content, that they know how to teach well, and that they make it interesting. The students want to know that the teachers will stay, which is a problem. The students told us that good teachers do not stay. They had a really good science teacher but he was stolen away, and the Yorkton Tribal Council hired him as their IT consultant. They said he was the only good teacher they had in a long time.

This is the kind of feedback we got from a group of 15 and 16-year-old students — crystal clear feedback. I walked out being more charged about needing to do this kind of work than I have ever felt at any time in my career.

Administrators talk about the need for improved teacher retention rates. The turnover in First Nations education is high. There is also a need for greater security and protection. Teachers talked about security and protection issues. They talked about the need to make the job attractive to hire the best people; the need for longer contracts that would provide greater job security, thus reducing staff turnover; and the impact of local politics on job retention. They talked about some teachers of First Nations ancestry leaving a community because of the local political dynamic between certain families and elected officials.

We have continued to do research around this area. I think it is fair to say that the one-year contract is typical in this setting. That type of contract has its own sets of joys. A friend of mine is a retired superintendent from the provincial system who is now working in First Nations education. His comment was that teachers are spending so much time looking over their shoulders that they are not focusing on working with the kids in classrooms. We must deal with that huge controversial issue.

There are issues around pay, although I did not come here to talk about finances. That is part of it, but I do not think that is all of it. Bands struggle to get teacher salaries up to where they are. That is a difficult issue in First Nations communities because,

qu'ils font, qui le font bien et qui restent suffisamment longtemps en poste. « Elles voulaient des professeurs qualifiés, expérimentés et capables de rendre le sujet du cours intéressant. Elles ont ajouté que les professeurs venant d'autres provinces étaient souvent plus réservés et moins bons que les autres. »

Comme elles ne parlaient pas des professeurs autochtones, j'ai moi-même abordé le sujet, car il est à mon avis très important. Il faut s'intéresser sérieusement aux programmes de l'Université des Premières nations, en Saskatchewan, et aux programmes de formation des enseignants, que nous appelons les TEPS en Saskatchewan, afin d'augmenter le nombre de places pour les étudiants du Nord, les Métis et les Premières nations.

Les élèves que nous avons rencontrés nous ont dit qu'il leur importait peu que leurs professeurs soient des Premières nations ou non. L'essentiel, pour eux, c'était qu'ils soient de bons professeurs, qu'ils connaissent bien leur matière, qu'ils sachent bien enseigner et qu'ils sachent rendre le cours intéressant. De plus, les élèves voudraient que leurs professeurs soient là pour quelque temps, et c'est un problème. Ils nous ont dit que les bons professeurs ne restaient pas, qu'ils avaient eu un excellent professeur de sciences, mais qu'on lui avait offert autre chose, et que le Conseil tribal de Yorkton l'avait engagé comme consultant en informatique. Or, c'était, d'après les élèves, le seul bon professeur qu'ils avaient eu depuis longtemps.

Voilà le genre de commentaires très directs que nous a faits un groupe d'élèves de 15 ou 16 ans. Au sortir de cette discussion, je me suis senti remonté à bloc et encore plus désireux que jamais de poursuivre mes recherches.

Les administrateurs nous ont dit qu'il fallait améliorer le taux de maintien en poste des enseignants. Leur taux de roulement, dans le système d'éducation des Premières nations, est très élevé. Les enseignants, eux, ont demandé plus de sécurité et de protection, et ils ont dit que, pour attirer les meilleurs professeurs, il fallait rendre le travail plus attrayant, offrir des contrats plus longs et, partant, une certaine sécurité d'emploi, ce qui diminuerait le taux de roulement. Ils ont également parlé de l'impact de la politique locale sur le maintien en poste des enseignants. Par exemple, ils ont dit que certains enseignants issus des Premières nations avaient dû quitter une communauté en raison de tiraillements politiques entre certaines familles et certains élus.

Nous avons essayé de creuser la question et nous avons constaté que, dans ce contexte, les contrats d'un an sont pratiquement la règle, alors bonjour les problèmes! Un de mes amis était chef de service dans le système provincial, il a pris sa retraite et il travaille maintenant dans le système d'éducation des Premières nations. Il m'a dit que les enseignants étaient tellement sur leurs gardes qu'ils ne se concentraient pas suffisamment sur leur travail en salle de classe. C'est vraiment un gros problème.

Il y a aussi eu des problèmes de rémunération, mais je ne suis pas ici pour parler de finances. C'est un facteur, mais qui n'explique pas tout. Les bandes font des efforts pour amener les salaires des enseignants au niveau où ils sont. C'est une situation

when everyone else is working at a level of salary that is very low, teachers are resented. This is true of many provincial rural schools as well, but that is certainly true in spades with First Nations.

I understand you do not want to pay them that much because I am not making that much. As my father the farmer used to say, "You make too much money; I am a farmer I do not make that kind of money." I understand the dynamic, but good teachers leave because they can go somewhere else and make that kind of money and get better benefits. That is a challenge. I know the salaries range from provincial grid to salaries that are sometimes substantially less and benefits range from being very good to non-existent.

One band was under trusteeship, and had fallen behind in its payments. The First Nations organization they worked with to provide welfare benefits cut them off because the band was not paying its bills and so they did not have any benefits. That issue of teacher and teacher retention is what I want to talk to you about tonight.

The third area is leadership and governance. This got a lot of discussion as well from teachers, administrators and elders, interestingly enough. I think the need to have a greater degree of separation between school educational operations and some of the other issues came out. One principal made the comment about a need to separate church and state. I think that is rather a strong comment, but there needs to be an understanding and a greater degree of understanding of the need to create a separate locus of control in the educational area, and I will speak only to that area. When politics change, and thank God we live in a democracy and change does come on occasion, it does not blow up the whole world when it happens.

I have a young niece whose significant other is a First Nations fellow, a really nice young guy. One of his parents is a social worker and the other is a teacher. The band council changed, the chief changed, and they both were fired. You cannot have stability when those kinds of things happen over time.

Solomon G. Sanderson, Chairman, First Nations Forum, First Nations Public Policy: Thank you, Senator St. Germain, and honourable senators. Thank you for the invitation, and thank you for agreeing to receive my written presentation in English only.

I understand and appreciate the mandate you have is limited to kindergarten to grade 12, and the many witnesses that you have had focused on the academics and administrative arrangements affecting education.

I want to take the time to examine the state of our nations and the conditions related to the communities and the people affected by the past, present and future policies. In particular, I want to focus on the plans and strategies affecting Canada-First Nations relations, and the treaty constitutional relations.

délicate car, dans les communautés des Premières nations, tous les autres travailleurs ont un salaire très faible et ils en veulent par conséquent aux enseignants qui gagnent plus. Certes, cela est vrai aussi dans beaucoup d'écoles rurales provinciales, mais ça l'est encore plus dans les écoles des Premières nations.

C'est l'attitude typique : tu ne dois pas avoir ce salaire parce que je ne gagne pas autant. Comme mon père disait, lui qui était agriculteur : « Tu gagnes trop d'argent; je suis agriculteur et je n'en gagne pas autant. » Je comprends cette réaction, mais il n'en demeure pas moins que les bons professeurs s'en vont parce qu'ils peuvent avoir un meilleur salaire ailleurs, avec de meilleurs avantages sociaux. C'est un vrai problème. J'ai constaté que les salaires varient entre les échelles salariales provinciales et des niveaux bien inférieurs, et que les avantages sociaux peuvent être excellents mais aussi inexistants.

Une bande a été placée sous tutelle parce qu'elle était en retard dans ses paiements. L'organisation des Premières nations censée verser les prestations d'aide sociale a cessé les versements parce que la bande ne payait pas ses factures, si bien qu'ils n'ont pas reçu leur salaire. Le problème des enseignants et de leur maintien en poste est vraiment inquiétant.

La troisième question concerne le leadership et la gouvernance, et elle a suscité pas mal de discussions parmi les enseignants, les administrateurs et les aînés, ce qui est intéressant en soi. On a dit qu'il fallait faire une plus grande distinction entre les programmes éducatifs et certaines autres questions. Un directeur d'école a même parlé de la nécessité d'avoir une séparation entre l'Église et l'État. C'est peut-être excessif, mais je crois qu'il est important que les gens comprennent bien la nécessité d'avoir un système d'éducation indépendant. Quand les systèmes politiques changent, grands dieux nous vivons dans une démocratie, et les changements, ça arrive, mais il ne faut pas que cela chamboule tout.

Ma nièce a un petit ami issu des Premières nations. Un jeune homme vraiment bien. L'un de ses parents est travailleur social, et l'autre, enseignant. Le conseil de bande a changé, le chef a été remplacé, alors ils ont tous les deux été licenciés. Il est impossible de maintenir une certaine stabilité quand ce genre de chose se produit.

Solomon G. Sanderson, président du Forum des Premières nations, Politiques publiques des Premières nations : Merci, sénateur St. Germain. Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de m'avoir invité et d'accepter ma déclaration écrite en anglais seulement.

Je sais que le mandat que vous avez va de la maternelle jusqu'à la 12^e année seulement, et que les nombreux témoins que vous avez entendus ont surtout parlé des programmes scolaires et des ententes administratives qui concernent l'éducation.

J'aimerais vous parler des conditions dans lesquelles se trouvent nos nations, et plus particulièrement les communautés et leurs populations qui sont touchées par les politiques passées, présentes et futures. Je m'attarderai sur les plans et stratégies qui affectent les relations Canada-Premières nations, et sur les relations constitutionnelles issues des traités.

My presentation will examine the broader picture of the political, legislative and fiscal agenda. People hesitate to deal with that in terms of jurisdictional matters as they impact on First Nations jurisdiction, First Nations governments and First Nations law, but we must be prepared to deal with that.

The agenda will focus on the implementation of an Indian traditional contemporary education system that includes the First Nations world view, philosophies of the respective First Nations and how it is included in the educational system from K to 12.

In the plans and strategies, of course, we need to examine the Canadian colonial policies for Indians as they affect the current conditions and the jurisdictional and fiscal disputes.

The recommendations will focus on a political agenda that includes a legislative fiscal agenda, items respecting federal government, First Nations government and legal, political parties to the treaties 1 to 11. If we are going to talk governance, we cannot avoid talking jurisdiction and law.

When we look at Canada's policies, past and present, in terms of the colonial policies, there is an addendum attached to your document at tab 2. First, the Empire colonial policies of 1830 were known as the 1830 detribalization policies. These are not new. These are not old. These are the current policies being implemented today. The objectives of these policies are assimilation, integration, civilization, Christianization and liquidation. Who did they target with those policies? I am talking about the Empires of England, Spain, and France and so on, implementing these policies worldwide on indigenous and Aboriginal peoples of various countries.

First, they targeted the destruction of family units, our family units. They targeted the extended families, communities and societies of our nations. We must acknowledge that the English common law and legal system impacting on Indians today is still based on these objectives of the 1830 detribalization policies.

All parties support Canada's colonial policies. There is not one party that does not support these policies in forming governments provincially or federally. Nobody is exempt from implementing these policies.

The plan to liquidate Canada's Indian problem within 25 years was focused on trying to eliminate and carry out the objectives of the 1830 detribalization policies. It was targeted at terminating our numbered treaties, treaties 1 to 11, and continues to target the destruction and termination of our societies and our family units. I can go on and list for you the plan that was initiated at that time to transfer Indian education, health and social development from federal to provincial jurisdictions.

Je me propose de dresser un tableau général des programmes politique, législatif et fiscal. Les gens hésitent toujours à en parler dans le contexte des champs de compétence, car ces programmes ont un impact sur les compétences des Premières nations, sur les gouvernements des Premières nations et sur les lois des Premières nations, mais il faut être prêt à s'y attaquer.

L'accent est mis sur un système d'éducation indien néo-traditionnel, qui tient compte de la vision du monde et de la philosophie des différentes Premières nations, et qui les inclut dans un système d'éducation allant de la maternelle à la 12^e année.

Pour ces plans et stratégies, nous devons bien sûr tenir compte des politiques coloniales du Canada à l'égard des Indiens, dans la mesure où elles influent sur les conditions actuelles et sur les conflits en matière de compétence et de fiscalité.

Les recommandations visent à élaborer un programme politique qui inclut un programme fiscal et législatif, ce qui concerne le gouvernement fédéral, le gouvernement et les lois des Premières nations et les parties aux traités 1 à 11. Si l'on veut parler de gouvernance, on ne peut pas éviter de parler de compétence et de droit.

Au sujet des politiques coloniales du Canada, passées et présentes, j'aimerais vous reporter à l'annexe de votre document, à l'onglet 2. Premièrement, les politiques coloniales impériales de 1830 étaient connues sous le nom de politiques de détribalisation. Elles ne sont ni anciennes ni nouvelles, ce sont les politiques qui continuent d'être appliquées aujourd'hui. Leurs objectifs sont l'assimilation, l'intégration, la civilisation, la christianisation et l'extermination. Qui étaient les cibles de ces politiques? Je veux parler des empires d'Angleterre, d'Espagne et de France, entre autres, qui ont appliqué ce genre de politiques à des peuples indigènes et autochtones du monde entier.

Ils ont commencé par détruire le noyau familial, nos familles, pour ensuite cibler les familles élargies, les communautés et les sociétés de nos nations. Il ne faut pas oublier que la common law et le système juridique britanniques qui s'appliquent encore aujourd'hui aux Indiens sont toujours axés sur les objectifs des politiques de détribalisation de 1830.

Tous les partis ont appuyé les politiques coloniales du Canada. Tous les partis qui ont formé des gouvernements au niveau provincial ou fédéral ont appuyé ces politiques. Tout le monde est donc responsable de l'application de ces politiques.

Le plan visant à régler le problème des Indiens au Canada en l'espace de 25 ans s'articulait sur la réalisation des objectifs des politiques de détribalisation de 1830. Il s'articulait également sur la mise au rancart des traités 1 à 11, et il continue de cibler la destruction et la disparition de nos sociétés et de nos unités familiales. Je pourrais vous donner la liste des mesures qui avaient été prévues à l'époque pour transférer l'éducation, la santé et le développement social des Indiens du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux.

I was selected in 1956, at 15 years old, by elders and leaders to go to speak to that issue at that time. I have spent 50 years in Indian politics. I was taught and told, and I learned, that politics is in everything.

These are some of the policies that govern the politics of education today, as it impacts on the current education system and Indian people. That policy was initiated and drafted by a university professor, and was adopted as public policy in Canada. Regarding the 1969 white paper policy, you know that was Trudeau Liberal policy. However, every party adopted that policy for implementation. The specific targets were the termination of the special rights of Indians, the special status of Indians and the special and unique programs for Indians. The first generation devolution policy was designed to implement those policies.

How were the policies implemented? They were to be implemented through amending existing laws or constructing new laws. The 1974-76 native policy was designed to replace an Indian policy. It resulted in seeing Indians, Metis and Inuit being hired in the front desks of governments as people who would promote those native policies versus Indian policies.

The 1980 Buffalo Jump policy, a Mulroney Conservative policy, implemented the second-generation devolution policy based on 1830, 1969 and 1974-76 policies. That second-generation policy targeted the further termination of special rights and status of Indians, special rights and programs for Indians and the integration of education, health and social services for Indians under provincial law and jurisdiction.

These policies have caused major problems. In addition to targeting family units and the destruction of family units, the target was to eliminate our jurisdictions, governments and laws. The target was to take total control of our people in our societies and our governments in every sector.

When you have a society that loses that degree of control in every sector, you have to look at the conditions that have been created in the form of symptoms resulting in high suicide rates, low employment rates and loss of economic opportunity. These symptoms are listed in the document before you. I will not detail much more respecting those policies, but that is what is governing Canada's relationship with Indians today.

When you look at that whole process, those policies are now integrated in the education system, the social development system and the child and family services system. We speak of the residential schools. In Western Canada today, 27,000 Indian children are under provincial care. These children have been taken out of family homes and communities.

The policies are included in the economic system where we have economic sanctions that have been there for years and still exist. These policies can still be found in the justice system.

En 1956, alors que j'avais 15 ans, nos aînés et nos dirigeants m'ont choisi pour aller parler de ces questions. Cela fait 50 ans que je fais de la politique indienne. On m'a toujours dit, et je l'ai constaté, que la politique est omniprésente.

C'est le même genre de politique qui régit le système d'éducation des Indiens d'aujourd'hui. Élaborée par un professeur d'université, elle est devenue une politique publique du Canada. Le livre blanc de 1969 était une politique libérale de Trudeau, mais sa mise en œuvre a été acceptée par tous les partis. Ces objectifs étaient la suppression des droits spéciaux des Indiens, du statut spécial des Indiens et des programmes spéciaux et uniques pour les Indiens. La politique de transfert de la première génération visait à mettre en œuvre ces politiques.

Comment ont-elles été mises en œuvre? On avait prévu de modifier les lois existantes ou d'en adopter de nouvelles. La politique autochtone de 1974-1976 était destinée à remplacer la politique sur les Indiens. C'est ainsi que des Indiens, des Métis et des Inuits ont été embauchés comme réceptionnistes par les gouvernements pour qu'ils fassent la promotion de cette politique autochtone, par opposition à une politique indienne.

La politique du saut de bison de 1980, une politique conservatrice de Mulroney, mettait en œuvre la politique de transfert de la deuxième génération, en se fondant sur les politiques de 1830, de 1969 et de 1974-1976. Cette politique de la deuxième génération visait à supprimer encore davantage les droits et les statuts spéciaux des Indiens, ainsi que les programmes spéciaux pour les Indiens, et prévoyait l'intégration de l'éducation, de la santé et des services sociaux pour les Indiens dans le champ de compétence et la législation des provinces.

Ces politiques ont causé de graves problèmes. En plus de détruire les unités familiales, leur objectif était d'éliminer nos compétences, nos gouvernements et nos lois. Leur objectif était aussi de prendre totalement le contrôle de notre peuple, de nos sociétés et de nos gouvernements, dans tous les secteurs.

Quand une société perd un tel contrôle dans tous les secteurs, il en résulte des conditions propices à l'apparition de symptômes comme des taux de suicide élevés, des taux d'emploi très faibles et l'absence de débouchés économiques. Tous ces symptômes sont énoncés dans le document que vous avez devant vous. Je n'en dirai pas plus sur ces politiques, mais ce sont elles qui régissent encore de nos jours les relations du gouvernement avec les Indiens.

Quand on observe bien la situation, on se rend compte que ces politiques sont maintenant intégrées dans le système d'éducation, le système de développement social et le système des services à la famille. On parle des pensionnats. Dans l'Ouest du Canada, 27 000 enfants indiens sont actuellement sous la garde de la province. Ces enfants ont été retirés à leurs familles et à leurs communautés.

Ces politiques se retrouvent dans notre système économique, qui prévoit depuis longtemps des sanctions économiques qui existent encore. On retrouve également ces politiques dans le système juridique.

When we look at the history of our education system, we see a policy of assimilation, integration, civilization, Christianization and liquidation. This has been the main focus in the education system.

We need to teach our children about the inherent rights and titles we have as First Nations, the inherent rights and powers for self-government and self-determination. An addendum on tab 3 speaks to those inherent rights. Associated with each of those inherent rights are duties and responsibilities that we have individually and collectively as Indians. We must include them in the teachings, not just in our homes, but also in the schools and the other systems that I spoke of in terms of the sectors.

When we look at the whole strategy, then, of inherent rights, we must acknowledge that the Creator grants those inherent rights to us. I am a Cree and born a Cree. No one will change that. I inherit my rights from generation to generation. We talk about man-made rights in terms of human rights and in terms of Aboriginal rights. Today, the Aboriginal policies are being used to terminate the special status of Indians, special rights of Indians and special programs and services for Indians. We have the responsibility to develop plans and strategies of our own and implement our inherent rights by sector, including the education sector and K to 12 education.

When we look at the whole process of the powers of governing, the legal and political framework of governance in Canada-First Nations relations lawfully and politically recognizes our powers to determine our own form of government; our own laws; our own justice system; and our own internal, external and international affairs.

In terms of treaty making, I am a spokesperson for Treaty 6. When we talk about inherent rights and treaties, we never came to the table with the Crown's representatives to negotiate all of our rights. Inherent rights are reserved, recognized and confirmed by treaty making and by treaties, and we can show you exactly how.

There are a number of international treaty agreements. The national powers of treaty making are recognized as powers of governments of First Nations from treaties 1 to 11.

In the treaties, we do not and never did authorize the Crown, Parliament or federal government to determine the form of our governments, our citizenship and membership and the status of our lands reserved by treaty making and the treaties. The sovereignty of our nations remains intact in the title to our lands and resources under the treaties. I am speaking about treaty 1 to 11.

I included the articles from the treaties that identify the treaty rights to education and the Crown obligations respecting Indian education. Your own definition of school includes preschool, kindergarten to grade 12 and post-secondary education with

Notre système d'éducation a toujours été assujéti à une politique d'assimilation, d'intégration, de civilisation, de christianisation et d'élimination. Ça a toujours été l'objectif principal du système d'éducation.

Il faut que nos enfants apprennent qu'en tant que Premières nations, ils ont des titres et des droits inhérents, ainsi que le droit à l'autonomie gouvernementale et à l'autodétermination. L'annexe se trouvant à l'onglet 3 porte sur ces droits inhérents. Chacun de ces droits inhérents s'accompagne de devoirs et de responsabilités que nous avons tous, individuellement et collectivement, de par notre statut d'Indiens. Il faut donc qu'on les enseigne aux enfants, non seulement à la maison mais aussi dans le système scolaire et dans les autres secteurs dont j'ai parlé.

Nous devons reconnaître que le Créateur nous a accordé ces droits inhérents. Je suis Cri et je resterai Cri. Nul ne pourra changer cela. Les droits dont j'hérite sont transmis de génération en génération. On entend parler de droits créés par les hommes, comme les droits de la personne et les droits ancestraux. Les politiques autochtones actuelles visent à abolir le statut spécial des Indiens, les droits spéciaux des Indiens et les programmes de services spéciaux pour les Indiens. Nous avons la responsabilité d'élaborer nos propres plans et stratégies afin de faire reconnaître nos droits inhérents dans chaque secteur, y compris celui de l'éducation, notamment celle qui est dispensée de la maternelle à la 12^e année.

Le dispositif juridique et politique que le gouvernement a établi pour régir les relations entre le Canada et les Premières nations reconnaît que nous avons le pouvoir de déterminer notre propre forme de gouvernement, nos propres lois, notre propre système juridique et nos propres affaires internes, externes et internationales.

En ce qui concerne le pouvoir de conclure des traités, je suis le porte-parole de mon peuple pour le traité numéro 6. Quand on parle de nos droits inhérents et des traités, j'aimerais rappeler que nous n'avons jamais eu à négocier avec des représentants de la Couronne nos droits inhérents, car ils sont réservés, reconnus et confirmés par les traités, et nous pouvons parfaitement vous le démontrer.

Il existe un certain nombre d'ententes sur les traités internationaux. Les traités n^{os} 1 à 11 reconnaissent aux gouvernements des Premières nations les pouvoirs souverains de conclure des traités.

Nous n'avons jamais autorisé la Couronne, le Parlement ou le gouvernement fédéral à déterminer la forme de nos gouvernements, de notre citoyenneté, de l'appartenance à nos bandes et du statut de nos terres, car cela est protégé par les traités. La souveraineté de nos nations demeure intacte dans les traités en ce qui concerne nos titres fonciers et nos ressources. Je parle des traités n^{os} 1 à 11.

J'ai inclus dans mon document les articles des traités qui confirment nos droits en matière d'éducation, ainsi que les obligations de la Couronne en ce qui concerne l'éducation des Indiens. Selon votre propre définition, l'éducation comprend

skills, trades and professions in colleges and universities. Those inherent treaty rights must be included in the curriculum for kindergarten to grade 12.

Now we move on to the framework governing First Nations Canada treaty relations. Your own courts have recognized First Nations sovereignty. Your own courts have declared that you must provide for reconciliation and how First Nation societies and our treaties are impacting Canadian sovereignty. Addendum 4, tab 5 charts out that relationship. It is a framework governing First Nations relations as governed by rights and treaties and the Royal Proclamation of 1763; the Constitution Act, 1982; and international law.

You all know that. However, since 1982, there has been a requirement to develop new legal and political institutions and structures of governments. That has not happened and that needs to happen.

This type of teaching must be included in the curriculum of kindergarten to grade 12. This is the lawful political recognition of inherent rights, treaties and treaty rights under the Constitution of Canada. However, we still find ourselves in court and in disputes against laws that violate these constitutional rights. These laws were put in place by the federal and provincial governments. Why do we have to be battling that field when those were constitutionally recognized and protected in 1982?

In addition, this lawful and political framework establishes bilateral government-to-government relations between the Crown and the governments of First Nations.

I want to highlight some of the other relations included in that recognition of the political and treaty relations. It provides for the recognition of political relations, and recognizes the equality of governments, jurisdiction and laws and courts respecting First Nations government, the federal government and the provincial governments. You already have the English common law and the French civil code in the country of Canada, and two different forms of government. The United States has tribal government, state government and federal government. In 2010, we should be moving forward with that type of strategy and ridding ourselves of all the economic fiscal intimidation that I will speak to later.

The Crown and First Nation treaty relationship has to be addressed fully because we have a lot of unfinished treaty business. You have given legal effect to the modern day treaties, like the James Bay and Northern Quebec Agreement, and you have passed the Cree-Naskapi (of Quebec) Act here in Parliament and in the Senate. You recently passed a Nisga'a act, giving legal effect to the Nisga'a agreement.

l'éducation préscolaire, la maternelle jusqu'à la 12^e année, ainsi que l'enseignement postsecondaire, y compris la formation professionnelle dispensée dans les collèges et les universités. Ces droits inhérents issus des traités doivent être inclus dans les programmes d'études, de la maternelle à la 12^e année.

Passons maintenant au dispositif régissant les relations conventionnelles entre les Premières nations et le Canada. Vos propres tribunaux ont reconnu la souveraineté des Premières nations. Vos propres tribunaux vous ont confié la responsabilité de la réconciliation, et ils ont reconnu que les sociétés et les traités des Premières nations ont une incidence sur la souveraineté du Canada. L'annexe 4, à l'onglet 5, décrit cette relation. Le dispositif régit les relations des Premières nations, telles qu'elles sont déterminées par les droits et les traités ainsi que par la Proclamation royale de 1763, la Loi constitutionnelle de 1982, et le droit international.

Vous savez tout cela. Cependant, depuis 1982, le Canada a l'obligation de mettre en place de nouvelles institutions juridiques et politiques et des structures gouvernementales. Il ne l'a pas fait mais il doit le faire.

Il faut que les programmes scolaires, de la maternelle à la 12^e année, enseignent ce genre de choses. Je veux parler de la reconnaissance politique et juridique de nos droits inhérents, des traités, et des droits issus des traités, par la Constitution du Canada. Or, nous continuons de devoir nous battre devant les tribunaux pour contester des lois qui bafouent ces droits constitutionnels. Ces lois ont été adoptées par le gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux. Pourquoi devons-nous encore nous battre alors que ces droits sont reconnus et consacrés dans la Constitution de 1982?

J'ajouterai que ce dispositif juridique et politique établit des relations bilatérales, de gouvernement à gouvernement, entre la Couronne et les gouvernements des Premières nations.

D'autres types de relations découlent de cette reconnaissance des relations politiques et conventionnelles. Ainsi, de la reconnaissance des relations politiques et conventionnelles découle la reconnaissance de l'égalité des gouvernements, de la compétence, des lois et des tribunaux entre le gouvernement des Premières nations, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Vous avez déjà la common law britannique et le Code civil français, ce qui constitue deux formes différentes de gouvernement. Les États-Unis en ont trois : le gouvernement tribal, le gouvernement des États et le gouvernement fédéral. En 2010, nous devons mettre en œuvre ce type de stratégie et cesser toute cette intimidation économique et fiscale dont je parlerai tout à l'heure.

La relation conventionnelle qui existe entre la Couronne et les Premières nations doit être reconnue pleinement car nous avons encore beaucoup de choses à régler au sujet des traités. Vous avez donné force de loi à des traités modernes comme la Convention de la Baie James et du Nord québécois, et vous avez fait adopter la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec par votre Parlement et par le Sénat. Récemment, vous avez adopté une loi sur les Nisga'a, qui permet l'entrée en vigueur de l'Accord définitif nisga'a.

However, you still do not have legislation giving legal effect to Treaty 1 to Treaty 11. Why? When we talk about teaching, those things have to be taught.

We just finished a Treaty 1 to Treaty 11 gathering in Regina. At that gathering, we talked about our plans and strategies to implement our inherent rights and treaty rights by sector through our laws and jurisdiction. We discussed establishing our forms of government.

We looked at the area of implementing the relationships respecting already recognized judicial relations. We can establish a community based inter-tribal traditional contemporary justice system. The framework recognizes economic relations. It recognizes a First Nations community based inter-tribal economy implementing inherent and treaty rights in each sector of the economy by community, region, nationally and internationally. Fiscal relations is also recognized in that framework, recognizing a First Nations fiscal relations, the financing of First Nations governments with legal fiscal obligations of the federal government based on the treaties and constitutional relations. That includes the financing of a traditional contemporary education system.

International relations are recognized in terms of border crossing, First Nations international relations, First Nations international trade and commerce, and the international convention recognizing indigenous rights. That includes the portability of our rights in terms of inherent rights and treaty rights. You have a policy where if an Indian goes off the edge of the reserve he loses his inherent and treaty rights. Those government policies add to the confusion.

You talk about kindergarten to Grade 12. Chiefs and councils only get funding allocated to them for on-reserve population. When we look at the transition, the migration from reserves to urban centres, from urban centres to reserves, that student population is not considered.

When we look at the portability of our rights, we are talking about the international and national recognition of the portability of inherent rights and treaty rights, not based on on-reserve, off-reserve or federal-provincial policies. Let us restrict those.

When we look at the financing of First Nations governments then we are talking political funding, executive management funding, program service funding by sector, salary grids and benefits and so on.

I am now a senator of the FSIN after serving 50 years in Indian politics, but I do not get the salaries, pensions and benefits that you do as senators of Canada. I may not be entitled to it, but I feel I am entitled to it, and that type of thing has to change.

En revanche, vous n'avez toujours pas légiféré pour donner force de loi aux Traités 1 à 11. Pourquoi? On parle d'enseignement, il faut que ces choses-là soient enseignées.

Nous venons d'avoir une réunion, à Regina, sur les Traités 1 à 11. À cette réunion, nous avons parlé de nos plans et de nos stratégies pour faire valoir nos droits inhérents et nos droits issus des traités dans chaque secteur, au moyen de nos lois et de notre champ de compétence. Nous avons parlé de créer nos propres formes de gouvernement.

Nous avons examiné la question de la mise en œuvre des relations juridiques déjà reconnues. Nous pouvons créer un système juridique néo-traditionnel, intertribal et communautaire. Le dispositif établi reconnaît l'existence de relations économiques. Il reconnaît que les Premières nations peuvent mettre en place un système économique intertribal et communautaire pour faire valoir nos droits inhérents et nos droits issus des traités dans chaque secteur de l'économie, au niveau communautaire, régional, national et international. Le dispositif reconnaît également l'existence de relations fiscales avec les Premières nations, le financement des gouvernements des Premières nations, et les obligations fiscales et juridiques du gouvernement fédéral qui découlent des relations conventionnelles et constitutionnelles. Ces obligations comprennent le financement d'un système d'éducation néo-traditionnel.

Les relations internationales sont définies en fonction du passage des frontières, des relations internationales des Premières nations, du commerce international des Premières nations, et de la déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones. Cela comprend la portabilité de nos droits inhérents et de nos droits issus des traités. Selon vos politiques, à partir du moment où un Indien met un pied en dehors de la réserve, il perd tous ses droits inhérents et ses droits issus des traités. Cela ne fait qu'ajouter à la confusion.

Vous parlez d'éducation de la maternelle à la 12^e année. Les chefs et les conseils ne reçoivent du financement que pour ceux qui habitent dans la réserve. Or, les élèves et les étudiants qui quittent les réserves pour les centres urbains et vice versa ne sont plus pris en considération.

Quand nous parlons de la portabilité de nos droits inhérents et de nos droits issus des traités, nous voulons dire qu'ils doivent être reconnus aux niveaux national et international, et qu'ils ne doivent plus être limités au territoire de la réserve ou par des politiques fédérales ou provinciales. C'est ces politiques qu'il faut limiter.

Pour ce qui est du financement des gouvernements des Premières nations, cela comprend le financement politique, le financement des cadres de direction, le financement des programmes par secteur, les échelles salariales et les avantages sociaux, et cetera.

Je suis actuellement sénateur de la FSIN, après avoir travaillé pendant 50 ans en politique indienne, mais je ne touche pas de salaire, de pension ou d'avantages sociaux comme vous qui êtes sénateurs du Canada. Je n'y ai peut-être pas droit, mais moi j'estime que j'y ai droit, et c'est justement ce genre de chose qui doit changer.

When we look at the executive management funds that the previous speaker spoke to and some of the notes I saw from presenters previously, Indians do not get any executive management funds for senior middle management in any part of our funding arrangements, not at the band level, tribal council level, FSIN level or AFN level. You get executive management funds at municipal, provincial and federal levels, including your executive staff at your political offices, never mind executive staff for program and service delivery by sector.

When we talk about what is needed in terms of the current and future successes and major changes, I have identified some of those below and have listed some of the changes that will be happening now and in the future. The education system has to be changed to accommodate those changes and initiatives.

Looking at implementing our inherent right and treaty right to education, we are talking about implementing a comprehensive Indian traditional contemporary educational system that includes a traditional contemporary curriculum.

The previous speaker spoke of lack of parenting. We have developed traditional parenting training programs. We cannot get a damn nickel for them. Non-Indians who offer the program can get funding, but Indians who want to deliver it cannot get funding. We say the parenting program is critical and we must be prepared to teach the inherent rights and responsibilities and duties associated with those inherent rights. We must be prepared to teach our traditional social safety net that includes the life cycle from birth to death.

When we talk about the educational and intellectual abilities of our people, we acknowledge that after the first quarter of our life as female and male that the females are automatically 10 years ahead of us. That does not take any type of study; that is real.

We need support in the preschool, kindergarten, post-secondary specialized services systems. We need programs and services for program standards. We need laws that govern those program standards under our jurisdiction and under federal jurisdiction, not just provincial jurisdiction. When we look at community based inter-tribal education institutions and structures, like the previous speaker spoke to, we have the capacity to develop and implement those so that we deliver a quality program in education and one that can be very productive, constructive and positive. That requires new fiscal relations and new fiscal agreements.

Honourable senators, the current funding arrangements for funding services to First Nations is not done through chiefs and councils; it is done through corporate entities set up for educational and social institutions.

For example, you fund today over 470 agencies in Saskatchewan for off-reserve services to Indians. Nationally, you fund 6,800 agencies for providing services to off reserve Indians. I was the chief at home. I could not find those off-reserve services available in the city of Prince Albert or the province of

Je parlais tout à l'heure du financement des cadres de direction, et le témoin précédent y a fait allusion ainsi que d'autres d'après les notes que j'ai pu voir. Les Indiens ne reçoivent aucun financement pour leurs cadres de direction, pas plus la bande que le conseil tribal, la FSIN ou encore l'APN. Vous, vous recevez du financement pour vos cadres de direction au niveau des municipalités, des provinces et du fédéral, et même pour vos propres bureaux politiques, sans parler des cadres responsables des programmes et de la prestation des services dans chaque secteur.

Je vais maintenant vous parler des mesures à prendre pour opérer des changements radicaux et obtenir certains succès. D'abord, il faut modifier le système d'éducation si l'on veut opérer ces changements et mettre en œuvre des initiatives.

Pour ce qui est de l'application de nos droits inhérents et de nos droits issus des traités en matière d'éducation, je dirais que nous sommes en train de mettre sur pied un système d'éducation indien néo-traditionnel, avec un programme d'études néo-traditionnel.

Le témoin précédent a parlé d'un encadrement insuffisant par les parents. Nous avons mis sur pied des programmes de formation traditionnelle à l'intention des parents, mais nous n'arrivons pas à obtenir le moindre cent pour les financer. Les non-Indiens qui gèrent le même genre de programme obtiennent du financement, mais pas les Indiens. Nous estimons que ce genre de programme est indispensable, et que nous devons être en mesure d'expliquer aux gens quels sont leurs droits inhérents, ainsi que les devoirs et les responsabilités qui découlent de ces droits inhérents. Nous devons être en mesure de leur expliquer ce qu'est notre système de protection sociale traditionnel, qui nous protège de la naissance jusqu'à la mort.

Pour ce qui est des capacités scolaires et intellectuelles de notre peuple, nous reconnaissons qu'à partir du deuxième quart de la vie, les femmes ont 10 ans d'avance sur les hommes. Il n'y a pas besoin de faire des études pour le prouver, c'est la réalité.

Nous avons besoin d'aide pour les services spécialisés, au niveau du préscolaire, de la maternelle et du postsecondaire. Nous avons besoin de programmes et de services pour les normes de programmes. Nous avons besoin de lois pour régir ces normes de programmes selon notre compétence et selon la compétence fédérale, pas seulement selon la compétence provinciale. Pour ce qui est des institutions et des structures d'éducation communautaires et intertribales, dont a parlé le témoin précédent, nous avons la capacité de les mettre en œuvre afin d'offrir un programme éducatif de qualité, efficace, constructif et positif. Pour cela, il nous faut de nouvelles relations fiscales et de nouvelles ententes fiscales.

Honorables sénateurs, selon les modalités actuelles, les fonds visant à financer les services des Premières nations ne sont pas versés aux chefs et aux conseils, mais à des sociétés qui sont chargées de les redistribuer à des institutions scolaires et sociales.

Par exemple, vous financez à l'heure actuelle plus de 470 agences en Saskatchewan pour assurer des services aux Indiens hors réserve. Au niveau national, vous financez 6 800 agences pour assurer des services aux Indiens hors réserve. Quand j'étais le chef de ma réserve, je n'arrivais pas à

Saskatchewan. There must be an arrangement respecting our own institutions and structures that not only provide services and programs on reserve but off reserve as well.

When we look at the whole area of the curriculum, there is the high-tech industry that is around today. We need capital and the capacity to introduce the new technology that is available for instruction and for teaching in our education system, not just in the kindergarten to Grade 12 system, but in the comprehensive system, that includes post-secondary education. When we look at the expertise needed for our education system, we talk about the second level funding and the executive management funds that are required.

You talk about First Nations governance, jurisdiction and laws. The previous speaker spoke to the lack of stability for teachers. There is a lack of stability for everything because you fail to recognize our jurisdiction and our laws influencing every sector.

We need to develop and pass a First Nations act respecting an Indian traditional contemporary education system that establishes mutually acceptable laws governing program standards for Indians. This legislation must provide for First Nations fiscal relations in terms of sustainable funding and new fiscal arrangements through new fiscal agreements. Your contribution agreements are not doing anything to improve anything out there, and we need to have those agreements identified so that we can move ahead with grants that are made available through the Consolidated Revenue Fund.

When we look at your funding arrangements, under federal jurisdiction and law, your own Senate Legal and Constitutional Committee has made six serious recommendations about implementing section 35 of the Constitution Act, 1982. Your Auditor General has reported to the Senate that INAC policies have no legislative base.

How can you legitimately provide sustainable funding and meet certain program standards for delivery without having a proper legislative base? How can you provide funding without proper governance of the program standards?

We need a federal act respecting an Indian traditional contemporary education system that gives legal effect to the federal legal and fiscal obligations for Indian education under the treaties and Constitution. It should not rely on provincial law and policy respecting education.

When we look at this whole field of legislation, we are talking about how we govern program standards for delivery of education from kindergarten to Grade 12, and we need to consolidate federal funding. Let me give you a few examples.

Years ago we used to deal with Indian and Northern Affairs and Health Canada. Today you allocate funds from Parliament to federal departments and agencies and corporate agencies, Crown

savoir où étaient dispensés les services pour les Indiens hors réserve dans la ville de Prince Albert ou dans la province de la Saskatchewan. Il faudrait faire en sorte que nos institutions et nos structures fournissent des services et des programmes aux Indiens hors réserve aussi bien qu'aux Indiens qui vivent dans la réserve.

Pour ce qui est du contenu des programmes d'études, il y a bien sûr tout ce qui concerne la haute technologie. Nous avons besoin de capitaux et d'expertise pour mettre en place la nouvelle technologie dans notre système d'éducation, pas seulement de la maternelle jusqu'à la 12^e année, mais aussi dans l'enseignement postsecondaire, entre autres. Je parlais tout à l'heure de l'expertise dont nous avons besoin, et il s'agit essentiellement de financement pour les cadres de direction et pour les services de deuxième ligne.

S'agissant maintenant de la gouvernance, de la compétence et des lois des Premières nations, le témoin précédent a parlé de l'instabilité due au taux de roulement élevé chez les enseignants. Je vous dirai que l'instabilité règne partout étant donné que vous ne voulez pas reconnaître que notre compétence et nos lois s'appliquent dans tous les secteurs.

Il faut adopter une loi sur le système d'éducation indien néo-traditionnel, qui établisse des normes mutuellement acceptables en matière de programmes scolaires pour les Indiens. Cette loi doit définir les relations fiscales avec les Premières nations, afin que celles-ci reçoivent un financement durable, et doit définir de nouvelles modalités fiscales dans le cadre de nouvelles ententes fiscales. Vos accords de contributions ne nous servent à rien, et il faut que ces ententes soient clairement définies pour que nous puissions recevoir les subventions directement du Trésor.

S'agissant des modalités de financement prévues par la loi fédérale, votre Comité sénatorial permanent des affaires juridiques constitutionnelles a fait six recommandations importantes sur l'application de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Votre vérificateur général a informé le Sénat que les politiques d'AINC n'avaient pas de fondement législatif.

Comment pouvez-vous légitimement assurer un financement durable et répondre aux normes établies en matière de prestation des programmes sans fondement législatif approprié? Comment pouvez-vous assurer le financement des programmes sans une gouvernance appropriée des normes applicables à ces programmes?

Il faut adopter une loi fédérale sur le système d'éducation indien néo-traditionnel, qui définisse les obligations juridiques et fiscales du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation des Indiens, telles qu'elles sont énoncées dans les traités et la Constitution. Ces obligations ne devraient pas relever de la loi provinciale.

Toujours dans le domaine législatif, il y a la question des normes de programmes qui régissent le système d'éducation, de la maternelle à la 12^e année, et il faut à cet égard consolider les fonds versés par le gouvernement fédéral. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Avant, nous traitons avec Affaires indiennes et du Nord Canada et avec Santé Canada. Aujourd'hui, vous allouez des fonds du Parlement aux ministères et organismes fédéraux ainsi

agencies. You have 156 of them. We are expected to go hat in hand with proposals to those funding sources for funding. We do not have that kind of money. We are looking at getting First Nations budgets recognized based on our needs and statutory obligations, not allocations given without any statutory obligation.

I was chief when we pulled our kids out of Kinistino School and implemented the first Indian controlled education system in Canada. In the 1950s, 1960s and 1970s we graduated one Indian student per year from the province wide joint school system. We had six Indians employed in education, five in university.

The genocide in residential schools everyone speaks to. Province wide, the integration of the educational system has done nothing to improve the economic or employment opportunities for First Nations.

Without dealing with the issues of jurisdiction and financing, since the 1970s, we have targeted training and education for teachers and social workers. We established community based schools, inter-tribal colleges, and the First Nations University of Canada. We now graduate hundreds of First Nations students from high school and hundreds from universities and colleges. The employment force in Saskatchewan by bands, tribal councils and FSIN totals 30,000 employees, with 14,000 Indians employed in the education sector.

I live in the City of Prince Albert. We employ 14,000 non-Indians to recycle our people in the federal-provincial correctional systems, justice systems and social work systems. We have over 400 Indian youth on probation in that city alone.

When we targeted teacher training and social work training community-based at home, I got a message from the University of Regina in Saskatoon saying, "Chief, we will not certify your training." I said, "Fine, you have not graduated any of my people anyway." As you know, those have now become not only regional training programs in universities, but also national and international training programs.

The curriculum must be changed considerably. It must reflect a traditional contemporary education based on First Nations world view and philosophy.

We want accountability, first Nations political accountability on First Nations government jurisdiction and law, not provincial-federal law. We want program accountability under an act and laws respecting a traditional contemporary educational system. We want fiscal accountability on our First Nations finance administration laws and acts.

qu'aux sociétés d'État. Vous en avez 156. Nous, de notre côté, nous sommes censés aller leur demander l'aumône en leur soumettant des demandes de financement. Nous n'avons pas cet argent. Nous voudrions que les budgets consentis aux Premières nations soient calculés en fonction de nos besoins et de nos obligations juridiques, et que ce ne soit plus des allocations non assorties d'obligations juridiques.

C'est moi qui étais chef lorsque nous avons sorti nos enfants de l'école Kinistino pour mettre en place le premier système d'éducation au Canada qui soit contrôlé par les Indiens. Dans les années 1950, 1960 et 1970, il sortait chaque année un élève indien du système scolaire provincial auquel nous étions intégrés. Six Indiens occupaient un poste dans les systèmes scolaires, et cinq dans le système universitaire.

Le génocide qui a eu lieu dans les pensionnats est encore présent dans tous les esprits. À l'échelle de la province, l'intégration du système d'éducation n'a rien fait pour améliorer les perspectives économiques et les possibilités d'emploi des Premières nations.

Sans avoir pu régler les questions de compétence et de financement, nous avons réussi, depuis les années 1970, à cibler la formation des enseignants et des travailleurs sociaux. Nous avons créé des écoles communautaires, des collèges intertribaux et l'Université des Premières nations du Canada. Aujourd'hui, nous avons des centaines d'élèves et d'étudiants qui sortent avec un diplôme de nos écoles, de nos universités et de nos collèges. Les bandes, les conseils tribaux et la FSIN emploient un total de 30 000 travailleurs, dont 14 000 Indiens dans le secteur de l'éducation.

J'habite dans la ville de Prince Albert. Nous faisons appel à 14 000 non-Indiens pour réhabiliter nos gens dans le système correctionnel, dans le système judiciaire et dans le réseau des travailleurs sociaux du fédéral et de la province. Rien que dans cette ville, nous avons plus de 400 jeunes Indiens en probation.

Lorsque nous avons décidé d'assurer la formation des enseignants et des travailleurs sociaux chez nous, au niveau communautaire, l'Université de Regina, à Saskatoon, m'a fait savoir qu'elle n'homologuerait pas notre formation. Je lui ai répondu que cela n'avait pas d'importance puisque, de toute façon, aucun Indien ne sortait de cette université avec un diplôme. Comme vous le savez, nos programmes sont maintenant devenus des programmes de formation régionaux, dans les universités, mais aussi des programmes de formation nationaux et internationaux.

Le programme d'études doit être repensé, afin de dispenser une éducation néo-traditionnelle articulée sur la philosophie et la vision du monde des Premières nations.

La reddition de comptes est un principe important pour les Premières nations, mais nous voulons rendre des comptes dans le cadre de la compétence et des lois du gouvernement des Premières nations, et pas dans le cadre des lois fédérales-provinciales. Autrement dit, nous voulons pouvoir rendre des comptes en vertu d'un dispositif juridique qui respecte notre système d'éducation néo-traditionnel. Nous voulons pouvoir rendre des comptes en vertu de nos lois sur l'administration financière.

Your 1996-97 intervention policies created the current terrible climate and environment for functioning and delivery of any programs and services. Your economic and fiscal intimidation lead to the current political management and administrative intervention. I point to the appointment of ex-INAC officials as third party managers. I point to INAC becoming a funding agency rather than a program delivery agent. These grievous acts were compounded because you had no legislative base for your INAC policies. That economic fiscal intimidation is triggered when we start to move ahead with establishing First Nations jurisdiction and law affecting our various sectors. The first and second-generation devolution policies of 1969 and 1980 have to be terminated and replaced.

There is active resistance by the current colonial system to acknowledge and recognize a separate Indian educational system; however, we have a separate school system. We have a public school system, a French school system, separate unique institutes and colleges and Christian schools, separate and distinct universities and post-secondary systems. All of these schools are publicly funded. Why can we not support a separate and distinct First Nations traditional contemporary education system?

As far as I am concerned, if the above is not supported and implemented, the truth and reconciliation that is to be achieved will not be achieved. If it is not achieved, I believe that the residential school apology is an empty apology.

This is fairly hard-hitting, but I think it is time we dealt clearly with jurisdiction and fiscal arrangements as they impact on kindergarten to grade 12 students. How we design and strategize for the implementation of a traditional and contemporary educational system will be generational. I do not know your long-term objectives respecting kindergarten to grade 12 education but I have laid out our strategies and plans and we know we will be successful and we will achieve those objectives.

Thank you for the opportunity to present the document. Again, thank you for accepting the English version.

The Chair: Thank you, Mr. Sanderson. Mr. Steeves, you stated that the regional delivery model proved to be controversial. Why was this delivery model seen as problematic?

Mr. Steeves: First, legally and based on treaties, I think control resides in an individual band much more so than in a provincial system where by definition, municipalities — which is not an appropriate comparison but I will make it for these purposes — under our Canadian Constitution is a creature of the provincial government. Really, if you want to develop more regional delivery systems, it means each individual band needs to cede authority to some regional authority. That is difficult for many communities to do. You get into those kinds of difficult discussions.

Vos politiques d'intervention de 1996-1997 ont créé le climat épouvantable qui existe actuellement en ce qui concerne le fonctionnement et la prestation des programmes et des services. L'intimidation fiscale et économique a abouti aux interventions que nous subissons actuellement dans les secteurs administratif et politique. Je veux parler des anciens fonctionnaires d'AINC qui ont été désignés tiers administrateurs. Je veux parler d'AINC, qui a cessé d'être un organisme de prestation de services pour devenir un organisme de financement. Et ces mesures étaient d'autant plus odieuses que les politiques d'AINC n'avaient aucun fondement législatif. L'intimidation fiscale et économique commence dès que nous essayons de faire reconnaître la compétence et les lois des Premières nations dans nos différents secteurs. Les politiques de transfert de la première et de la deuxième génération, c'est-à-dire celles de 1969 et de 1980, doivent être abrogées et remplacées.

Le système colonial actuel refuse coûte que coûte de reconnaître qu'il existe un système d'éducation distinct pour les Indiens, mais c'est pourtant la réalité. Nous avons un système d'écoles publiques, un système d'écoles francophones, des instituts, des collèges et des écoles confessionnelles distincts, ainsi que des universités et des établissements postsecondaires distincts. Tous ces établissements d'enseignement sont financés avec des fonds publics. Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un système d'éducation distinct pour les Premières nations, qui dispenserait une éducation néo-traditionnelle?

J'estime personnellement que, si les mesures que je viens de préconiser ne sont pas mises en œuvre, le processus de vérité et de réconciliation n'aboutira jamais, auquel cas les excuses qui nous ont été données au sujet des pensionnats ne sont qu'une coquille vide.

Je sais que mes paroles sont dures, mais il est temps que nous discutons sérieusement de compétence et d'accords de financement pour nos élèves de la maternelle à la 12^e année. Nous allons concevoir et planifier la mise en œuvre d'un système d'éducation néo-traditionnel sur une base générationnelle. J'ignore quels sont vos objectifs à long terme pour votre système d'éducation de la maternelle à la 12^e année, mais je viens de vous exposer nos stratégies et nos plans pour notre système, et je sais que nous réussirons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous présenter ce document, et de l'avoir accepté dans la version anglaise seulement.

Le président : Merci, monsieur Sanderson. Monsieur Steeves, vous avez dit que le modèle régional de prestation de services était controversé. Pourquoi?

M. Steeves : Premièrement, selon les lois et les traités, le contrôle appartient à la bande individuelle, beaucoup plus que dans le système provincial où, par définition, les municipalités — je sais que la comparaison n'est pas tout à fait exacte, mais je la fais quand même — sont, en vertu de la Constitution canadienne, des créatures du gouvernement provincial. Donc, si vous voulez mettre en place davantage de systèmes régionaux de prestation de services, cela signifie que chaque bande doit céder des pouvoirs à une administration régionale quelconque. C'est une chose difficile pour beaucoup de communautés, et c'est pour cela que cela suscite des controverses.

It was tough enough when I worked at municipal affairs to try to bring small rural and urban municipal organizations together on a common platform. It becomes that much more difficult when working in areas where legal and constitutional issues are more complex.

Mr. Sanderson: I think it is more appropriate that I answer that question because I have been involved in this all my life.

What you have done is denied our powers of governing, which includes the powers to govern and establish our own education system under our jurisdiction and laws. Along with that, you have instituted what you call corporate entities for delivery of programs and services that are incorporated under provincial law and jurisdiction, and they are not accountable to First Nations chiefs and councils, tribal councils or the FSIN.

When you look at your process of accountability, it lacks any jurisdictional mandate and it lacks delegated authority from the respective chiefs and councils to the various levels. We need to institute that accountability.

In the FSIN, we have conventions that are political agreements between the bands of the nations and between the tribal councils. Those conventions acknowledge the powers of those respective chiefs and councils and the delegated authorities that are needed to set up these systems that we speak to.

The Chair: Mr. Sanderson, you speak of the Catholic, Protestant and French school systems. The provincial governments administer all of these school systems. They are part of the provincial education system, whether they be Christian schools or universities or separate and distinct universities. Some of the universities in British Columbia, where I am from, like Trinity Western University, are barely funded at all. Its funding comes from tuition.

Recognizing that everything you said is correct to this point, that I accept, can you tell me how the province can become part of the solution rather than the problem?

Mr. Sanderson: I think we need to sit down with the province and enter into some form of agreement that identifies the clear and shared areas of jurisdiction respecting education. If it means that we need to look at their capacity and their standards for certifying doctors and other professions, we can look at that too. I am not saying that we have to go out as a separate system and certify our own doctors. We will certainly look at how we certify our own traditional healers and medicine people, if that needs to happen. However, when we look at the various elements affecting the comprehensive education system, there is no question we need to work with the province in terms of certification in the skills, trades and professions. We can do that with the province; I know we can do that with the province. We can engage the province in terms of the funding arrangements because you have a federal-provincial funding agreement that flows to the province for supplementing education, social development and health. The last time I looked, it was \$530 billion over five years for the provinces and territorial Nunavut governments to get supplementary funding. That includes funding for universities and colleges.

C'était déjà difficile, quand je m'occupais des affaires municipales, d'essayer de rassembler autour d'un objectif commun les organisations municipales des villes et celles des petites localités rurales, mais ça l'est encore plus lorsqu'il s'agit d'un secteur où les enjeux juridiques et constitutionnels sont plus complexes.

M. Sanderson : Je pense que je suis mieux placé pour répondre à cette question étant donné que je m'y suis intéressé toute ma vie.

En fait, vous nous avez privés du pouvoir de nous gouverner, notamment du pouvoir de créer et de gérer notre propre système d'éducation en vertu de nos lois et de notre compétence. De plus, vous avez créé, en vertu de la loi et de la compétence provinciales, ce que vous appelez des sociétés de prestation de programmes et de services qui n'ont pas de comptes à rendre aux chefs, aux conseils ou aux conseils tribaux des Premières nations, pas plus qu'à la FSIN.

Votre système de reddition de comptes n'a pas de mandat en matière de compétence, et les chefs des conseils des différents niveaux ne lui ont délégué aucun de leurs pouvoirs. Il faut que cette reddition de comptes existe.

À la FSIN, nous avons des conventions qui sont des ententes politiques entre les bandes et entre les conseils tribaux. Ces conventions reconnaissent les pouvoirs des chefs et conseils respectifs, ainsi que les pouvoirs qui doivent être délégués pour que les systèmes dont nous parlons puissent être mis en place.

Le président : Monsieur Sanderson, vous avez parlé des systèmes scolaires catholique, protestant et francophone. C'est le gouvernement provincial qui administre tous ces systèmes, car ils font partie du système d'éducation provincial, qu'il s'agisse des écoles chrétiennes, des universités séparées ou autres. Certaines universités de la Colombie-Britannique, d'où je viens, ne reçoivent pratiquement pas de financement. C'est le cas de l'Université Trinity Western, qui se finance avec les droits d'inscription.

Je reconnais que tout ce que vous avez dit est exact, mais pourriez-vous me dire de quelle façon la province pourrait contribuer à la résolution du problème, plutôt que d'être la source du problème?

M. Sanderson : Je pense qu'il faudrait qu'on négocie avec la province une sorte d'entente qui définirait les secteurs de compétence exclusive et les secteurs de compétence partagée en matière d'éducation. Si ça signifie que nous devons nous aligner sur les normes provinciales pour la reconnaissance des compétences des médecins et d'autres professions, nous sommes prêts à en discuter. Je ne dis pas que nous devrions avoir un système séparé et que nous devrions accréditer nos propres médecins. Nous sommes prêts à revoir la façon dont nous accréditons nos propres médecins et guérisseurs, s'il le faut. Mais quand on pense à tous les éléments qu'il faut prendre en compte pour mettre sur pied un système d'éducation complet, il est évident que nous aurons besoin de collaborer avec la province pour l'accréditation dans certains métiers et certaines professions. Mais cela ne devrait pas poser de problème. Nous pouvons nous entendre avec la province en ce qui concerne les accords de financement puisque vous avez un système selon lequel le fédéral verse des fonds supplémentaires à la province pour l'éducation, les programmes sociaux et la santé. La dernière fois que j'ai vérifié, ce chiffre s'élevait à 530 milliards de dollars de

However, there is specialized funding in the field of health for specialized services that impact on in-school systems from kindergarten to grade 12 for speech therapists and so on. That is all supplementary funding that we do not have access to. Why do we not have access to it, and how can we get access to it? We can set up a First Nations social safety net that engages federal-provincial funding in all those sectors and puts in place stabilized funding for the second level funding.

Let me give you another example. You fund four federal agencies that provide research funding to universities across Canada. Those four agencies received over \$8 billion over the last four and a half years, some of which goes to doctorate studies for non-Indians, PhDs and master's programs and so on. The First Nations University of Canada received \$359,000 out of that \$8 billion. All kinds of studies are being done on Indians, but Indians cannot get the funding because they control it. However, studies done by non-Indians can get that money.

That is my example of federal-provincial agencies that receive funding appropriated from Parliament for Indians. These come in the form of Aboriginal funds or other forms of funding. That money flows to over 44 federal departments alone — never mind the agencies or the federal Crown corporations.

We need to sit down and talk about the jurisdictional responsibilities and the fiscal obligations. We are quite prepared to do that with the province. We do not want tripartite agreements. My historical experience with tripartite agreements is there are always two jurisdictions, federal and provincial, never mind any jurisdiction by First Nations. If we want bilateral agreements, we can do one with the province and one with the feds, but we need to fix that process, too, in terms of how it affects our people.

In the field of technology, federal-provincial departments, the federal government, Indian affairs, Health Canada and Industry Canada put out almost \$500 million last year in capital to develop infrastructure for high-tech systems. First Nations were supposed to go forward with proposals to access funding from there. SaskTel got \$25.3 million, but First Nations got nothing. We are using the capital money in high-tech that is targeting Indian communities and developments for high-tech, as we did for building joint schools in rural communities and urban centres, building Indian hospitals in the same place at our expense.

When we say we need to look at fiscal relations, we are talking about equity and ownership in some of these capital ventures. Why not? That is where we are today.

fonds supplémentaires pour les provinces et les territoires, y compris le Nunavut, sur une période de cinq ans. Cela comprend les fonds destinés aux universités et aux collèges. Il y a par contre des fonds spéciaux qui sont accordés dans le domaine de la santé pour des services spécialisés dans les écoles, de la maternelle à la 12^e année, par exemple des services d'orthophonistes. Ce sont des fonds supplémentaires auxquels nous n'avons pas droit. Pourquoi n'y aurions-nous pas droit? Nous pourrions avoir un système de protection sociale des Premières nations qui utiliserait des fonds fédéraux-provinciaux dans tous ces secteurs, ce qui permettrait d'avoir un financement stable pour les services de deuxième ligne.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. Vous financez quatre agences fédérales qui financent à leur tour la recherche universitaire dans les universités du Canada. Ces quatre agences ont reçu plus de 8 milliards de dollars au cours des 54 derniers mois, dont une partie a servi à financer les études de non-Indiens aux niveaux du doctorat et de la maîtrise, notamment. L'Université des Premières nations a reçu 359 000 dollars, sur cette somme de 8 milliards. Toutes sortes de recherches portent sur les Indiens, mais les Indiens ne peuvent pas recevoir d'argent parce que c'est eux qui détiennent les cordons de la bourse. Par contre, les études qui sont faites par des non-Indiens peuvent recevoir du financement.

Je vais vous donner un exemple de ce que les agences fédérales-provinciales font pour les Indiens avec l'argent qu'elles reçoivent du Parlement. Cet argent, qu'on appelle notamment des fonds autochtones, est distribué à plus de 44 ministères fédéraux, sans compter les agences et les sociétés d'État.

Il faut absolument qu'on discute sérieusement des champs de compétence et des obligations fiscales. Nous sommes prêts à le faire avec la province. Nous ne voulons pas d'entente tripartite. Je sais par expérience que, dans les ententes tripartites, il n'y a que deux autorités, le fédéral et la province, et qu'il ne reste rien pour les Premières nations. Si nous voulons des ententes bilatérales, nous pouvons en conclure une avec la province et une avec le fédéral, mais il faut en préciser clairement les modalités et l'impact sur les Indiens.

S'agissant de technologie, les ministères fédéraux-provinciaux, le gouvernement fédéral, le ministère des Affaires indiennes, Santé Canada et Industrie Canada ont investi près de 500 millions de dollars l'an dernier dans l'infrastructure de système de haute technologie. Les Premières nations étaient censées soumettre des propositions pour avoir accès à ces fonds. SaskTel a obtenu 25,3 millions de dollars, mais les Premières nations n'ont rien eu. Nous utilisons les fonds de haute technologie qui ciblent les communautés indiennes, comme nous l'avons fait pour la construction d'écoles mixtes dans les collectivités rurales et urbaines, et nous construisons des hôpitaux indiens à nos propres frais.

Quand nous disons qu'il faut discuter de nos relations fiscales, nous parlons d'investissements et d'intérêts dans ce genre d'entreprises. Pourquoi pas? C'est là où nous en sommes.

The Chair: Colleagues, I would like to thank the presenters for their presentations. If there is anything that either one of you feels you could contribute to help us make recommendations that would deal with the dilemma that we are studying, we would appreciate it.

Senator Raine: Both witnesses have given us a lot to think about, and I appreciate your being here today.

Dr. Steeves, early on in your presentation, you spoke about effective schools. Could you elaborate on what makes school effective?

Mr. Steeves: The first thing is effective teachers who know what they are doing. That is the point that I want to make and why I travelled here from Regina. Until you have stability with teachers in classrooms, you will not have effective schools; it is impossible.

Secondly, there is the kind of leadership you need, the effective connections with community, a clear direction and sense of vision, a lot of the stuff any other organization needs to have. I have reinforced the parent and community connection within that. There is also the use of good assessment methods, good instructional techniques and so on.

In this case, you will not have effective schools unless you have more stability within those schools from the point of view of teachers and administrators.

Senator Raine: We travelled to Saskatchewan a couple of weeks ago and had the pleasure of visiting an elementary Cree immersion school at Onion Lake. We were very pleased to learn that they are graduating teachers with a four-year degree from one of the universities in Saskatchewan. The courses are being delivered at home, and those teachers naturally will stay in the community.

Perhaps I could ask you both to comment on whether you think that is a good way to increase the number of Aboriginal teachers and the quality of teachers that will come with the experience they get in teaching in their communities.

Mr. Steeves: There is always some concern in terms of the degree to which you decentralize programming. Having said that, it is absolutely a good idea. The more that people can access that programming locally, the better off you will be. However, if good teachers are not treated in a stable and secure way, they will quickly find other opportunities for employment with other bands or in the provincial system. We need more funding for local programs such as the TEPs program. That one is probably an ITEP program from the University of Saskatchewan. That is excellent. The more things we can do to provide local community based teachers, the better off they will be.

Mr. Sanderson: When we withdrew our kids out of Kinistino School after 15 years of integration, the first thing we did was test them for their skills in reading, writing and math. We found students trying to do grade 9, 10, 11 and 12 with reading skills and math skills of grade 4 and grade 5. It is critical that those skills are

Le président : Chers collègues, j'aimerais en votre nom remercier nos deux témoins de ce soir. Si l'un ou l'autre d'entre vous le désire, il peut nous faire des suggestions sur la façon de résoudre le problème que nous examinons. Nous vous en remercions d'avance.

Le sénateur Raine : Les deux témoins nous ont donné amplement matière à réflexion, et je tiens à les remercier d'avoir comparu devant nous.

Monsieur Steeves, vous avez parlé au début des écoles performantes. Pourriez-vous nous dire ce qui rend une école performante?

M. Steeves : La première condition est d'avoir des enseignants performants, qui savent ce qu'ils font. C'est là-dessus que je veux insister, et je suis précisément venu de Regina pour vous le dire. Tant que le taux de roulement des enseignants sera aussi élevé, on ne pourra pas avoir des écoles performantes; c'est impossible.

Deuxièmement, il faut du leadership, c'est-à-dire de solides ancrages dans la communauté, une vision claire de ce qu'on veut faire, enfin les mêmes caractéristiques que celles que doit avoir toute autre organisation. J'insiste beaucoup sur l'ancrage dans la communauté et chez les parents. Il faut aussi savoir utiliser de bonnes méthodes d'évaluation, de bonnes méthodes pédagogiques, et cetera.

Mais dans le cas et qui nous intéresse ici, on ne peut pas avoir d'école performante s'il n'y a pas plus de stabilité parmi les enseignants et les administrateurs.

Le sénateur Raine : Nous sommes allés en Saskatchewan il y a quelques semaines, et nous avons eu le plaisir de visiter une école élémentaire crie, à Onion Lake. C'est une école d'immersion. Nous avons été très heureux d'apprendre que l'une des universités de la Saskatchewan formait des enseignants en quatre ans. Les cours sont organisés dans les régions, si bien que les enseignants n'ont pas besoin de quitter leur communauté pour les suivre.

J'aimerais demander aux deux témoins s'ils estiment que c'est une bonne façon d'augmenter le nombre et la qualité des enseignants autochtones, qui sont ainsi mieux armés pour enseigner dans les écoles de leur communauté.

M. Steeves : La décentralisation des programmes suscite toujours des réserves. Cela dit, c'est une excellente idée. Plus les gens ont la possibilité de suivre ces programmes sur place, plus on a des résultats. Pour autant, si on n'offre pas aux bons enseignants une situation stable, ils ne tarderont pas à accepter une offre d'emploi dans une autre bande ou dans le système provincial. Nous avons besoin de plus d'argent pour les programmes locaux comme le programme de formation des enseignants. Celui dont vous parlez est certainement le programme de formation des enseignants de l'Université de la Saskatchewan. Il est excellent. Plus on investira dans la formation d'enseignants communautaires, mieux ce sera pour tout le monde.

M. Sanderson : Lorsque nous avons retiré nos enfants de l'école Kinistino après 15 ans d'intégration, la première chose que nous avons faite a été d'évaluer leurs compétences en lecture, en écriture et en arithmétique. Nous avons constaté que les élèves de neuvième, 10^e, 11^e et 12^e années avaient des compétences en

taught from kindergarten to grade 12. If we do not have teachers that have the ability to do that instruction, then we should be working on developing those teachers, and put money into that aspect of education because it is worth it.

I strongly support community-based post-secondary education skill and trades training, because I did it at home. I saw it at work, and a mother and daughter graduated with their master's in social services at the same time.

We took the social assistance dollars and created economic subsidies, not just for employment opportunities but also for education opportunities. If they went off reserve, we continued to provide the economic subsidy for shelter and food and did not tap into the education dollars because they were entitled to continue with that fund. We created, as I said earlier, from two jobs to 185 jobs. We had a strong counselling unit of 12 people, one for the men and the boys, one for the women and the girls, and we had one in education, health and social development. That strong counselling unit paid off in dividends.

The community based educational strategy we are looking at would introduce more of that. We worked with Red Earth First Nation, where students spoke in Cree for the first two years with English as a second language. They reversed the system in the third year. Those students did very well in high school and right through university.

My wife and I developed, on our own over 10 years, a First Nations government specialist-training program. We advertised and had 345 applications within one week. We selected 45 students.

We received the funding from the province and the feds for the first year. After they saw what we were teaching — some of what I took you through just now — they cut off all our funding. Over one-half of our students had their funding cut. Now do you see what I mean by economic and fiscal intimidation? It is real.

That community based strategy that you saw at Onion Lake, yes, we modelled that at home. What we did, besides that, is we tired out our instructors because we made it individual instruction. You know what happened? One young fellow completed up to grade 9 in two years and completed his first year English in university in one year.

We can do it. We are capable of doing it. I encourage you to look at the broader picture because what you are doing is setting the stage for a few generations. It will impact on us.

Senator Raine: I appreciate what you are saying and your presentation. I could not help thinking, as I was listening to you, however, about either a chief or an elder who said to us that we are in the same river, paddling in two different canoes. We all

lecture et en arithmétique du niveau d'un élève de quatrième ou cinquième année. Il est indispensable que ces compétences soient enseignées entre la maternelle et la 12^e année. Si nous n'avons pas d'enseignants capables de dispenser ce genre d'enseignement, il faut en former et trouver les fonds nécessaires, car cela en vaut la peine.

Je suis tout à fait pour la formation professionnelle postsecondaire dispensée dans la communauté, car c'est ce que j'ai fait. J'en ai fait l'expérience, et j'ai vu une mère et sa fille obtenir leur maîtrise en services sociaux en même temps.

On a transformé les fonds d'aide sociale en subventions économiques, pas seulement pour la création d'emplois mais aussi pour l'éducation. Quand les gens quittaient la réserve, on continuait de leur verser la subvention pour le logement et la nourriture, car ces gens y avaient toujours droit, et on ne puisait pas dans les fonds consacrés à l'éducation. Comme je l'ai dit tout à l'heure, de deux emplois on est passé à 185 emplois. On avait une solide équipe de 12 conseillers en orientation, un pour les hommes et les garçons, un pour les femmes et les filles, et un en éducation, santé et développement social. Cette solide équipe a obtenu d'excellents résultats.

Le système d'éducation communautaire que nous préconisons sera très proche de cela. Nous avons travaillé avec la Première nation Red Earth : les élèves parlent cri pendant les deux premières années, avec l'anglais comme langue seconde, et la troisième année, c'est l'inverse. Ces élèves ont de très bons résultats au niveau secondaire et à l'université.

Avec ma femme, j'ai mis au point, et ça nous a pris 10 ans, un programme de formation de spécialistes pour un gouvernement des Premières nations. Nous en avons fait la publicité et nous avons reçu 345 demandes en l'espace d'une semaine. Nous avons sélectionné 45 étudiants.

Pour la première année, nous avons reçu du financement de la province et du fédéral. Une fois qu'ils se sont rendu compte de ce que nous enseignions — c'est ce que je vous ai décrit tout à l'heure —, ils ont supprimé tout notre financement, ce qui s'est répercuté sur plus de la moitié de nos étudiants. Vous voyez maintenant ce que je veux dire par intimidation économique et fiscale. C'est ce qu'ils font.

La stratégie communautaire que vous avez vue à Onion Lake, nous l'avons adaptée chez nous. En fait, nous avons complètement épuisé nos instructeurs parce que l'enseignement était personnalisé. Savez-vous ce qui est arrivé? Un jeune homme a fait toutes ses années jusqu'à la neuvième année en deux ans, et il a fait sa première année en anglais à l'université en un an.

Par conséquent, nous sommes capables d'y arriver. Je vous encourage à avoir une vue d'ensemble de toute la situation car ce que vous allez faire va décider du sort de plusieurs générations, et va avoir un impact sur nous.

Le sénateur Raine : Je comprends ce que vous voulez dire, et tout ce que vous nous avez dit dans votre exposé. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser, en vous écoutant, à ce qu'un chef ou un aîné nous a dit, à savoir que nous descendions la même rivière,

want to go to the same place. If we get in trouble, we need to help each other because we are here together. It should not be about them or us. It was a very powerful message.

In this particular committee, we are very strong supporters of First Nations and Aboriginal peoples in Canada. However, we are also in a bigger picture situation, where we know all money comes out of the taxpayers' pockets across this country. We know there is a finite amount, especially right now in the economic situation in the world.

It behooves all of us to look for solutions where we can work together and optimize the opportunity for everyone. Some of the models we are seeing in our study are going in that direction. I think of FNEC in British Columbia, where they are working not under the provincial education system, but along with them and working together wherever possible. That, I think, is the way forward in the short term. The long-term goal may be running your own programs completely, but in the short term, I think we all have to work together. I would like your comment.

Mr. Sanderson: In terms of the fiscal arrangements, the funding that is generated here in Canada is not all taxpayers' dollars. It is taxes and royalties generated off resources that we are supposed to share. That is the majority of the funding.

Your taxpayer dollar, for example, cannot even support what I talked about in terms of the federal subsidy that goes to supplement the cost of living to the provinces and the territorial and Nunavut governments. It can hardly support your systems of government — municipal, provincial and federal.

We just recently examined the funding that goes to sustain a member of Parliament, a member of the Senate and an MLA. You are talking over \$1 million to sustain one member of Parliament. You are talking almost \$900,000 to sustain one senator. You are talking almost \$900,000 to sustain one MLA. For the average retirement fund, one MP draws \$176,000 a year in retirement dollars. One MP who sat in opposition all his life is drawing \$126,000. I sat in Indian politics for 50 years and I do not draw a nickel. You tell me that it is costly? That is where the cost is.

In Saskatchewan, I am the lead on the Medicine Chest Task Force on Indian Control of Indian Health. We cannot access a nickel from federal or provincial sources. However, in 20 years, the provincial budget has gone from where they used to spend 45 per cent on education and 20 per cent on health, to 20 per cent on education and 45 per cent on health. It is not because of the Indian population; it is because of the aging population — the non-Indian population.

We have to acknowledge that there are some real double standards. I did not create those double standards. I want to fix those double standards. That is my answer.

Yes, we can find ways of dealing with financing Indian education. I just gave you one example. Why do we cut off the supplementary funding that goes to families on reserves when

mais dans deux canoës différents. Que nous avons tous la même destination, et que, si nous nous heurtons à des difficultés, nous devons nous entraider. Que ce n'est pas eux et nous. Bref, c'était un message très puissant.

Dans notre comité, nous sommes d'ardents défenseurs des Premières nations et des peuples autochtones du Canada. Mais nous devons aussi avoir une vue d'ensemble de la situation, car nous savons tous que l'argent, il faut aller le chercher dans la poche du contribuable. Et cette poche, elle n'est pas sans fond, surtout dans la conjoncture économique actuelle.

Il nous appartient à nous tous de chercher des solutions pour mieux travailler ensemble et mieux exploiter les possibilités qui se présentent. Certains des modèles qui nous ont été présentés au cours de notre étude vont dans cette direction. Je pense au FNEC en Colombie-Britannique, qui fonctionne, non pas à l'intérieur du système d'éducation provincial, mais en parallèle et, dans la mesure du possible, en collaboration avec ce système. À court terme, c'est la solution. À long terme, il faudra peut-être avoir des programmes complètement séparés, mais à court terme, je pense qu'il faut tous travailler ensemble. Qu'en pensez-vous?

M. Sanderson : Pour ce qui est des accords fiscaux, les fonds dont dispose le fédéral ne viennent pas tous du contribuable. Il y a des taxes et des redevances qui proviennent de ressources que nous sommes censés partager et qui, en fait, représentent la majeure partie de ces fonds.

Le produit de l'impôt sur le revenu, par exemple, ne suffit même pas à financer la subvention dont je parlais tout à l'heure, pour l'aide au logement et à la nourriture, que le fédéral verse aux provinces et aux territoires, y compris le Nunavut. Alors il pourrait difficilement financer vos systèmes de gouvernement — le municipal, le provincial et le fédéral.

Tout récemment, nous avons calculé combien coûtaient un député, un sénateur et un député provincial. Pour un député, c'est plus de 1 million de dollars. Pour un sénateur, c'est près de 900 000 dollars, et la même chose pour un député provincial. En moyenne, la pension de retraite d'un député est de 176 000 dollars par an. Un député qui a siégé dans l'opposition toute sa vie touche 126 000 dollars par an. J'ai fait de la politique indienne pendant 50 ans, et je ne touche pas un sou. Et vous me dites que ça coûte beaucoup d'argent? C'est ça qui coûte de l'argent.

En Saskatchewan, je préside le groupe de travail Medicine Chest sur la prise en charge de la santé des Indiens par les Indiens. Nous n'arrivons pas à avoir le moindre cent du fédéral ou de la province. Pourtant, la province, qui consacrait il y a 20 ans 45 p. 100 de son budget à l'éducation et 20 p. 100 à la santé, en consacre aujourd'hui 20 p. 100 à l'éducation et 45 p. 100 à la santé. Ce n'est pas à cause du vieillissement de la population indienne, c'est à cause du vieillissement de la population... non indienne.

C'est vraiment deux poids, deux mesures, et il faut le reconnaître. Ce n'est pas moi qui en suis à l'origine, mais je voudrais corriger cela. C'est ma réponse.

On peut trouver des solutions pour financer l'éducation des Indiens. Je viens de vous en donner un exemple. Pourquoi supprime-t-on l'aide au logement et à la nourriture lorsqu'une

they move off reserve to get an education? Why can we not continue with supplementary funding for their shelter, food, transportation and so on? That is from social development; that is not from education.

We need expertise in the education sector. A lot of that dollar is in the health sector. We can help. I think we need to work at these things with some mutual understanding and undertakings.

Mr. Steeves: Senator, you asked for specifics and I will mention three. First, we need more funding and training seats for First Nations and Metis teacher training; that is a huge issue. Second, we need more stability in terms of teacher tenure, salary and working conditions issues. That is a huge issue that needs to be addressed. Third, there should be a creative approach to the governance issue. Until we deal with that, we will not be able to deal with the other areas very effectively.

The Chair: Thank you, Dr. Steeves and thank you, Mr. Sanderson. There being no other business, the meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

famille quitte la réserve pour que les enfants puissent poursuivre leurs études? Pourquoi ne pas maintenir ce financement supplémentaire destiné au logement, à la nourriture, au transport et à d'autres choses? Mais ces fonds sont liés au budget du développement social, et non au budget de l'éducation.

Nous avons besoin d'expertise dans le secteur de l'éducation. On pourrait aller chercher du financement dans le secteur de la santé. Nous pouvons vous être utiles. Je pense que nous devons travailler ensemble et poursuivre les mêmes objectifs.

M. Steeves : Sénateur, vous nous avez demandé des suggestions précises, et je vais vous en faire trois. Premièrement, il faut financer davantage la formation d'enseignants pour les Premières nations et les Métis, et créer davantage de places de formation; c'est une question très importante. Deuxièmement, il faut offrir aux enseignants plus de stabilité au niveau de leur poste, de leur salaire et des conditions de travail. C'est une question très importante. Troisièmement, il faut trouver une approche novatrice à la question de la gouvernance, faute de quoi nous ne pourrions pas vraiment nous attaquer aux autres problèmes.

Le président : Merci, monsieur Steeves et monsieur Sanderson.

Puisqu'il n'y a pas d'autre question à régler, je déclare que la séance est levée.

(La séance est levée.)

Wednesday, October 27, 2010

University of Regina:

Larry Steeves, Assistant Professor, Faculty of Education.

First Nations Forum, First Nations Public Policy:

Solomon G. Sanderson, Chairman.

Le mercredi 27 octobre 2010

Université de Regina :

Larry Steeves, professeur adjoint, faculté de l'éducation.

Forum des Premières nations, Politiques publiques des Premières nations :

Solomon G. Sanderson, président.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, October 20, 2010

Native Women's Association of Canada:

Jeannette Corbiere Lavell, President;
Claudette Dumont-Smith, Interim Executive Director.

Tuesday, October 26, 2010

Six Nations of the Grand River:

Claudine VanEvery-Albert, Councillor.

Blackfoot Confederacy:

Reg Crowshoe, Chief.

First Nations Education Steering Committee:

Nathan Matthew, Negotiator, British Columbia First Nations
Education Jurisdiction Negotiations;

Christa Williams, Negotiator, British Columbia First Nations
Education Jurisdiction Negotiations;

Deborah Jeffrey, Acting Executive Director, British Columbia First
Nations Education Jurisdiction Negotiations.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mercredi 20 octobre 2010

Association des femmes autochtones du Canada :

Jeannette Corbiere Lavell, présidente;
Claudette Dumont-Smith, directrice générale par intérim.

Le mardi 26 octobre 2010

Six Nations de Grand River :

Claudine VanEvery-Albert, conseillère.

Confédération Blackfoot :

Reg Crowshoe, chef.

Comité directeur de l'éducation des Premières nations :

Nathan Matthew, négociateur, Négociations en matière d'éducation
des Premières nations de la Colombie-Britannique;

Christa Williams, négociatrice, Négociations en matière d'éducation
des Premières nations de la Colombie-Britannique;

Deborah Jeffrey, directrice exécutive par intérim, Négociations
en matière d'éducation des Premières nations de la Colombie-
Britannique.

(Suite à la page précédente)